

Parole, Paroles



JOURNAL DE L'ASSOCIATION

AVENIR DYSPHASIE FRANCE

www.dysphasie.org
avenir.dysphasie@wanadoo.fr

☎ 01-34-51-28-26

4^{ème} Journée des
dys
Dyslexie, dysphasie, dyspraxie...

Edition Spéciale n° 44
Hiver 2011

le 10/10/10



Fédération
française
des Dys

LE CONCEPT DU « DYS-ACCUEILLANT »

Il nous faut des écoles « dys-accueillantes »,
il nous faut des entreprises « dys-accueillantes » !

Et pour cela, nous devons convaincre :

- > en communiquant sur ce que sont les troubles dys :
 - expliquer sans cesse aux professionnels de santé, de l'éducation, aux entreprises et surtout à leur manager ce qu'est la dysphasie ;
 - lister les difficultés de nos enfants mais aussi leurs qualités et leurs capacités.

- > en luttant contre certains stéréotypes parmi lesquels on trouve le surprenant :
« les dys : une invention des temps modernes ! »

C'est bien là l'objectif de ces Journées nationales des dys :
Visibilité et Communication.

Cette 4^e Journée nationale avait pour thème « l'emploi ».
Nos antennes et relais se sont comme chaque fois investis à fond.

Lisez et vous verrez !

Martine Rousseau, présidente


Fondation Groupama
pour la santé



Regard de parent

« Quand mon enfant avait 2 ou 3 ans...

Il ne disait que quelques mots. Son discours était pauvre et mal construit. Il commençait même à remplacer les mots par des gestes... comme s'il voulait communiquer mais ne trouvait pas ses mots.

C'est au moment de l'entrée au CP, qu'on nous a parlé de troubles du langage. »

Si vous êtes dans le doute, contactez-nous !

La dysphasie en questions

Qu'est-ce que la dysphasie ?

C'est un **trouble spécifique et durable du langage**, qui se distingue, par sa sévérité et ses caractéristiques, des simples retards d'acquisition du langage. Il s'accompagne souvent des difficultés d'apprentissage du langage écrit. Ces troubles vont pénaliser l'intégration scolaire, sociale et professionnelle. Il touche 2% de la population, soit **plus d'un million de personnes en France**.

Quelles en sont les causes ?

L'enfant dysphasique n'a **ni déficit intellectuel fixé, ni trouble sensoriel, ni trouble grave de la personnalité**. L'origine de ce trouble est actuellement à l'état d'hypothèses, vraisemblablement d'ordre neurologique.

Quels sont les principaux signes ?

La dysphasie peut être plus ou moins sévère et se manifester sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral... Le langage va présenter des caractères déviants et instables dans le temps.

Que faire et à quel moment ?

• Un **diagnostic pluridisciplinaire** : psychométrique, langagier, psychomoteur...

• Vérifier l'audition et la vision, y compris l'oculomotricité.

• Un bilan par un pédopsychiatre pour éliminer les diagnostics de troubles d'origine psychiatrique.

Un **accompagnement thérapeutique de la famille** pourra être d'un grand soutien.

Les **évaluations peuvent être pratiquées avant 3 ans afin de proposer une éducation précoce dans le cadre familial**.

Le diagnostic développemental ne sera cependant posé que vers 4 -5 ans.

L'orthophonie sera soutenue entre 4 et 10 ans (souvent 3 séances par semaine) pour rééduquer les troubles et mettre en place éventuellement des systèmes alternatifs (la langue des signes, pictogrammes,...).

Avec quel type de scolarité ?

Une collaboration étroite entre les enseignants, les professionnels de santé et les parents doit s'établir le plus tôt possible pour une prise en charge homogène et adaptée.

La dysphasie a **une incidence directe sur les apprentissages scolaires**. Il n'existe actuellement, en France, que très peu de structures scolaires adaptées à leurs besoins : inclusion scolaire individuelle (avec ou sans AVS) ou collective (CLIS, UPI) et établissements spécialisés.

Nos objectifs, nos actions

Depuis sa création en 1992, **AVENIR DYSPHASIE France** et ses **34 représentations régionales** (voir carte de France) accompagnent les enfants, les adultes et leur famille.

Notre objectif premier est d'informer parents, médecins, enseignants, rééducateurs de la réalité des troubles dysphasiques et des troubles qui lui sont associés (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, troubles de l'attention,...).

Nous agissons également auprès des pouvoirs publics et des professionnels pour faire progresser **le dépistage et la prise en compte par l'Education nationale des besoins spécifiques de ces enfants** (AVS, adaptation aux examens, logiciels,...).

Pour les adultes, nous organisons des clubs de rencontre, d'échange d'information et des interventions nationales ou locales en faveur de leur insertion professionnelle.

Notre association propose des colloques, des soirées-débats, des rencontres parents-professionnels et co-organise la Journée nationale des DYS.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site www.dysphasie.org et dans notre journal *Parole, Paroles*.

AAD France est...

Membre-fondateur de la FFdys
(Fédération française des Dys)
43, rue de Saxe, 75007 Paris.
☎/fax : 01-45-48-14-49.
contact@ffdys.fr / www.ffdys.fr

Membre-fondateur de SAIS 92
(Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés du 92)
21/29 rue des Trois-Fontanots, 92024 Nanterre.
☎ 01-49-01-37-26.
Sais92@wanadoo.fr / www.sais92.fr

Membre-adhérent de la FNASEPH
(Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves Présentant une Situation de Handicap)
13, impasse Armand-Saffray, 72000 Le Mans.
contact@fnaseph.org / www.fnaseph.org

A l'origine de l'introduction du programme Makaton diffusé par une de ses antennes
3, résidence Les Terrasses, 40 rue de Wagram, 85000 La Roche-sur-Yon.
☎/fax : 02-51-05-96-77.
makaton@laposte.net / www.Makaton.fr

Parrainée par Jean d'ORMESSON
de l'Académie française,
par **Henri DES**,
auteur-compositeur-interprète pour enfants et
par **MC SOLAAR**, artiste rappeur

Le préfixe « DYS » désigne les difficultés de fonctionnement :

« **DYSPHASIE** » s'applique au langage oral

« **DYSLEXIE** » à la lecture, entraînant le plus souvent la dysorthographe

« **DYSCALCULIE** » aux mathématiques

« **DYSGRAPHIE** » à l'écriture, au dessin

« **DYSPRAXIE** » au geste

Quel avenir pour nos enfants ?

On ne « guérit » pas de la dysphasie. Ce trouble perdure toute la vie. Son évolution varie d'un individu à l'autre. **Les rééducations et la stimulation intellectuelle multiplieront les chances de mener à bien une vie sociale et professionnelle.**

Association Loi 1901 parrainée
par Jean d'Ormesson, Henri Dès et MC Solaar
Déclarée le 1er avril 1992 à la sous-préfecture
de St-Germain-en-Laye

1^{bis} chemin du Buisson-Guérin
78750 Mareil-Marly
☎ 01-34-51-28-26
du lundi au jeudi de 9h à 12 h
www.dysphasie.org
avenir.dysphasie@wanadoo.fr

SOMMAIRE

LA DYSPHASIE EN QUESTIONS..... 2

NOS OBJECTIFS, NOS ACTIONS..... 3

HOMMAGE À FRANÇOISE DE SIMONE.... 5

LA FFDYS ET L'APAJH

« Un projet, un métier, un emploi
pour les dys »

à l'université Paris-Dauphine..... 6

Métiers de l'informatique 7

Métiers de la santé et des services à la personne 10

Métiers de la création 14

- Ebénisterie 14
- Stylisme de mode 16
- Graphisme 17

Métiers de la nature et métiers verts 18

- Ecole TECOMAH 18

Métiers de la restauration 19

- ESAT ISATIS 19
- SODEXO 19

Métiers de l'industrie et de la logistique 20

- ACERGY 20
- Electronique 20
- Michel Et Augustin 21

Dispositifs transversaux d'accompagnement vers la formation et l'orientation 22

- DROIT AU SAVOIR 22
- SISU 23
- TREMLIN Entreprises 25
- Maisons Familiales et Rurales 27
- Dispositif PassMO 27
- Association AVEC 27
- Différences comportementales
du MBTI 28

Conclusion 29

Ce qu'il faut retenir 30

Les stéréotypes concernant la personne handicapée et leurs implications en milieu professionnel 31

Insertion professionnelle des jeunes adultes dysphasiques 32

PETITS INTERVIEWS DE NOS PARRAINS.. 34

LES ACTIONS DES ANTENNES..... 35

Alsace 35

Bretagne 37

Charente-Martime 38

Essonne 39

Loire 40

Haute-Normandie 42

Picardie 42

Provence 42

Rhône 47

44 50

77 52

¿ KÉSACO ?..... 54

QUELQUES SITES... DANS DYSNETLAND..... 57

WHO'S WHO d'AAD France..... 61

CONTACTS..... 62

Allocution prononcée lors
des obsèques de
FRANÇOISE DE SIMONE,
présidente
de la Fédération française des Dys

Françoise, j'aimerais te dire
à quel point tu as marqué
celles et ceux qui ont travaillé avec toi
ces 10 années...



décédée le 21/01/11 des suites d'une
longue maladie.

Elle a participé aux premières actions de la
Fédération qui s'appelait alors FLA. Elle a reçu
pour son action les insignes de chevalier de
l'ordre de la Légion d'honneur.

Pendant sa présidence, la cause des dys a
beaucoup progressé :

2000, le "plan langage" impulsé par le gouver-
nement pour une meilleure prise en charge des
enfants présentant des troubles du langage.

2006, la Fédération entre au [Conseil National
Consultatif des Personnes Handicapées](#), le
Parlement du handicap en France. Désormais
les dys sont entendus.

2007, lancement de la 1^{re} [Journée nationale
des Dys](#). Depuis, chaque année, des milliers de
personnes assistent aux actions de sensibili-
sation sur les dys.

2010, la FFdys devient membre de l'[European
Dyslexia Association](#).

*Françoise,
Je souhaiterais te saluer et te remercier.*

*De très nombreux messages nous sont parvenus
ces derniers jours et continue de nous parvenir...*

*Chacun salue ton engagement, ta générosité.
Je crois que si un adjectif revient et te ca-
ractérise, ce serait l'élégance.*

*Elégance que tu portais sur toi, souci
du détail, élégance dans ta façon de te présen-
ter à nous. Nous étions fier de tes cheveux
blancs, même s'ils nous rappelaient que tu étais
notre aînée et qu'un jour tu partirais.*

*Elégance dans ta façon de t'adresser aux pouvoirs publics, de
faire valoir nos revendications, avec conviction, détermination,
obstination parfois, mais avec courtoisie, diplomatie, toujours dans
le respect de tes interlocuteurs.*

*Elégance aussi dans tes relations avec chacune et chacun d'en-
tre nous. Tu savais toujours avoir un mot pour nous, un regard, une
attention pour nos parcours, nos familles.*

*La Fédération française des Dys que tu as présidée pendant 10 ans
hérite aussi de cette élégance. Nous essayerons de faire vivre les va-
leurs que nous avons partagées chaque jour pendant ces dix années.
Pour ton engagement, pour ta générosité.*

*Pour ton élégance, Françoise,
Merci.*

Vincent Lochmann, président de la FFdys

LA FFDYS ET L'APAJH ont organisé une Journée Découverte Métiers à l'université Paris-Dauphine

*Six tables rondes pour découvrir six types de métiers
et les adaptations relayées pour l'insertion des personnes porteuses de troubles dys*



Olivier BURGER,
vice-président AAD France, Pôle Emploi

L'emploi est un des moyens puissants d'insertion sociale. Le travail aussi lorsqu'on est en ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Ce n'est pas le seul, mais il permet à l'adulte handicapé dys, de s'insérer dans la société en général.

SANTE, EDUCATION, EMPLOI sont un triptyque clé pour notre association ainsi qu'à notre fédération, la FFDys. En réalité il s'inscrit dans une dynamique plus large : Santé, éducation, emploi, vie sociale, affective, familiale, sexuelle, citoyenne.

On le voit l'emploi, le travail est un tremplin, un passage du monde de l'enfance au monde adulte.

Dans ce contexte, la 4^e Journée nationale des Dys voulait « marquer un point » dans ce domaine, « faire un point », et « marquer des points » pour l'avenir.

Dès 2007, date de la 1^{re} Journée nationale des Dys, AAD avait tenu à mettre l'emploi au cœur des débats en invitant 20 entreprises sur le sujet de l'insertion professionnelle des dys ou du maintien dans l'emploi.

Cette année, nous avons voulu faire se rencontrer autour d'un ensemble de métiers employeurs, formateurs et adultes dys ou leur famille.

Ainsi, 6 tables rondes réunissant jusqu'à 500 personnes ont montré que l'emploi est possible pour les dys et notamment les adultes dysphasiques :

Métiers de l'informatique,
Métiers de la santé et des services à la personne,
Métiers de la nature, métiers verts,
Métiers de la création.
Métiers de la restauration,
Métiers de l'industrie et de la logistique,

+ 1 table ronde « Dispositifs transversaux d'accompagnement ».

De 9h à 17h30, professionnels de l'insertion, témoignages des organismes de formation, PME ou grandes entreprises ont témoigné :

difficultés, obstacles, mais aussi réussites et belles histoires...

L'EMPLOI DES DYS, C'EST POSSIBLE !

DES MILLIERS DE PARTICIPANTS

La mobilisation des associations a permis cette année encore le succès de cette Journée. Plusieurs centaines de participants dans les grandes villes, au total des dizaines de milliers de personnes, sont venues assister aux 60 manifestations que les associations ont organisées. Les élus, les professionnels, les parents, mais aussi les médias et les entreprises ont répondu présents à vos sollicitations. ✍

Vincent LOCHMANN, président de la FFDys



... Voici quelques instantanés que nous avons choisis...

METIERS DE L'INFORMATIQUE

☛ **Gérard LEFRANC** : Thales est le leader mondial des systèmes d'information, c'est une des toutes premières entreprises qui se sont intéressées aux dys depuis 2005, la loi ayant reconnu le handicap cognitif.

Comme personne ne connaissait ces troubles dans l'entreprise, ni les médecins du travail, nous avons participé à la création d'une plaquette : « Histoire 2 comprendre les Dys », avec AREVA, le CREDIT AGRICOLE et TOTAL, pour la 2^e Journée nationale des Dys, en 2008. Cela a permis aux chefs de service d'en prendre conscience.

L'entreprise s'est alors tournée vers le paysage associatif pour essayer de comprendre et de voir comment on pouvait travailler sur l'insertion professionnelle. On a pris contact avec la FFDYS — la FLA à l'époque. Il fallait préparer le collectif pour que l'expérience soit positive, car les mauvaises expériences en entreprise marquent.

On a commencé par des expérimentations qui se sont révélées : de jeunes dyspraxiques ont fait des stages d'assistant-concepteur en informatique sur une durée de 12 mois.

On a aussi intégré un jeune stagiaire qui était en 1^{re} année de Bac Pro en système électronique et numérique sur une durée d'1 mois.

Chez Thales, le niveau de recrutement est élevé : bac+2 et bac+5, ce qui nous a conduits à mener une analyse avec l'université Pierre-et-Marie-Curie (Jussieu) sur le suivi et l'intégration professionnelle des étudiants depuis la licence jusqu'au Master 2 présen-

Table ronde animée par **Olivier BURGER**, vice-président AAD, Pôle Emploi avec comme intervenants

Gérard LEFRANC, directeur Mission Insertion chez Thales

Marie-Bérangère LESELLIER, formatrice chez HANPLOI

Anne TISSIER, juriste chez Thales, mère d'un enfant dyspraxique

tant des troubles cognitifs. Sur 250 étudiants, 39 % ont déclaré ou sont reconnus comme ayant des troubles cognitifs.

Les médecins de cette université, le rectorat et la FFDYS analysent ces situations afin de mettre au point les meilleures pratiques pour permettre à ces jeunes de pouvoir faire des stages et d'entrer dans une entreprise pour y faire carrière. Il faut aussi travailler sur le passage entre le secondaire et l'enseignement supérieur qui est un passage délicat.

De cette expérience, en soutenant ces jeunes et leurs parents, je me suis rendu compte qu'on se fait toujours une fausse idée de ce qu'est l'autre, car auparavant je ne soupçonnais même pas l'existence de ces troubles.

☛ **Marie-Bérangère LESELLIER** : HANPLOI (Handicap Emploi) est une association créée en 2005 à l'initiative de CAP Emploi et de dix grandes entreprises car elles cherchaient à recruter des personnes handicapées. Notre rôle : mettre en contact employeurs et demandeurs d'emploi pour tout type de handicap. On accompagne les entreprises dans leurs actions de recrutement et d'intégra-

tion des personnes handicapées.

En tant qu'organisme extérieur, on rassure les employeurs pour mieux intégrer les personnes handicapées.

L'obligation de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a renforcé l'obligation légale d'employer 6% de personnes reconnues handicapées dans les entreprises.

Aujourd'hui, la majorité des grands groupes a créé des missions Handicap — THALES, AREVA, BNP, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE —, avec des référents.

☛ **Public** : J'ai passé des tests à la Société Générale. On m'a donné un texte pour faire un jeu de rôle. Mon handicap ne se voit pas oralement. J'aurais pu le faire en ayant eu plus de temps. Je n'ai donc pas satisfait aux tests. Aujourd'hui, je cherche du travail depuis deux ans. Je n'ai pas de RQTH. J'ai été détecté tardivement et que je n'ai pas été rééduquée étant enfant. J'ai aussi des problèmes pour passer les tests à l'écrit.

☛ **Gérard LEFRANC** : Pour bénéficier des adaptations, il est nécessaire de dire qu'on a un handicap. Il faut faire établir une RQTH en déposant un dossier à la MDPH. Il est préférable d'anticiper car le processus est long.

☛ **Olivier BURGER** : Grâce à la loi 2005, les personnes dys obtiennent la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé). La démarche est difficile à faire. Elle est plus évidente pour les dysphasiques car ils sont confrontés plus tôt au handicap, ainsi que pour les dyspraxiques. En revanche les dyslexiques ont eu plus la capacité de contourner leurs troubles, on rencontre plus de bac +5 : par exemple le grand patron de l'informatique d'AREVA était un dyslexique sévère. Il ne faut pas hésiter à passer par la mission Handicap des entreprises. Et il n'est jamais trop tard pour le faire.

Un exemple : chez AREVA, un adulte dysphasique a proposé de rejoindre un service de communication. Les personnes qui l'intégraient connaissaient son handicap. Le service de recrutement, qui ne le savait pas, a stoppé le processus d'embauche en indiquant qu'il n'était pas capable de soutenir une conversation de plus de vingt minutes ! Evidemment puisque l'oral est le handicap n°1 de la dysphasie. Je l'ai appris et j'ai fait remettre son dossier dans le circuit d'embauche par l'intermédiaire de la Mission Handicap. En quelques minutes on s'est rendu compte qu'il était qualifié pour prendre ce poste. Il ne faut pas s'ajouter des obstacles supplémentaires en essayant de passer par les voies de recrutement normales qui sont loin d'être bienveillantes. On peut être recruté sans avoir la RQTH, mais ensuite les entreprises poussent à ce qu'on dépose un dossier afin que le poste entre dans les 6 % de travail-

leurs handicapés que l'entreprise doit embaucher depuis la loi de 2005.

Il y a des entreprises handi-accueillantes. Par exemple, Peugeot propose 2 jours et demi de congés supplémentaires car ils savent que les personnes en situation de handicap ont plus de démarches administratives à remplir.



☛ **Marie-Bérangère LESELLIER** : On a en effet besoin d'aménagements. Les entreprises ont un budget dédié à cela. Celles qui n'ont pas d'accords peuvent bénéficier d'aide de l'AGEFIPH.

Les PME recrutent aussi. La différence avec les grands groupes, c'est qu'elles sont moins au courant, mais c'est à vous d'aller vers elles.

Nous avons des missions conseils auprès des entreprises : former les recruteurs aux spécificités du handicap, préparer, sensibiliser, rassurer les managers et les équipes pour qu'ils sachent accueillir. Chacun est particulier. La personne handicapée est comme les autres, il faut juste prendre en compte sa différence, il ne faut pas stigmatiser, ni en faire trop.

☛ **Public** : Comment travaillez-vous ?

Marie-Bérangère LESELLIER : Nous sommes seulement l'interface. On ne fait que du recrutement. 20 000 personnes transitent par notre site internet. Nous ne faisons pas de suivi. Ce sont plutôt des structures comme CAP Emploi qui font de l'accompagnement.

☛ **Public** : Quel niveau d'études faut-il avoir ?

☛ **Marie-Bérangère LESELLIER** : Nous nous occupons de tous les niveaux : du CAP au BAC. On met en place des contrats de qualification avec aménagement.

☛ **Public** : Mais souvent les emplois sont très qualifiés.

☛ **Olivier BURGER** : Pas toujours. Les grandes banques recherchent au niveau CAP/BEP. Il y en a moins bien sûr. Mais il ne faut hésiter à faire de la formation (contrat de qualification), les entreprises donnent ces possibilités.



☛ **Anne TISSIER** : Après avoir déclaré mon enfant à la MDPH, j'ai eu de l'aide pour aménager mon temps de travail (mercredi : rééducation, musée pour la stimuler), ce qui a eu comme action de sensibiliser mes collègues au sein de l'entreprise. Thales s'intéresse aux parents parce que mieux l'enfant est pris en

charge, mieux il sera inséré, et plus les parents seront efficaces dans leur travail. C'est un échange. L'employeur s'y retrouve.

Plus on en parle du handicap, plus le sujet est mieux compris, plus il y aura d'intégration.

☛ **Public** : l'ARPEJEH est un bon moyen. Elle place beaucoup de jeunes en stage, en CDI. 2 secrets :
1/ accompagner la rencontre entre le demandeur d'emploi et l'employeur.

2/ faire se rencontrer les gens sur un même groupe de métiers (les formateurs, les PME, les grandes entreprises...).

☛ **Olivier BURGER** : les entreprises financières ont des pénalités quand elles n'atteignent pas les 6 %, c'est énorme, donc les entreprises commencent à s'y intéresser. Mais on va surfer sur une vague : le handicap cognitif étant reconnu depuis 2005, profitons de ce fait pour aller frapper à la porte. L'entreprise peut faire un accord d'entreprise avec les partenaires sociaux en aidant financièrement des actions très précises.

☛ **Public** : l'AGEFIPH aide les entreprises à les accueillir mais n'aide pas les personnes. Il faut préciser qu'intégrer, c'est aussi redéfinir le poste de travail en raison de la personne. C'est contraindre les chefs de service à redéfinir le poste. Par exemple, aménager les transports pour la personne handicapée, ce qui donne un plus aussi pour les autres : les femmes enceintes et les personnes âgées.

☛ **Olivier BURGER** : pour les dyspraxiques, cela se traduit par avoir des écrans plus grands, pour les dyslexiques : avoir des écrans plus grands et des caractères plus gros, pour les dysphasiques : 90 % n'ont pas d'aménagements techniques, mais en revanche un accompagnement.

☛ **Gérard LEFRANC** : pour compléter l'adaptation du poste de travail, la technique compte beaucoup, mais aussi le collectif, l'équipe, et là, il est nécessaire d'adapter. Il faut revisiter les process à la lumière du handicap. On a défini des exigences. C'est pourquoi on travaille avec l'université Pierre-et-Marie-Curie : il faut amener la personne à avoir de l'autonomie pour qu'elle puisse évoluer dans son poste, cela s'acquiert à partir de l'école.

Tous les métiers sont ouverts à tous les types de handicap. Il faut faire des expériences pour que le métier plaise et qu'on y ait le plus d'autonomie possible. Dans l'informatique, c'est ouvert à tous.

☛ **Public** : Mais souvent à la fin de la 4^e/3^e, beaucoup de jeunes dys ne peuvent pas poursuivre leurs études, il faut qu'ils choisissent une voie professionnelle, alors que c'est tôt pour s'orienter !

☛ **Olivier BURGER** : C'est vrai qu'on leur demande de choisir plus tôt que les autres, alors que justement ils ont des difficultés. Le site de l'ONISEP est un très bon outil pour se donner des pistes. Il permet de partir des goûts de l'adolescent : « j'aime le contact », « j'aime le travail à l'extérieur », « j'aime le travail de précision », etc. On trouve aussi beaucoup d'enquêtes sur les dyspraxiques et les dyslexiques, et l'on peut dire qu'il n'y a pas de métiers type pour les dys. Il faut trouver le métier qui s'adapte au handicap. Par exemple, chez SPIE : on recherche des personnes qui soient bons à l'oral sur les chantiers.

☛ **Marie-Bérangère LESELLIER** : Avec les stages, les jeunes peuvent se rendre compte de ce qui leur plaît et si leur handicap est



compatible avec le poste. Un handicap lourd ne veut pas forcément dire aménagement lourd. Quelque soit le handicap, tout est possible. Dans mon groupe de travail, j'ai une collègue non-voyante qui travaille sur le visuel internet et une autre dans le recrutement, qui utilise aussi internet, reçoit des personnes en entretien. On ne peut pas dire que telle personne ne peut pas faire tel métier en général. On est dans le cas par cas. On est dans une société de normes, mais aujourd'hui on essaie d'ouvrir.

☛ **Olivier BURGER** : Pour conclure
1/ passez par les missions Handicap pour contacter les grandes entreprises ;
2/ la RQTH est possible pour l'ensemble des dys à tout moment ;
3/ les stages et contrats de qualification sont la clé pour mettre en contact ;
4/ pour les métiers de l'informatique : il faut postuler par exemple chez THALES, EDF, AREVA...;
5/ pour les métiers de la banque : il faut postuler à la BNP, au Crédit Agricole ;
6/ il faut travailler sur l'autonomie et sur la confiance. ✍



POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.missionhandicap.com
- > www.hanploi.com
- entreprises handi-accueillantes
- > www.ffdys.com
- lien direct sur le site emploi.
- > www.onisep.fr

METIERS DE LA SANTE et des SERVICES A LA PERSONNE

Table ronde animée par **Vincent LOCHMANN**,
président de la FFDys

avec comme intervenants :

Sylvie C., enseignante en sciences sanitaire et sociale au lycée J.-B. Poquelin à St-Germain-en-Laye,
Virginie, traductrice en langues des signes pour personnes sourdes
Marie, élève en 2^e année d'école d'infirmière
Marine, auxiliaire de vie en maison de retraite
Rémy, ambulancier
Charlotte, élève en prépa concours d'infirmière
Catherine BAUDOUIN, formatrice d'enseignants en Maisons Familiales et Rurales (voir son intervention p. 26)

☛ **Marie : Je suis dyslexique et dysorthographique.** J'ai 20 ans. De la primaire au lycée, ce fut très difficile. Tous les ans, on me disait que j'allais redoubler et finalement, je n'ai redoublé que ma 1^{re} année d'école d'infirmière. J'ai été diagnostiquée en CP et j'ai fait de l'orthophonie jusqu'à la fin de la primaire. En 3^e, j'ai obtenu le tiers temps pour le brevet et le contrôle continu, ainsi que pour le Bac et le concours d'infirmière, mais maintenant, je ne l'ai plus à l'école. Les matières difficiles ont été le français et les langues étrangères. Pour m'aider, je travaille beaucoup avec l'ordinateur et le correcteur d'orthographe de Word. Les termes médicaux sont bien sûr difficiles à retenir et

à dire, mais on s'y fait.

☛ **Marine : Je suis dysphasique.** J'ai 20 ans. Pendant ma scolarité, j'ai été 1 an à l'hôpital de Garches, puis en CLIS et en UPI, et ensuite au lycée. J'ai découvert le métier d'auxiliaire de vie par un stage dans une maison de retraite, que j'ai trouvé grâce à mes professeurs. J'ai eu ensuite un CDI. Tout se passe bien sauf pour faire les comptes rendus ou lire des consignes, là je demande de l'aide à mes parents, mes professeurs et à l'association
« Vivre parmi les autres ».

☛ **Rémy : Je suis dysphasique.** J'ai 24 ans. J'ai choisi de devenir ambulancier, c'est un service à la personne, car il y a beaucoup d'écoute. J'ai été diagnostiqué à 14 ans. Entre temps, mon parcours scolaire n'a pas été très facile : j'ai redoublé toutes mes classes ! En primaire, il a fallu me trouver une école privée car j'étais trop âgé. J'ai fait plusieurs écoles privées. Au point de vue manuel, ça se passait bien, mais pour tout ce qui était scolaire, j'avais des problèmes. Puis je suis resté 2 ans à l'école Steiner. Puis j'ai intégré une UPI, les premières qui existaient, mais ça ne m'a pas apporté grand-chose car il y avait peu de moyen. Les orthophonistes qui participaient n'utilisaient pas la bonne méthode de reconnexion. A 16 ans, j'ai décidé d'arrêter l'école, donc j'ai fait des stages pour découvrir un métier : maçonnerie, boulangerie (c'était le plus sympa pour moi, je me faisais des fiches pour les proportions). Puis j'ai été pendant deux ans dans un Centre de formation d'apprentis à la chambre de commerce. Mes parents m'ont ensuite ouvert un petit commerce de sandwiches, puis j'ai été au chômage. Maintenant, depuis 2 ans et demi, je suis ambulancier. Au début, une personne m'aidait, par



exemple pour noter les rendez-vous, le nom des personnes, des rues et des hôpitaux. Aujourd'hui, j'ai toujours mon carnet pour tout noter, si c'est compliqué je demande qu'on me note la course sur papier. Pour le permis de conduire, j'ai dû passer quatre fois mon code ! C'était difficile sur les diapos, alors que sur la route, ça allait bien. On se décourage, mais on arrive toujours à trouver de l'énergie pour continuer. Dans l'ambulance, on est toujours deux. Il faut un ambulancier avec un diplôme d'état pour savoir faire les premiers gestes de secours. Il y en a toujours un qui conduit et un avec le patient (on apprend des choses, on reconforte). Il y a parfois des situations difficiles, comme avec les clients des maisons de retraite, car ce sont souvent des personnes en fin de vie, ou également avec les jeunes handicapés lourds.

☛ **Virginie : Je suis dyslexique sévère, dysgraphique et dyspraxique.** J'ai 31 ans. J'adorais l'école mais l'école ne m'aimait pas. J'ai redoublé mon CP et mon CE1. Comme je m'exprimais très bien à l'oral, on pensait que je faisais exprès ou que j'étais bête. J'avais souvent le bonnet d'âne. Ma famille ne comprenait pas non plus. On a voulu me faire redoubler le CM1 et le CM2, mais une maîtresse remplaçante a repéré qu'il y avait un problème. Ma famille a tardé à m'emmener voir une orthophoniste : j'ai été en voir une à 6 ans mais ce n'est qu'à 10 ans que ma famille a accepté que je sois suivie. Au collège, c'était pareil. J'aimais les matières à l'oral,

comme l'histoire. En 3^e, j'ai décidé d'arrêter l'école à cause de ma rédaction du brevet qui été accrochée au mur par mon professeur de français avec la mention : « Voici ce qu'est un cancre ». J'ai donc préparé un BEP de comptabilité car c'est là qu'il y avait de place, mais je n'aimais pas les chiffres. Grâce à mon BEP de comptabilité, j'ai fait un stage de 3 semaines dans une boutique de vêtements de luxe qui a débouché sur un CDI. Je n'ai donc pas eu besoin de passer un entretien d'embauche ni d'écrire une lettre. J'ai juste misé sur l'oral et la présence, c'est pourquoi j'ai été embauchée. Puis, en ayant côtoyé le monde de la surdité, j'ai décidé d'apprendre la langue des signes, mais c'était très difficile au départ. Comme il n'y avait pas d'écrit, je pensais que ce serait facile, mais c'était totalement faux, car en fait la syntaxe n'est pas du tout la même et elle est différente de celle du français. Ce qui a été bénéfique pour moi c'est que c'était visuel : j'avais déjà l'habitude de me battre avec le visuel, à photographier les choses, les mots. Cependant, c'était compliqué à cause de ma dyspraxie, étant donné qu'il y a des emplacements à respecter pour avoir le sens de la communication. C'est encore difficile aujourd'hui. J'ai aussi des difficultés avec les mails, j'ai un problème de syntaxe. Je travaille dans un service d'accompagnement à la vie sociale, qui est financé par le conseil général du 95 pour la MDPH. Pour les réunions de travail, je prends des notes en cachette, car comme je suis dysgraphique c'est illisible, j'ai d'ailleurs du mal à me relire. Donc je porte beaucoup d'attention à l'oral et je demande à ce qu'on répète beaucoup. J'ai avoué il y a quelques mois à ma collègue que j'étais dyslexique pour qu'elle puisse vérifier mes mails et me répéter ce qui a été dit en réunion. Comme je suis interface de communication et que je n'ai pas de diplôme, tout mon parcours professionnel a été fait sur la motivation, j'ai toujours dû prouver que j'étais à la hauteur. J'avais donc envie de reconnaissance et j'ai souhaité passer le diplôme. Mon service y croyait, mais j'ai échoué parce que mon écriture était illisible, on m'a dit qu'en écrivant de cette manière je ne pourrai pas faire la formation. Donc en revenant de l'examen, j'ai avoué à ma directrice que j'étais dyslexique en m'excusant de le lui avoir caché pendant deux ans. Par chance, elle m'a comprise, car son mari est lui-même dyslexique et m'a réconforté en me disant qu'on pouvait s'en sortir !

☛ **Public** : Avez-vous essayé Dragon ?

☛ **Virginie** : Non, je n'avais aucune connaissance de ce système. Après cet échec, qui est récent, j'ai décidé de faire reconnaître mon handicap, je viens donc de rencontrer Mme Chantal VALERI et on vient de m'en parler. Pour l'instant c'est encore un peu difficile de me tourner vers ces logiciels car je viens juste de reconnaître mon handicap, mais je vais le faire !

☛ **Charlotte** : Je suis dyslexique et dysorthographe. J'ai été détectée en CP, j'ai redoublé mon CE1 car je ne

savais pas lire. Ensuite, mes parents ont toujours refusé le redoublement, alors qu'on me l'a proposé plus d'une fois, surtout au collège. En français, j'avais - 95 ! En math, je notais le résultat mais pas le raisonnement, alors on m'accusait de copier sur mon voisin. J'ai quand même réussi à avoir mon brevet, et mon Bac. Au collège, c'était très dur et au lycée, ça s'est arrangé, grâce à l'ordinateur et au logiciel Médialexie. Le lycée l'a accepté et les professeurs ont tout fait pour que je puisse m'en servir en cours. C'est grâce à ça que j'ai eu mon Bac de Sciences médico-sociales, ça m'a donné confiance en moi. Là, je suis en prépa pour passer le concours d'entrée à l'école d'infirmière.

☛ **Vincent LOCHMANN** : Est-ce qu'il a fallu vous convaincre ainsi que les autres professeurs et aussi sensibiliser les élèves pour que l'ordinateur soit accepté en cours ?

☛ **Sylvie C.** : J'étais prof principale de la classe de Charlotte. Je n'avais pas remarqué tout de suite qu'elle avait un ordinateur. Elle est venue me voir en me demandant si ça ne me gênait pas qu'elle utilise un ordinateur ? Je lui ai demandé pourquoi elle en avait besoin et elle m'a répondu qu'elle souffrait de dyslexie et de dysorthographe. Ça paraît incroyable, mais en tant qu'enseignante et en étant sensibilisée au monde du handicap, je ne connaissais pas la dyslexie et la dysorthographe. J'ai découvert un monde différent avec Charlotte. J'ai d'abord rencontré sa mère et l'infirmière scolaire pour mettre en place un PAI. Charlotte et sa mère nous ont expliqué ses difficultés et j'étais un peu angoissée en me demandant comment elle allait pouvoir obtenir son bac ? Une fois, le PAI mis en place, j'ai informé mes collègues pour la présence de l'ordinateur en classe et ça n'a posé aucun problème. Ils m'ont juste demandé comment on faisait pour les évaluations.

☛ **Charlotte** : En fait, j'avais besoin de mon ordinateur uniquement lors des contrôles des matières très écrites comme les sciences médico-sociales, l'histoire, le français et la philo.

Dans la classe, j'avais l'impression d'être montré du doigt par les autres élèves. Il y a eu un temps d'adaptation mais ils s'y sont faits très rapidement. En sciences médico-sociales, il y a beaucoup de textes à lire, et je n'arrivais jamais au bout du texte. Donc je scannais la veille les textes et je me le faisais lire par Médialexie ou un camarade.

☛ **Sylvie C.** : Je prenais en considération le problème de Charlotte mais je ne faisais pas tout en fonction d'elle. En début de cours, je lui donnais ma clé USB pour qu'elle suive sur son ordinateur, ou bien je demandais à un élève de lire à voix haute le texte. Ce n'était pas forcément systématique. J'avais le souci que Charlotte suive comme tous les autres et j'allais régulière-

ment la voir pour savoir si elle suivait, je lisais ses écrits sur son ordinateur et je l'incitais à travailler avec. Charlotte est souriante, très sociable, investie en tant que déléguée de classe, notre relation s'est donc construite aussi de cette manière. Elle a des qualités de communication qui ont facilité son intégration dans la classe. Je n'ai pas eu le sentiment qu'il y ait un problème avec les élèves de la classe, ils s'étonnaient juste pourquoi un élève est au fond de la classe pour les évaluations. Il n'y a eu qu'un problème avec un professeur que j'avais oublié de prévenir et qui n'avait pas confiance avec les données qui pouvaient être restées dans l'ordinateur.

J'ai alors été voir le proviseur-adjoint, qui est sensibilisé à ce problème puisque c'est le fils de Chantal VALERI. Je lui ai demandé que Charlotte ait à sa disposition un ordinateur spécialement pour le bac pour qu'il n'y ait pas de problèmes avec les professeurs extérieurs au lycée qui viennent surveiller les épreuves.

☞ **Vincent LOCHMANN** : Avez-vous caché cette dyslexie ?

☞ **Charlotte** : Oui, ce n'est pas facile de le dire. Comme je m'exprime bien, je ne l'ai pas dit à ma prépa, car n'importe comment au concours, je n'aurai que le tiers temps. Dans la vie courante, j'ai des difficultés pour écrire les chèques, quand je veux envoyer un mail à une personne que je ne connais pas. En général, je demande de l'aide à mes parents et à mon frère.

☞ **Sylvie C.** : Je suis assez bouleversée et émue d'entendre le parcours de tous ces jeunes et d'entendre toutes les difficultés scolaires qu'ils vivent. Je me positionne en tant qu'enseignante, il semble incroyable d'entendre ce genre de témoignage en 2010 ! Quand Charlotte m'a parlé d'un -95 sur sa copie, ça m'a paru très injuste. Les enseignants ne sont effectivement pas du tout formés au handicap en général. Moi, je l'ai été, car plus jeune, je vivais à côté d'un institut médico-éducatif et j'ai décidé de travailler avec les personnes handicapées mentales. J'ai été animatrice et remplaçante-aide médico-psychologique dans une maison spécialisée pour les adultes handicapées, mais je n'ai jamais de formation sur le handicap à l'Education nationale. Par contre, j'ai essayé de sensibiliser les élèves de la classe. Je vous conseille, en tant que parent ou enfant, de ne pas hésiter de parler du handicap, de tout de suite l'annoncer au professeur, quitte à donner des brochures d'information. Vous connaissez beaucoup mieux le monde du handicap, vous êtes capable d'en parler avec des mots très simples et surtout très accrocheurs qui nous permettent d'éviter des souffrances. De sensibiliser les enseignants de votre propre chef ne fera qu'aider vos enfants dans leur parcours scolaire. Et si vous ne trou-

vez pas d'aide dans un établissement, il vaut mieux en changer, même si ce n'est pas simple, vous trouverez toujours quelqu'un qui sera capable d'accompagner votre enfant au maximum.

☞ **Vincent LOCHMANN** : Dans ce lycée, et dans cette filière, pensez-vous qu'on a une sensibilité plus particulière, on est plus conciliant ?

☞ **Sylvie C.** : Les élèves de cette filière sont des personnes qui seront amenées à faire des métiers dans le sanitaire et social. Ce sont donc des personnes qui nécessitent des qualités humaines importantes, de respect, d'écoute, de sens de l'aide, de la communication. De plus, les enseignants en sciences et techniques sanitaires et sociales ont des formations différentes, il y a des anciennes infirmières, des anciennes aides-soi-

gnantes, des anciennes assistantes sociales, elles connaissent le métier et qui apportent une relation humaine. Les élèves viennent dans les sciences

et techniques sanitaires et sociales parce qu'ils ont cette sensibilité vis-à-vis de l'être humain ou parce qu'ils cherchent des réponses à leurs questions.

☞ **Charlotte** : Ce n'est pas forcément dans une petite structure du secteur privé qu'on trouvera de l'aide. Après avoir été dans le privé, je l'ai finalement trouvé dans le public, au lycée Jean-Baptiste Poquelin, à Saint-Germain-en-Laye.

☞ **Public** : Est-ce qu'il est difficile pour vous de lire un livre ?

☞ **Charlotte** : Je commence maintenant à aimer lire, mais pas des romans, uniquement pour mes études. Mais par exemple, pour mon Bac de français, je n'ai rien lu, j'ai uniquement regardé les œuvres qui ont été adaptées au cinéma !

☞ **Marie** : Je lis, mais pas à haute voix, car c'est une catastrophe. A l'école, je ne voulais pas dire que j'étais dyslexique, car c'est difficile de dire qu'on est différent. Mes parents, eux, le voulaient. Maintenant, je l'ai dit pour avoir le tiers temps, et finalement je ne le regrette pas.

☞ **Public** : Comment s'est passé l'apprentissage des langues vivantes ?



☞ **Charlotte** : C'est très dur. J'ai arrêté l'espagnol après la 2^{de}, car ce n'était pas obligatoire en ST2S. J'ai eu 5 en anglais au Bac. Ça ne m'a pas empêché d'avoir mon diplôme, j'ai misé sur mes points forts.

En 6^e, on se bat avec le français, donc il n'y a pas de place pour l'anglais, ce qui n'est pas compréhensible pour les profs. Il faut mieux partir en séjour à l'étranger car les cours ne nous sont pas vraiment adaptés.

☞ **Marie** : C'était très difficile à l'écrit. J'ai été faire des stages aux Etats-Unis pendant 5 semaines et 2 semaines en Ecosse. Ça m'a aidé.

☞ **Rémi** : Pas de langues.

☞ **Marine** : Rien du tout !

☞ **Virginie** : J'ai tenté l'anglais et l'espagnol. Ne maîtrisant pas le français, j'ai arrêté.

☞ **Public** : Je suis en terminale et je suis dyslexique et dyspraxique. Les profs d'anglais que j'ai rencontrés estimaient que la dyslexie ne devait pas entrer en jeu pour l'anglais.

☞ **Sylvie C.** : C'est malheureusement une question de personne. Si elle ne veut pas comprendre, elle ne comprendra pas. Passez par le professeur principal, et prenez rendez-vous avec vos parents.

☞ **Catherine BUTIFOKER (APEDA)** : Quand il n'y a pas de solution, on peut s'adresser dans certaines académies à des professeurs ressources qui en tant que collègues peuvent expliquer le problème de la dyslexie. C'est difficile à faire en tant qu'élèves ou parents car le professeur se sent généralement remis en cause, il est lui-même en difficulté devant ce problème.

☞ **Public** : Dragon, le logiciel de dictée vocale, n'est pas toujours efficace.

☞ **Réponse du public** : Il faut avoir un discours parfait, non seulement parler comme un livre mais aussi penser comme un livre. Il existe une application pour I-Phone.

☞ **Public** : Est-ce qu' l'italien n'est pas plus facile que l'espagnol ou l'anglais ?

☞ **Réponse du Public** : L'italien est plus facile car c'est une langue qui se prononce comme elle s'écrit. L'anglais est très dyslexiant, c'est une des langues les plus irrégulières entre son oral et son écrit.

☞ **Charlotte** : J'utilise Médialexie, ce logiciel me permet de dicter, de se faire lire un texte et de corriger l'orthographe.

☞ **Public**, un enfant en CM1 dyslexique et dysorthographique : Est-ce que c'est difficile d'apprendre les leçons au collège ?

☞ **Charlotte** : Oui, mais avec l'aide de tes parents et si tu as de la volonté, tu peux y arriver. Quand on veut, on peut !

☞ **Bérénice**, jeune fille dysphasique : Avez-vous eu des moments de découragement ?

☞ **Marie** : Oui, bien sûr. Mais grâce aux parents et aux amis, on y arrive. Même s'il faut prendre plus de temps que les autres (j'ai redoublé ma 1^{re} année d'école d'infirmière) et travailler deux fois plus que les autres, il faut se dire qu'on a plus de mérite. C'est une fierté.

☞ **Conclusion par une personne du public** : Ils ont acquis un courage et une persévérance qu'ils pourront toujours utiliser dans la vie courante ! ✍

POUR EN SAVOIR PLUS

- > Association Vivre parmi les autres
www.vpla-78.com
- > www.onisep.fr



METIERS DE LA CREATION

Table ronde animée par **Chantal VALERI**,
présidente d'APEDA
avec comme intervenants

Anne-Marie MONTARNAL, mère de Thomas,
ébéniste

Fabienne HOCHWELCKER, mère de Cindy,
styliste

Sophie CRETAL, directrice communication de
RH, AREVA, Antoine, graphiste

L'EBENISTERIE



✎ **Anne-Marie MONTARNAL :**

Pour présenter le métier de mon fils Thomas, ébéniste formé à l'Ecole St-Luc de Tournai en Belgique, j'ai voulu d'abord retourner à son enfance et essayer de me rappeler quand ses dons de « grand bricoleur » ont commencé à se manifester.

En grande section de maternelle, il revient un jour à la maison et se met à dessiner avec préoccupation de tout petits dessins, pas plus hauts qu'1 cm...

— j'apprendrai plus tard que ces petits dessins étaient des « pictogrammes » et faisaient partie d'un programme dont l'Education nationale était alors assez fière, d'initiation à l'écrit... ! Ne trouvant pas normal du tout qu'un enfant dessine aussi petit, j'inscris mon fils à un atelier de peinture Arno Stern qui se tient à la Maison des Jeunes du Mesnil-St-Denis dans les Yvelines. C'est l'emballement immédiat, Thomas veut retourner à l'atelier tous les après-midi après la classe, j'ai du mal à lui faire comprendre qu'il n'a lieu qu'une fois par semaine et que la semaine se compose de sept jours, qu'il faut donc attendre que ces jours s'écoulent pour retourner à l'atelier. Il a des difficultés avec les notions de temps... Je vais voir ses peintures : magnifiques, grandes, un ciel bleu, un soleil rieur, des paysages, des maisons, le bonheur !

A sa rentrée de CP, il me semble normal de l'inscrire à nouveau et voici que quelques jours avant les vacances de la Toussaint — en octobre, la responsable de l'atelier me prie de venir la voir, sans mon fils. Je me souviendrai toujours de cette visite. J'ouvre la porte de l'atelier, la responsable est assise à l'autre bout de la salle, elle ne me dit pas bonjour mais me lance :

« Alors Madame, vous divorcez ? Je tombe des nues .

— Non, pourquoi ?

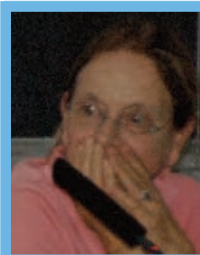
— Eh bien, venez voir ce qu'il peint votre fils ! »

C'était l'horreur, une tristesse infinie : quelques toutes petites touches de couleurs recouvertes tout de suite par de grandes surfaces grises et de noires !

C'est vrai que de l'école, mon fils revient triste, tourmenté, malheureux, désorienté, angoissé... La nuit, il fait de terribles cauchemars, hurlant, terrorisé ! Sa dépression est là, visible sur sa peinture, je ne saurai que quatre ans plus tard que la cause de ce malheur était son trouble des apprentissages, la dyslexie ...

La semaine précédant les vacances de Pâques de son année de CE1, il fait un matin un réel malaise, une crise d'angoisse, je comprends qu'il faut le sortir de son école. Par chance, je trouve une petite école de village à Bazoches, classe unique utilisant les méthodes Freinet. Ce seront deux années de bonheur pour Thomas, il devient un grand spécialiste des kermesses et des fêtes organisées par l'école. Le travail de la semaine est donné le lundi, il fait tout de suite avec plaisir ses devoirs de mathématiques, laisse le français pour le faire tout au long de la semaine, des exercices à trous... Je n'ai pas de remarques particulières à leurs propos de la part de la maîtresse...

A la fin de la seconde année, je découvre un de ses cahiers : illisible, les mots reliés ensemble remplissant toute la longueur de la ligne. Là, je me dis qu'il y a quelque chose de pas normal !



A la télévision, nous découvrons, lors d'une émission de Bernard Pivot, le Dr Debré Ritzen présentant son livre sur les petits dyslexiques. Nous allons consulter aux Enfants Malades et le diagnostic tombe : « une dyslexie moyenne, vous venez trop tard, mais

au moins votre fils aura-il été heureux en classe pendant deux ans ! C'est rare ! ».

Sa première œuvre en bois est faite alors qu'il redouble le CM2 à l'école Ste-Thérèse-de-Chevreuse. Il veut plaire à sa maîtresse qui est fort sympathique, il me demande l'autorisation de construire un camion pour son fils et de lui réaliser un maillet pour qu'elle puisse taper sur son bureau lorsque les élèves de la classe bavardent trop. Cette année-là, il se construit aussi un cartable en bois à roulettes, avantages : il est grand et il peut y mettre tous ses livres et ses cahiers, et surtout il peut s'asseoir dessus en attendant l'autobus, et là, il est le seul élève assis, tous les autres sont debout, bien sûr, s'il a des roulettes c'est parce qu'il est lourd !

A son entrée en 6^e, je constate tout de suite sa difficulté pour faire son cartable : assis par terre dans sa chambre, l'emploi du temps d'un côté, ses cahiers et ses livres en désordre de l'autre, il semble perdu... Je me dis que je ne dois pas l'aider mais le laisser se débrouiller tout seul. Un après-midi, il file à travers la cuisine où je me tiens et m'annonce : « J'ai trouvé ! ».

Dans le garage à côté, j'entends la scie sauteuse fonctionner... 1h plus tard le voici avec une petite bibliothèque d'environ 1 m x 1 m, 3 fois 3 casiers en hauteur et en largeur, soit 9 casiers en tout. Au niveau de chaque case, il colle une étiquette portant le nom de la matière : français, anglais, mathématiques..., puis pour chaque jour,

il fabrique une grande feuille portant des ouvertures correspondant aux cases des matières enseignées de la journée. Ainsi, il fait son cartable en 10 s !

En 3^e, nous nous préoccupons de son orientation : l'orienteur professionnel de la Caisse des Allocations Familiales nous assure : votre fils deviendra un excellent mécanicien d'automobile ! C'est l'époque où il est un passionné de voiture et reconnaît à 100 m la marque et le type de voiture que nous croisons. Je cherche une école de menuiserie, le premier établissement consulté répond qu'il n'est pas sûr qu'il puisse être pris. Je vais à St-Gervais aux Compagnons du Devoir, un rendez-vous est donné pour faire une dictée le samedi suivant.

Je dois beaucoup aux amis de l'APEDA belge, ainsi qu'à Anne-Marie Dequidt, alors APEDA Nord, pour leur soutien et les informations transmises concernant l'institut St-Luc près de Tournai. Nous nous rendons à la journée Portes ouvertes de l'école qui a lieu chaque année le 1er mai : C'est la joie ! La grande école reçoit dans la bonne humeur, nous visitons toutes les sections : architecture, art graphique, imprimerie et ébénisterie, nous admirons les meubles, nous faisons connaissance avec l'équipe enseignante, nous prenons notre repas servi par les parents d'élèves de la section. Les années suivantes, à notre tour, nous ferons partie de cette équipe et nous participerons au service des repas.

Thomas est accepté dans l'école : une nouvelle vie commence. Ils sont un petit groupe d'élèves français à prendre le train gare du Nord à Paris — il n'y a pas encore le TGV —, ils emportent le dîner du dimanche soir et le mangent lorsque le train arrive à Douai ; au terminus de Lille, ils prennent un autre petit train qui les dépose à l'école.

Toutes les matinées à l'école sont réservées au travail manuel, les après-midi à l'enseignement. La première année une logopède (orthophoniste en Belgique) vient à l'école et lui donne des séances de rééducation, elle assiste aux conseils de classe ! Les années suivantes, il prendra des leçons avec son professeur de français. A l'époque, la dyslexie est déjà reconnue par la loi belge et ne pose pas de problème pour sa prise en compte au sein de l'école. Le premier contact parents-enseignants a lieu la veille des vacances de la Toussaint et le moment précis de la rencontre avec son professeur d'ébénisterie m'est resté gravé avec précision en mémoire. Nous rentrons dans un petit bureau où il se tient assis, il lève la tête et voit Thomas et dit « Ah voici, mon ami Thomas ! ».

Tout au long de ces quatre années à l'école, nous avons admiré la qualité de l'enseignement et la qualité humaine de toute l'équipe. Ce sont des années heureuses, exigeantes, Thomas réussit bien et facilement. Il fabrique un meuble pour chaque fin d'année : une table roulante avec marqueterie, un semainier

sculpté — pour chaque sculpture des points en plus —, un grand bureau en acajou recouvert de cuir, et la dernière année un cabinet sur pied pour bibliothèque Art déco, dont mon fils trouve la photo à la bibliothèque de l'école.

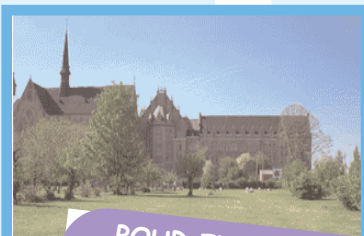
C'est la première fois qu'un meuble Art déco est fabriqué à l'école : « je voulais me distinguer » m'a-t-il expliqué il y a quelques jours. Il s'est aussi distingué en présentant son meuble aux membres du jury d'examen, puisqu'il leur pose deux questions : premièrement de trouver comment ouvrir la porte du meuble — c'est facile —, mais ensuite comment ouvrir le secret derrière le petit miroir du milieu... et ils ne le trouvent pas. Derrière ce miroir, Thomas a posé un paquet de cacahuètes et de quoi prendre l'apéritif, ce qui pouvait également être mal pris ! Il reçoit le prix d'excellence. Ce n'est qu'il y a peu de temps que mon fils nous a dit que l'école lui avait proposé d'intégrer l'équipe enseignante... peut-être que si nous l'avions su, nous aurions insisté pour qu'il le fasse.

Il me faut rappeler un autre travail fait à St-Luc : il devait faire un exposé sur une recherche personnelle : il choisit « l'influence du jardin de Giverny sur la peinture de Claude Monet » — Il aime beaucoup jardiner. Nous avons activement participé à l'élaboration de cet exposé en visitant avec lui Giverny à des saisons différentes, Thomas prenant des photos et recherchant des diapositives des tableaux de Claude Monet. Il accompagne son exposé de musique qu'il choisira en puisant dans les compositeurs de l'époque, Ravel, Debussy, Saint-Saëns...

Après St-Luc, Thomas part en Angleterre chez un restaurateur de meubles anciens, ses dons pour le mime vont beaucoup l'aider au début de son séjour, car il ne parle pas très bien l'anglais. Il prend également des cours avec une rééducatrice de dyslexie anglaise que nous avons connue grâce à nos amis anglais de l'EDA, Jennifer et Robin Salter, ancien président de l'EDA. La rééducatrice écrira un article sur la dyslexie de son élève français !

Revenu à Paris, il suit pendant deux ans une école de Commerce et de communication d'Objets d'Art qui lui permet de faire des stages chez un commissaire priseur, un antiquaire, et une société d'expertise en œuvres d'art, c'est ce dernier stage qu'il trouve le plus intéressant.

Ses emplois : Il va rester environ 9 mois chez son premier employeur. Interrogé, il m'a expliqué « le travail était intéressant, mais il avait un caractère particulier, et moi j'étais jeune et fougueux ». En arrivant chez ce patron, il lui incombe la tâche du ramassage des copeaux tombés par terre, il invente rapidement un système pour qu'ils tombent tout de suite dans une poubelle. Puis, il pose un petit bras en fer qui maintient le pinceau dans le pot où chauffe la



POUR EN SAVOIR PLUS
-> Institut St-Luc de Tournai
www.islt.be

colle, de manière à ce qu'il ne vienne pas se coller au bord.

Un jour, Thomas demande un rendez-vous à son patron pour discuter avec lui, de son travail de façon très polie, il lui pose alors la question : « Monsieur, pourquoi est-ce que vous m'exaspérez autant ! ». Il m'a expliqué ensuite avoir utilisé ce mot qu'il entendait si souvent prononcer pas son patron. Les dyslexiques ne connaissent pas toujours le sens fort des mots, Thomas est renvoyé dans la demi-heure qui suit.

Il met un certain temps pour trouver un nouveau travail, qui va consister au départ à fabriquer des tables japonaises, il a un certain nombre de tables à faire par mois, qui sont ensuite laquées et envoyées aux Etats-Unis. Thomas va de mois en mois améliorer sa technique, et terminer avant la fin du mois le nombre requis de tables, après il peut faire un travail qui l'intéresse vraiment. Le travail devient de plus en plus intéressant d'autant plus que la fabrication des tables japonaises est délocalisée en province. Il va passer quatre ans chez cet ébéniste : il participera à la fabrication des fauteuils de la tribune officielle des Champs-Élysées lors du défilé du 14 Juillet commandée par Jacques Chirac. Les derniers mois, avant de quitter la capitale pour partir en province pour des raisons familiales, il va travailler au musée des Arts Décoratifs au Louvre à restaurer la boiserie « dite à la Capucine ».

Actuellement, il est entrain de commencer des démarches pour ouvrir son propre atelier d'ébénisterie à Ste-Foy-lès-Lyons. ✎



Anne-Marie
MONTARNAL

Auteur de *Le Tiroir coincé ou Comment expliquer la dyslexie aux enfants*,

éditeur Tom Pousse, 2009.

Ce livre explique de façon simple et claire à l'enfant dyslexique les difficultés qu'il rencontre et pourquoi. Il peut être lu en classe pour une meilleure intégration de l'enfant dys.

n'était pratiquement pas faite. En CE1, la maîtresse s'est aperçue qu'elle ne maîtrisait pas la lecture. On débuta l'orthophonie. Elle était très bonne en maths, donc on pensait qu'elle allait compenser. En CE2, l'enseignante était complètement hermétique à ce que je lui proposais pour aider ma fille. Se sont enchaînés alors une dépression et un début d'anorexie, on a commencé une psychothérapie.

Avoir un enfant dys occupe beaucoup de temps, mais il ne faut surtout pas oublier la fratrie, qui souffre aussi, c'est une problématique familiale.

Je l'ai donc retirée de son école et l'ai inscrite dans mon école, où je savais qu'il y aurait une écoute particulière. Parallèlement, j'ai incité mon inspecteur à faire ouvrir une CLIS TSL, ce qui fut ma petite victoire professionnelle !

En 6^e-5^e : je ne pensais pas qu'elle pourrait s'épanouir dans le collège proposé par la carte scolaire, donc contre toutes mes convictions laïques et républicaines, je l'ai inscrite en école privée, où il y avait un partenariat, une ouverture, un dialogue avec les familles que je trouvais plus constructif.

En 4^e, son professeur de mathématiques — qui d'ailleurs vérifiait si elle mangeait à la cantine, car elle continuait d'être anorexique —, me reçoit pour me signaler qu'elle s'ennuyait en maths. L'école étant loin, elle était extrêmement fatigable, j'ai donc réussi à la faire entrer dans un collège public, où j'avais une amie, professeur de français, elle-même mère d'une enfant dyslexique. Le directeur l'a acceptée à condition qu'elle fasse allemand en deuxième langue — pour qu'il puisse conserver sa classe d'allemand ! L'écoute était très intéressante au niveau de l'apprentissage des langues. Son professeur d'anglais lui passait des cassettes pour réentendre les cours. Elle a bénéficié de nombreux aménagements, alors que les PAI et PPS n'existaient pas encore.

En ce qui concerne l'orthophonie, il y a eu des coupures, il y a eu des moments où elle a tout lâché parce que c'était trop, tout en se disant qu'on se donnait la possibilité d'y revenir plus tard.

En 3^e, elle réussit le brevet grâce à la notation continue, car elle était quand même une élève moyenne. C'est à ce moment-là que son professeur d'arts plas-

LE STYLISME DE MODE

✎ Fabienne HOCHWELCKER :

Ma fille, Cindy, dyslexique, est âgée maintenant de 23 ans. Je suis enseignante en élémentaire, et donc la vision que j'avais de ma fille en difficulté scolaire a été un peu faussée de par ma profession. Aussi son parcours a été chaotique car je ne comprenais pas ce qu'était la dyslexie avant d'y être confrontée. La formation des professeurs en la matière est bien en deçà de ce qu'elle devrait être.

Cindy était une enfant extrêmement solitaire qui aimait beaucoup bricoler à la maison. Elle aimait inventer des objets, elle était déjà dans le volume, même petite. LE CP s'est passé de manière neutre, étant donné qu'elle n'a rien appris et que je n'ai strictement rien vu ! Etant de la fin de l'année, la maîtresse me disait invariablement qu'elle manquait de maturité. Elle apprenait ses textes de lecture par cœur. Son contournement essentiel était de s'endormir le soir à 16h30 et de dormir jusqu'au lendemain matin, si bien que la lecture du soir



tiques me convoque pour me dire qu'elle avait un don pour ce qui est artistique et qu'il faudrait l'orienter vers une carrière artistique. L'année de 3^e est une année où il faut déjà commencer à chercher une voie d'orientation professionnelle pour les dys.

Elle est donc entrée dans un lycée où elle a passé un Bac STI Arts Appliqués. Les trois années ont été difficiles, mais elle s'est vraiment épanouie. Elle s'est réconciliée avec le livre grâce au livre d'art. Le livre était auparavant pour elle une punition, et là, elle a découvert qu'il y avait d'autres plaisirs dans le livre.

Le bac de français ne s'est pas trop mal passé car elle a osé le dire à l'examinateur. En revanche, au bac, ce fut une catastrophe, car elle a manqué de temps. Elle ne voulait absolument pas demander le tiers temps. Donc pas de Bac...

L'année de terminale, on a démarché des écoles de stylisme. Il fallait un book mais il fallait aussi le bac ! Elle n'a donc pas été acceptée. Puis j'ai rappelé une des écoles qui l'a finalement prise sans son bac, la directrice ayant un souvenir précis de son book. Elle était la seule de sa classe à ne pas avoir le bac. Elle avait su montrer ses capacités et ses compétences. Elle a passé trois années heureuses dans cette école, à partir du moment où il fallait être dans la création. Mais elle a quand même dû s'adapter au moule : par exemple, quand on lui demandait de monter un projet, elle partait toujours de l'objet final et faisait la recherche après, contrairement à tout le monde. Le grand mot de la dyslexie c'est le contournement !

A l'issue de cette formation, elle avait progressé à tous les niveaux : il y a tout un cheminement scolaire, mais aussi psychologique qui est très important pour ces enfants.

Elle a obtenu son diplôme en présentant une collection en fin de 3^e année et aujourd'hui, elle recherche du travail, ce qui dans ce domaine-là est un problème qui se pose pour tout le monde, qu'on soit dys ou pas. Mais c'est quelqu'un qui sait rebondir : elle a eu des stages chez Christian Lacroix, à l'opéra Bastille, puis après un an de vaines recherches, elle s'est dit qu'il fallait qu'elle trouve une solution pour devenir autonome financièrement. Elle a donc trouvé un emploi alimentaire dans la restauration — n'ayant comme diplôme reconnu que le brevet —, et pour ne pas perdre la main, elle donne des cours de couture à des adultes et des cours de 3D à des ados, c'est-à-dire tout ce qui est dans le volume. Elle a monté également une auto-entreprise, car elle ne désespère pas un jour de vivre de son art.

Quand on a un projet de vie, même si c'est utopique, il n'y a que de cette manière qu'on peut avancer et trouver sa place dans la société.

J'ai beaucoup appris avec elle sur la difficulté scolaire : c'est extrêmement formateur en tant que parent et en tant qu'enseignant. Je me rappelle un dossier sur l'histoire du corset où elle me retraduisait ce qu'elle voulait dire, car elle n'arrivait pas toujours à utiliser le bon mot. Cela peut d'ailleurs créer des malentendus avec les professeurs. Par exemple en-

fant, elle ne comprenait pas les jeux de mots, elle était donc un peu en décalage, c'est problématique quand on s'adresse à un public qui n'est pas initié aux problèmes des dys. Et quand on cherche du travail, on doit faire des lettres de motivation. C'est pourquoi le rôle des parents est essentiel et certainement *ad vitam aeternam*, car on



LE GRAPHISME



☛ **Sophie CRETAL :**

Antoine a effectué un stage d'un mois qui nous a tous beaucoup marqués, employeur et équipe. AREVA est une entreprise au sein de laquelle la population est essentiellement masculine et composée surtout d'ingénieurs. Au sein de la Direction des ressources humaines, il y a une direction du marketing RH qui fonctionne comme une agence de communication interne et qui comprend en autres un département multimédia RH : c'est là qu'Antoine a fait son stage.

Olivier BURGER est venu me demander si j'avais besoin d'un stagiaire. Il m'a proposé d'intégrer Antoine, 19 ans, dysphasique.

A première vue, je n'étais pas sensibilisée plus que cela au handicap et par ailleurs j'avais une liste de stagiaires disponibles, alors pourquoi choisir un jeune handicapé ?

Olivier étant tenace et convaincant, j'ai finalement accepté, d'autant plus qu'avec mon équipe plutôt jeune, nous pensions qu'il n'y aurait pas de frein. En fait, mon équipe s'inquiétait surtout de savoir si elle saurait adopter le comportement approprié.

Comme nous avons un processus très structuré, nous avons informé tout le monde au sein de la direction RH corporate. On avait envie que ce soit connu et officiel. Antoine a eu pour mission de créer un logo. Il s'est assez vite intégré — il avait un tuteur de 27 ans.

Les deux facteurs qui ont facilité l'intégration ont été le fait que l'équipe était jeune et la nature même du métier, celui de la communication, qui est un métier très visuel.

Antoine nous a apporté beaucoup : le chemin que nous avons fait grâce à lui est étonnant. L'équipe a aujourd'hui complètement changé. Le ton direct d'Antoine et sa grande transparence nous ont aidés à prendre du recul. Dans ce genre de métier où l'on est souvent sûr de son talent, il a su nous remettre à notre place. L'équipe est davantage capable de se remettre en cause et de prendre plus de temps pour réfléchir. Il nous a obligé à nous poser, car avec lui on ne pouvait pas aller trop vite, et cela a été très utile.

On va bien sûr se servir du logo qu'il a créé ! ✎

METIERS DE LA NATURE ET METIERS VERTS

Table ronde animée par **Chantal VALERI**,
présidente d'APEDA
avec comme intervenants

Mme GUYOT, professeur de TECOMAH (78)

Catherine BAUDOUIN, formatrice d'enseignants
en Maisons Familiales et Rurales (voir son intervention p. 26)

L'ECOLE TECOMAH

Au sein d'un parc paysager de 120 ha, aux portes de Paris, TECOMAH est un établissement d'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Créée en 1963, elle est spé-

cialisée en horticulture et propose des formations aux métiers de l'environnement et du cadre de vie.

Les cursus vont de formations techniques (Bac Pro) aux formations supérieures (BTS, licences professionnelles, Bac + 4 et Bac + 5).

Pour rentrer dans cette école il y a un examen (test en mathématiques, biologie et français) et un entretien pour mesurer le degré de motivation.

Les métiers de la nature et des métiers verts sont physiques et dynamiques.

Le Bac professionnel

C'est une formation en contrôle continu pendant 3 ans, cela compte pour 50 % des notes au bac.

Sur une semaine : 2 jours et demi sont consacrés aux matières générales et le reste à la pratique.

-> Une semaine de cours

anglais, histoire-géographie, mathématiques, français, cours technique, équipement agro, biologie végétale, biologie générale, sport

-> 1 semaine de stage

chez les horticulteurs avec un rapport à rédiger

Débouchés : taux d'insertion à la sortie de l'école est de 85 %.

-> BTS

-> formation d'une année qualifiante

-> le monde du travail

. les entreprises horticoles privées

. les collectivités : dans les serres des villes

. les jardineries

. autres métiers : l'aménagement paysager, la décoration événementielle (salon professionnel...). ✍



Témoignages de 3 adolescents, 2 dyslexiques et 1 dysphasique :

Pour eux, les qualités des dys :

- très travailleurs
- volontaires
- solides
- ils savent compenser

Le parcours du jeune dysphasique :

Après CAP pâtissier, il a jugé le métier trop physique et son patron était difficile.

Il s'est alors reconverti dans l'horticulture. Le sport l'aide beaucoup.



POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.tecomah.fr
- > www.sodexo.fr
- > www.isatis-apajh.com

METIERS DE LA RESTAURATION

L'ESAT ISATIS

Depuis 1992, ISATIS (Inter-Structures d'Aide au Travail et à l'Intégration Sociale) développe un concept original qui permet à des personnes en situation de handicaps, de préparer une insertion sociale et professionnelle en deux ou trois ans, selon l'activité choisie.

Le CAT, Centre d'Aide par le Travail, et l'ESAT, Etablissement et Services d'Aide par le Travail, forme un unique dispositif. Les CAT sont l'ancienne appellation des ESAT.

L'ESAT est un lieu de passage de l'univers protégé vers le milieu ouvert. Les personnes sont détachées dans des entreprises.

Ces structures ont aussi pour objectif de valider des acquis d'expérience pour passer un CAP, par exemple d'ouvriers paysagistes.

3 familles d'activité :

- sous-traitance industrielle : préparation de commande
- services : entretien d'espaces verts, nettoyage
- cuisine de collectivité : une cafétéria s'est ouverte en mars 2010 : 10 adultes handicapés encadrés par 3 professionnels servent 210 plats par jour. Les consignes sont affichées sous forme de pictogrammes pour faciliter la lecture et la compréhension des consignes.

La moyenne nationale des adultes sortant du milieu protégé vers le milieu ordinaire est de 2 à 3%. L'ESAT ISATIS, s'efforce de conduire 35 à 40% vers ce milieu dans un temps limité. ✍️

SODEXO

restauration collective et services



24 000 salariés sur 3000 sites. Les sites sont de petite taille, car seulement 150 sites sont supérieurs à 20 salariés. Le principe de la Mission Handicap est qu'elle fonctionne comme des minis AGEFIPH internes.

- Ses actions consistent à développer le recours au secteur protégé (ESAT, Entreprises adaptées, UPI) et à gérer le financement pour ses employés reconnus RQTH.
- Son objectif : embaucher en 3 ans 300 personnes handicapées en CDI ou CDD.
- Les affectations sont effectuées selon les compétences, par une personne responsable des ressources humaines sur le site (il n'y a pas de RH Handicap).
- Des aménagements de poste sont décidés « s'ils ne sont pas irraisonnables », exemple : achat de siège assis-debout.
- Ou des réorganisations sont décidées, exemple : recréer le travail de pluches afin de consommer des produits frais.

Table ronde animée par **Mme SARRAZIN**,
administratrice APAJH

avec comme intervenants

Alain MASSON,
responsable Mission Handicap de SODEXO

François GALATIOTO,
directeur de l'ESAT ISATIS à Villefontaine (38)

Dominique CAZENILLE, directeur pédagogique
de l'UFA de Brunoy (91)

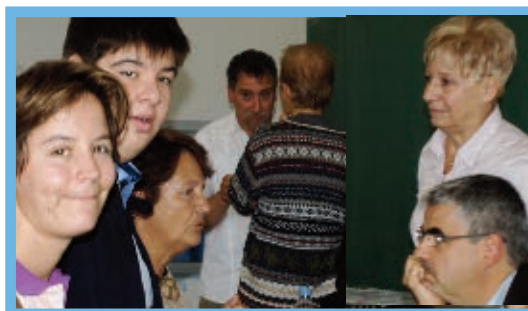
L'entreprise propose un stage d'immersion de deux semaines ou un contrat d'alternance en CFA (Centre de Formation des Apprentis).

-> **Les facteurs clés de succès de l'intégration :**

- prendre du temps pour expliquer le handicap ;
- mettre en place un tuteur en lien avec les associations entre autres ;
- mettre en situation de réussite les personnes ;
- la rencontre des acteurs : pour créer la confiance et être au clair avec ses difficultés. Accepter ses difficultés pour se mettre en route, pour s'améliorer, pour compenser ses difficultés.

-> **Les outils :**

- adaptation du poste
- bilan de compétences
- aménagements techniques
- organisation des tâches
- résoudre les problèmes liés à la fatigabilité.



Quand il y a une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la nature exacte de l'handicap n'est pas nécessaire.

-> **Comment faire pour postuler**

Il faut envoyer un CV à la mission handicap et au directeur RH.

-> **Quels aménagements pour les jeunes porteurs de troubles dys ?**

Il s'agit de contourner les problèmes liés à l'orientation et aux transitions. Il faut aussi mesurer leur niveau de fatigabilité.

L'orientation c'est aussi reconnaître : le droit à l'erreur, le droit de faire évoluer son projet de vie, le droit à une seconde chance.

-> Les outils :

- logiciel d'élaboration du projet professionnel : Pass Avenir
- service d'orientation : CIO, SCUIO
- enseignants spécialisés pour l'anglais
- ergothérapeutes pour l'ordinateur
- secrétaire pour les examens

POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.lecolepourtous.education.fr
- > www.inshea.fr/bibliographie.php?id_menu=0&id_ssmenu=146&id_rubrique=&id_ssrubrique=243

METIERS DE L'INDUSTRIE ET DE LA LOGISTIQUE

Table ronde animée par **Pierre PELISSIER**

administrateur APAJH

avec comme intervenants :

Joël REPESSE, professeur d'électricité de lycée professionnel, à Perpignan (66)

Jean-Yves GELLY, chef de projet informatique ACERGY (92)

José FERNANDES, directeur de l'ESAT APAJH Taverny (95)

Augustin PALUEL et Martin LOCHMANN de l'entreprise Michel Et Augustin (92)

L'ENTREPRISE ACERGY

L'activité de l'entreprise est de construire des plates-formes pétrolières en mer. C'est une entreprise internationale aux capitaux anglais et norvégiens, qui propose principalement une fonction du type chef de projet.



En France, il y a 1000 personnes basées à Suresnes, dont 500 ingénieurs jugés très qualifiés. Les clients de l'entreprise sont principalement des pétroliers (quatre à cinq clients).

L'entreprise a besoin de beaucoup d'ingénieurs et des salariés qui parlent l'anglais.

En 2008, le projet handicap démarre parce que l'entreprise souhaite :

- la volonté de diversifier la population des employés ;
- augmenter le nombre de personnes en situation d'handicap.

Nombre de personnes en situation d'handicap :

- 2 en 2008
- 10 en 2010

Comment se réalise l'accueil ?

- Sensibilisation de l'entreprise
- partenariat avec les écoles et Tremplin.

Expérience avec les dys :

pratiquement aucune, mais l'entreprise a une réelle volonté pour agir :

- aménagement des horaires ;
- proposer des outils ;
- préparer les équipes pour accueillir la personne.



L'ELECTROTECHNIQUE

Expérience en lycée professionnel

Pour les métiers de l'électrotechnique, des outils informatiques sont utilisés pour compenser des troubles dys :

- logiciels traditionnels : XWrd, Excel...
- logiciel professionnel pour les schémas et les didacticiels
- logiciel de reconnaissance vocale
- logos, images
- adaptation de la vitesse de la souris
- tous les logiciels gratuits de l'INSHEA pour :
- les schémas électriques : Qelectrotech VO.22 (pose

de symboles, assemblage, intuitif)

- pour tracer des dessins : Trousse Géo Tracé (dessin technique)
- pour commenter les schémas : reconnaissance vocale

Les avantages :

- redonner confiance en soi
- augmenter les compétences acquises
- la correction orthographique

Les inconvénients :

- apprentissage plus ou moins long des outils
- la dictée vocale peut-être perturbante pour l'élève ou ses camarades
- la singularité plus accentuée vis-à-vis des autres élèves

L'ENTREPRISE MICHEL ET AUGUSTIN

L'entreprise est non assujettie à l'obligation d'embaucher des personnes en situation d'handicap, mais la devise de l'entreprise est :
« un homme pour les autres ».

Michel Et Augustin, est une entreprise alimentaire avec sensibilité particulière à tout ce qui est économie solidaire, développement durable.

L'idée d'intégrer un dys vient d'une de leur collaboratrice qui s'est investie particulièrement dans ce projet : créer un poste de travail pour un dysphasique.

Le but est de créer un vrai poste qui soit adapté aux compétences du jeune.

Ils ont repris l'ensemble du process de travail des collaborateurs existants pour isoler les tâches qui pourraient être prises par le nouvel arrivant. Les collaborateurs étaient déchargés de certaines tâches, ce qui leur a permis de se consacrer davantage aux autres (commerciales, conception,...) et le poste dys est un vrai poste qui a sa justification économique et permet autonomie et responsabilisation.

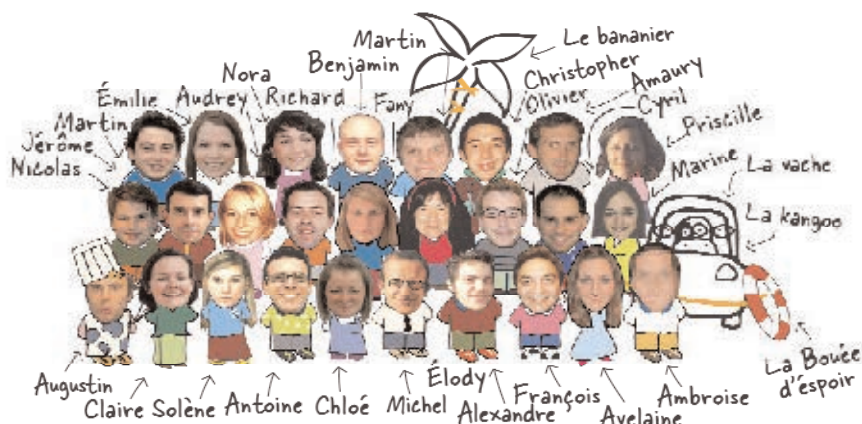


Michel de Rovira

Diplômé de l'ESCP-EAP et de l'Insead, il a travaillé chez LEK Consulting en tant que consultant en stratégie dans l'agroalimentaire et a effectué plusieurs missions de développement pour le compte de meuniers américains.

Augustin Paluel

Diplômé de l'ESCP-EAP, il a tout d'abord travaillé en tant qu'analyste en stratégie pour le Club Méditerranée, a cofondé une entreprise spécialisée dans le datamining et a été chef de produit marketing chez Air France. En 2001, il a passé un CAP-BEP de boulanger !



POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.acergy-france-ingenierie.com
- > www.micheletaugustin.com

LES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA FORMATION ET L'ORIENTATION

Table ronde animée par **Régine TCHAGKARIAN**, administratrice APEDA
avec comme intervenants

Eric CHENUT, président de DROIT AU SAVOIR

Arnaud UKALO, chargé de mission au service de projet professionnel
du SISU (54)

Christian GRAPIN, directeur de Tremplin Entreprises

Catherine BAUDOUIN, formatrice en Maisons Familiales et Rurales

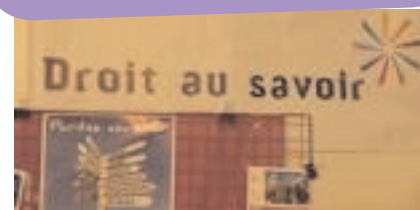
Pierre PELISSIER, administrateur APAJH

Véronique AURIOL, consultante RH et formatrice PRO@VENIRS

POUR EN SAVOIR PLUS

-> www.droitausavoir.asso.fr

-> Ligne Azur : 0810-35-10-13



DROIT AU SAVOIR

Les problématiques liées à l'orientation et aux transitions

Le collectif DROIT AU SAVOIR a une dizaine d'années. C'est un collectif inter-handicap de 39 organisations qui défendent l'accès et l'accompagnement des jeunes. Notre objet est toute la formation, qu'elle soit scolaire, universitaire ou professionnelle de 16 ans jusqu'au premier emploi stable. En fait, le postulat de départ est que pour réussir son insertion sociale, il faut réussir son insertion professionnelle. Notre but est donc d'amener les jeunes en situation de handicap à un niveau de formation le plus élevé possible en fonction de leurs compétences.

On regroupe un certain nombre d'organisations dans tous les secteurs de handicap et les fédérations de parents d'élèves.

On s'intéresse surtout à la problématique bien particulière de la situation de handicap qui est la problématique de transition.

Il y a eu beaucoup de progrès pour la transition du collège au lycée, mais c'est surtout sur l'articulation lycée-enseignement supérieur qui pose des problèmes.

8 étudiants sur 10 font des études post-bac, mais chez les étudiants en situation de handicap, seuls 2 sur 10 accèdent aux études supérieures.

Constats

Le niveau de formation des personnes en situation de handicap : seuls 18 % ont leur BAC et ont fait des études supérieures, l'ensemble reste à niveau BEP-CAP.

Il y a une inéquation entre le niveau validé et la recherche, il faut donc mobiliser l'ensemble de la communauté éducative sur cet enjeu : le personnel de l'orientation, les enseignants référents, les professeurs principaux...

Propositions générales

- interpellier les professionnels de l'orientation et l'information

- sensibiliser les lycéens et les parents de ne pas s'autocensurer.

On a organisé depuis 3 ans près de 25 Journées « Handicap : l'enseignement supérieur, c'est possible » sur 15 académies. Ces journées ont vocation de montrer les dispositifs d'accompagnement qui existent dans l'enseignement supérieur. L'organisation de l'accompagnement ne se fait pas dans les mêmes conditions. Il n'y a pas une personne qui accompagne, on est sur des aménagements professionnels, les établissements d'enseignement supérieur ayant pour vocation de prendre en charge tout ce qui relève de la nécessité pédagogique, le reste de l'accompagnement relevant de la MDPH. Notamment sur la question des dys, les besoins d'accompagnement ne sont pas bien connus par les chargés de mission, les professionnels qui sont chargés de l'évaluation. Ceux qui connaissent le mieux les besoins d'évaluation sont les étudiants eux-mêmes et leur famille. Des équipes de relais sont donc chargées d'évaluer les besoins d'accompagnement et on fait en sorte, car ce n'est pas encore systématique malgré les textes, que les étudiants soient entendus par ces commissions et ensuite en lien avec le secteur associatif compétent, on met en œuvre les besoins évalués. Il ne faut pas accepter ce que l'on vous octroie mais demander ce dont vous avez besoin. Il y a parfois des rapports de force sur quelques campus. Cela progresse bien mais il y a encore à faire.

DROIT AU SAVOIR a été créé en décembre 2001.

Aux 10 membres fondateurs (AFM, ANPEA, ANPEDA, APAJH, APF, CFPSAA, FSEF, GIHP, LMDE, UNAFAM) représentant tous les types de handicap pour promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap, se sont adjoints en quelques années 29 autres organisations.



On a travaillé avec plusieurs associations sur un numéro spécial sur les troubles de l'apprentissage que l'on a diffusé auprès des chargés de mission pour les sensibiliser.

- s'appuyer sur les enseignants référents pour envisager des poursuites d'études - sortir des représentations traditionnelles
- confronter les choix d'orientation aux possibilités d'accompagnement global : on a donc travaillé à l'élaboration d'une base de données gratuite sur le site de DAUS (Droit au Savoir) qui est en ligne depuis peu. Elle référence l'ensemble des services pour accompagner sur tous les campus métropolitains. Car certains jeunes ne mettaient pas en place leur cursus de formation parce qu'ils devaient changer de ville. Bientôt, nous mettrons également en place des informations sur le champ professionnel.

Les stages

Nous nous mobilisons également beaucoup sur le rôle des stages car ils sont déterminants pour affirmer ou confirmer un projet, c'est une possibilité de se confronter au monde professionnel. Que ce soient les stages de découverte de 3e jusqu'aux stages de cursus : ils vont permettre de se mesurer à ses propres difficultés, de conforter un projet d'orientation ou d'éviter de mettre en place une formation qui ne serait pas compatible avec ses difficultés.

Les stages ne se font pas obligatoirement que dans le secteur privé, les fonctions publiques doivent être envisagées.

L'orientation, c'est aussi reconnaître

- le droit à l'erreur
- le droit de faire évoluer son projet de vie en cours de cursus
- le droit à une seconde chance : il y a un certain nombre de dispositifs institutionnels pas très connus, qui permettent, quand on est en formation, de pouvoir mobiliser des financements, notamment par le biais de l'AGEFIPH pour pouvoir réorienter un projet si le premier ne convient pas.
- il faut donc se rapprocher des services universitaires, des services spécialisés (comme le SISU), des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle quand ils existent.

Il faut aussi savoir qu'on a **droit à une individualisation de son parcours formation**.

Il n'y a pas de schéma type : ce n'est pas parce qu'on a tel type de handicap qu'on a tel type d'orientation professionnelle. C'est au regard de ses compétences, de ses souhaits, que l'on doit construire son projet, son orientation. Il faut donc être vigilant aux évolutions d'aujourd'hui : certaines universités et certaines entreprises sont dans une logique qu'on appelle adéquationniste, c'est-à-dire qu'on met les jeunes en formation sur des rails qui vont conduire à un emploi, ce qui n'est pas si évident. D'abord parce que entre temps le monde de l'emploi évolue et parce qu'au sortir du lycée, on ne sait pas toujours ce qu'on souhaite vraiment faire. Donc, il faut garder la capacité de transformer son projet au fur à mesure de ses expériences, de ses confrontations au monde professionnel pour pouvoir être libre, de ne pas se retrouver avec une formation valable que pour une entreprise, car il y a des formations universitaires qui ne sont organisées que pour une entreprise. C'est un vrai risque qui peut correspondre à une attente individuelle mais du point de vue du parcours d'intégration que l'on doit organiser, cela ne peut pas être une solution. C'est l'essence même de la loi de 2005 que de respecter le projet de vie. L'orientation, c'est aussi reconnaître le rôle central de la construction des parcours individuel de formation en fonction du choix et des capacités de la personne dans le cadre de son projet de vie.

LE SISU Service d'Intégration Scolaire et Universitaire



La compensation du handicap dans les études supérieures

- loi du 11/02/05 -

Nous intervenons auprès des quatre universités de Lorraine

- Henri Poincaré
- Nancy 2
- Institut national polytechnique de Lorraine
- Paul-Verlaine de Metz, qui a rejoint le dispositif en 2005.

Le SISU est mandaté par les quatre universités lorraines pour des accompagnements pédagogiques ou d'orientation et d'élaboration du projet professionnel.

En France, on repère environ 10 000 étudiants en situation de handicap (soit 0,45% de la population étudiante).

Sur les universités lorraines, c'est à peu près les mêmes proportions : 350 personnes identifiées. Nous

accompagnons quel que soit la nature du handicap. Nous ne sommes pas spécialistes du handicap cognitif spécifique mais nous accompagnons au cas par cas. Nous recevons les étudiants ayant n'importe quel handicap, nous essayons de trouver des accompagnements en termes de compensation qui vont les aider à suivre un parcours de formation dans les meilleures dispositions possibles.

240 personnes sont accompagnées à des degrés divers. Nous suivons plus de 100 étudiants. Nous avons une grande prédominance du handicap moteur (entre 60 et 70 %) ; viennent ensuite les handicaps sensoriels (auditifs et visuels) ; en ce qui concerne le handicap cognitif spécifique : en 2005-06, nous n'avions pas d'étudiants dys, aujourd'hui, nous en avons 12. Nous avons aussi des questions sur la nature de ces types de handicap : comment mettre en place les accompagnements utiles. Mais quoiqu'il en soit, nous les accueillons également et essayons de mettre en place les aménagements nécessaires.

L'article 20 de la loi du 11 février 2005 a inscrit l'obligation pour les établissements d'enseignement supérieur d'accueillir les étudiants en situation de handicap « les établissements d'enseignement supérieur inscrivent les étudiants handicapés... et assurent leur formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires à leur situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de leurs études ».

Il faut trouver les bonnes personnes. Dans toutes les universités, il y a une personne qui a été chargée d'accueillir les étudiants handicapés. En Lorraine, nous sommes donc en étroite relation avec eux.

Qui est le premier interlocuteur ?

Cette liste est disponible sur le site de DAUS.

Quels sont les aménagements prévus ?

- comme pour le secondaire : le tiers temps, le preneur de notes, etc.

- aides humaines :

- . prise de notes spécialisées
- . secrétaire pour les examens
- . aide à la communication
- . soutien pédagogique, linguistique, tutorat
- . aide au travail en bibliothèque (manipulation, recherche, scann)

- aides techniques :

- . prêt de matériel
- . logiciels (Dragon, Médialexie, etc.)
- . mise à disposition de matériel collectif

- possibilité de dispense de certaines épreuves

- possibilité d'étalement d'une épreuve sur plusieurs

sessions

- possibilité de conservation des notes sur une période de 5 ans

Nous organisons des commissions Handicap. Elle est déclenchée par le médecin de santé universitaire, qui est par ailleurs référent auprès de la MDPH. Doivent être présents : notre association, le médecin, l'étudiant, et s'ils le souhaitent ses parents et l'enseignant responsable (le directeur de diplôme ou responsable de l'année). Nous comptons beaucoup sur sa présence car c'est lui qui communiquera la situation auprès de l'équipe enseignante.

POUR EN SAVOIR PLUS

- > SISU : 03-83-56-73-75
- > les 3 universités de Nancy
handiuniv-u.nancy.fr
- > Nancy 2
www.univ-nancy2.fr/formations/handicap.html
- > Paul-Verlaine de Metz
www.univ-metz.fr/vie_etudiante/handicap.html

Notre mission est de savoir ce qui a été mis en place dans le passé, ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas marché, ce qu'on peut apporter comme plus-value, répondre au souhait de l'étudiant, il a identifié son besoin, on va accéder à ses souhaits plus que proposer un catalogue d'accompagnements.

Ensuite, nous avons un service d'accompagnement pédagogique, composé d'auxiliaires d'intégration scolaire et universitaire qui ont chez nous un statut de moniteur/éducateur (comme une AVS dans le secondaire) qui va accompagner l'étudiant.

On s'entoure de professionnels et de spécialistes du handicap. La coordination entre les différents spécialistes et les associations est essentielle. Nous croyons à notre réseau partenarial inter-associatif actif. Nous allons ainsi pouvoir conseiller les étudiants lors de réunions de rentrées spécifiques, nous ne voulons pas obligatoirement provoquer l'accompagnement mais ce que nous ne voulons pas, c'est qu'ils méconnaissent leurs possibilités.

C'est souvent une réorientation après un échec. Ce n'est pas un bilan rapide, il faut plusieurs entretiens, afin de voir les points forts et les points faibles. Il faut toujours avoir en ligne de mire le projet professionnel, tenter d'identifier les compétences professionnelles pas les expériences professionnelles. Il faut aussi aller vers le professionnel : on s'appuie sur notre réseau par-

tenarial d'entreprises pour avoir des conseils, un entretien, des stages, y compris hors cursus. On est dans l'étape de validation du projet professionnel pour pouvoir accéder aux jobs d'été, aux stages.

Nous sommes très sollicités par les étudiants qui ont des difficultés pour trouver des stages en entreprise du fait de leur handicap. Depuis 2009, les stages effectués en entreprise sont recevables au niveau de l'obligation de l'emploi des travailleurs handicapés, donc les étudiants peuvent aussi solliciter les missions Handicap des entreprises dans le cadre des stages. Il vaut mieux demander la RQTH.

On ne cherche pas à la place de l'étudiant mais on l'aide : notre philosophie d'action, « Faire ce qu'il faut pour faciliter l'intégration des étudiants handicapés, mais juste ce qu'il faut et pas plus qu'il ne faut. »

Cette année, nous avons donc été sollicités par 12 étudiants dys. Sans être des spécialistes de ce handicap, mais avec de la coordination, de l'écoute et de la bonne volonté, on y arrive.

Quelques exemples d'étudiants qui ont fait appel à nos services :

- 1 dysorthographique en master 2 finance à Nancy = il a demandé à présenter les examens via les exposés oraux et à s'entraîner à cet exercice avec nos auxiliaires
- 1 dysorthographique en IUT Réseau Télécom = qui a des difficultés à parler l'anglais = nous travaillons avec l'institut des jeunes Sourds à Nancy qui dispose d'une plateforme TSL et qui fait intervenir des enseignants spécialisés donc il reprend ses cours d'anglais avec un enseignement spécialisé. Il a demandé également un soutien en informatique : il travaille avec un ergothérapeute ; et pour les examens, on intervient avec un auxiliaire qui fait lecteur/scripteur
- 1 dyslexique : soutien aussi en anglais et a besoin aussi d'un lecteur/scripteur.
- 1 dyslexique sévère en BTS Analyse et Biologie médicale : soutien général + lecteur/scripteur
- 1 dyslexique en 1^{re} année de droit : un lecteur/scripteur pour les examens
- 1 cas de réorientation : elle était en 1^{re} année licence informatique et elle s'est réorientée vers 1 BTS Comptabilité de gestion des organisations : a demandé de le faire en alternance. Elle a pu obtenir un contrat d'apprentissage. Il y a peu d'écrit, et beaucoup de données Excell et de compétences en gestions comptables, moins difficile qu'une formation littéraire. Elle compense bien son handicap grâce à Médialexie. Actuellement la secrétaire vérifie juste ses productions d'écrits. 

TREMLIN Entreprises

TREMLIN est une association de 159 entreprises, qui, suite à la première loi du 10 juillet 1987, a décidé en 1992 de créer une association pour répondre aux besoins des jeunes pour qu'ils puissent répondre à nos besoins de recrutement.

L'association travaille au développement des qualifications des étudiants handicapés. Elle est à l'interface entre ces étudiants et l'entreprise.

Son premier rôle est d'**accompagner vers l'emploi**, développer en amont de l'emploi la qualification de la personne. Le principal obstacle est le niveau de qualification.

Son deuxième rôle est d'**accompagner les entreprises à augmenter leur capacité d'accueil**. Même si elles sont volontaires et qu'elles sont intéressées, ce n'est pas toujours évident.

Les outils pour provoquer cette rencontre sont les stages, l'alternance, les parrainages, le recrutement. Ces actions alimentent le projet d'étude et le projet professionnel de l'étudiant avec cohérence avec le handicap :

- encourager dans le parcours d'études une immersion en entreprise pour avoir une idée de son projet ;
- ouvrir un champ de possibles, car beaucoup de jeunes s'interdisent. Il faut permettre aux personnes d'oser ;
- l'alternance est un très bon outil, beaucoup de jeunes se dirigent avec une dynamique. Cette immersion professionnelle que permet l'alternance a un rôle très rassurant et formateur car on a un pied dans l'entreprise. On voit qu'elle ouvre ses portes. C'est aussi un bon outil pour que l'entreprise se confronte au handicap. Certains étudiants sont passés d'un bac Pro à un bac +5 en alternance, ils trouvent ainsi du travail en moins de 3 mois. C'est le lien entre le développement de la qualification et la préparation à l'insertion professionnelle. 

POUR EN SAVOIR PLUS
-> www.tremplin-entreprises.org

LES MAISONS FAMILIALES ET RURALES

Les Maisons familiales rurales sont des établissements associatifs contractualisés par le ministère de l'Agriculture (dans le cadre de l'enseignement agricole) et/ou conventionnés par le Conseil régional ou l'Etat (pour des formations de l'Education nationale).

Présents partout en France, les établissements dépendant des Maisons familiales rurales accueillent des jeunes et des adultes en formation par alternance (sous statut scolaire, par apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation continue) dès la classe de 4^e ou de 3^e de l'enseignement agricole et proposent des parcours de formations menant au CAP, BEP, seconde professionnelle ou seconde générale et technologique, Baccalauréat professionnel ou technologique, BTS, Licence pro, etc... dans de nombreux secteurs professionnels : agriculture, élevage, métiers du cheval, viticulture, arboriculture, horticulture, jardins-espaces verts, aménagement de l'espace, environnement, forêt, agroalimentaire, agroéquipement, mécanique, bâtiment, bois, électricité, restauration, hôtellerie, tourisme, accueil, service à la personne, bureautique, secrétariat, gestion, métiers de bouche, commerce.

☛ **Catherine BAUDOUIN** : Je suis formatrice d'enseignants en maisons familiales et rurales (MFR). Nous avons des subventions du ministère agricole, nous sommes reconnus comme des établissements de formation à rythme approprié, car il y a de l'alternance : 15 jours d'école et 15 jours de stage, plus de la pédagogie.



On forme en 3 ans aux concours de la santé et le service : nous avons le Bac Professionnel Services en milieu rural, et le BEPA Service aux personnes (qui va disparaître et qui va être refondu), nous avons des CAP, des CAPA, des formations aux concours de la santé et des métiers du social, etc.

Nous recevons tout type de public : des personnes en situation de handicap ou pas. A partir du moment où le projet professionnel est clarifié avec nous, le milieu professionnel et la famille.

Nous ne sommes pas des enseignants, nous faisons de la co-formation.

On commence à parler, on met des mots sur les

choses car l'accompagnement est individualisé.

L'étiquette « handicap » gêne pour la formation dans le supérieur. Pourtant tous les aménagements pédagogiques sont possibles dans toutes les formations à tous les niveaux depuis la loi de 2005.

Mais il faut toujours se battre, puisque Marie n'a pas pu avoir le tiers temps dans son école d'infirmière.

☛ **Vincent LOCHMANN** : Comment faire pour choisir sa filière ?

☛ **Catherine BAUDOUIN** : On prend toujours le temps de rencontrer le jeune et sa famille, même s'il a 18 ans, pour essayer d'identifier le projet professionnel. Par exemple, si un jeune veut devenir éducateur, on lui propose 2 types de formations : un Bac Pro Service en milieu rural ou un Bac Techno avec une option Services en milieu rural qui sera plus scientifique. On demande s'il a déjà été bénévole dans une association, ce qu'il fait, quel sport il pratique, ce qui l'intéresse, et aussi son parcours scolaire, mais ce n'est pas ce qu'on regarde en premier.

Les Maisons Familiales et Rurales sont des associations familiales, ce sont des écoles qui ont été créées par des parents pour répondre à un besoin dans le monde agricole. Les gens que l'on forme ont entre 25 et 55 ans, ce sont des gens qui sont intéressés par le monde de l'éducation. On ne leur demande pas d'être seulement des enseignants mais d'avoir une globalité de fonction : on doit être à la fois éducateur, prof, animateur, on est avec les jeunes de 7h30 à 22h30, on les réveille, on déjeune, on leur fait cours, on déjeune, on refait cours, on dîne, on organise des veillées sur des thématiques, on les accompagne pour le coucher...). Ils ne transmettent pas un savoir, ils s'appuient sur le milieu professionnel pour amener le jeune à produire son savoir. La plupart du temps, ils ont une étude à faire dans leur milieu de stage et on s'appuie là-dessus pour faire du français, de la biologie, de l'histoire, etc.

☛ **Vincent LOCHMANN** : Est-ce que dans le service aux personnes, on trouve facilement un stage et un emploi ?

☛ **Catherine BAUDOUIN** : Les jeunes qui sortent de chez nous avec un BEPA, c'est-à-dire un BEP Agricole de 4 ans (qui sera en septembre 2011 refondu en CAP de 3 ans), trouvent de l'emploi facilement puisque la moitié de leur temps de formation est en entreprise. Donc, lorsqu'une maison de retraite accueille un de nos jeunes la moitié de l'année, elle sait tout de suite valider ses compétences. 



Les MFR en 10 points

- En France, on en dénombre 450 à 500
- elles dépendent du ministère de l'Agriculture
- 1 MFR = 100 à 200 élèves
- de la 4^e à la licence professionnelle
- quotas : 49 000 élèves au niveau national
- elles pratiquent la pédagogie de l'alternance
- le principe est la production de savoir : il s'agit de se servir du milieu pour transmettre le savoir.
- il n'y a pas de tests d'entrée, on est admis en fonction de son projet
- il faut un contrat d'apprentissage. La convention HIRSCH permet d'accueillir pendant 6 mois un jeune en attendant qu'il trouve un contrat d'apprentissage.
- les portes ouvertes se font au mois de mars

POUR EN SAVOIR PLUS
-> www.mfr.asso.fr

L'ASSOCIATION AVEC

C'est une association qui fait l'interface pour rapprocher le salarié et l'entreprise.

Créée en 2010, l'association AVEC, forte d'une équipe spécialisée, propose un protocole expérimenté pour la mise en place de projets d'intégration et de maintien dans l'emploi. Elle permet aux entreprises de respecter la loi tout en intégrant des salariés compétents et répondant aux besoins opérationnels du poste de travail. ✍



LE DISPOSITIF PassMo

C'est une passerelle vers le milieu ordinaire en Bretagne, Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. PassMO est pilotée par la Fédération des APAJH et financée par l'AGEFIPH et par les fonds d'intervention pour la fonction publique.

. Les objectifs :

- > permettre à une personne handicapée travaillant en ESAT d'occuper un emploi en milieu ordinaire ;
- sensibiliser les entreprises et faire évoluer les représentations du handicap ;

-> accompagner les entreprises dans l'emploi et l'intégration de la personne handicapée.

. Le public visé : les travailleurs d'ESAT

. Les employeurs : entreprises du secteur privé et du secteur public soumis au droit privé.

Le passage en milieu ordinaire est difficile car les gens ne se rencontrent pas et aussi parce que les temps d'accompagnement sont trop courts.

Ce dispositif permet un accompagnement plus long (3 ans) ce qui permet de préparer le milieu, de faire des bilans de compétences. ✍

POUR EN SAVOIR PLUS
-> www.passmo.org

POUR EN SAVOIR PLUS
-> **Simao CARVALHO**
simao.avec@gmail.com

LES PREFERENCES COMPORTEMENTALES DU MBTI

Après avoir été gestionnaire de carrière, fait des accompagnements individuels de chômeurs, salariés et adolescents, Véronique AURIOL fait découvrir un outil de connaissance de soi.

L'outil est américain : le MBTI (Myers Briggs Type Indicator), a plus de 70 ans d'existence et est très utilisé dans le monde de l'entreprise.

Le MBTI : Myers Briggs Type Indicator est un test psychologique déterminant le type psychologique d'un sujet, suivant une méthode proposée par Isabel Briggs Myers et Katherine Cook Briggs.

Il s'agit de déterminer son profil comportemental.

D'après la théorie de Jung : chaque personne possède des préférences comportementales innées qu'elle utilise spontanément, avec lesquelles elle excelle, qui sont en place à l'adolescence (vers 16 ans), elle peut être malhabile et quelquefois stressée si elle est contrainte d'agir à l'inverse de ses préférences. C'est une théorie intéressante par rapport aux théories d'orientation. L'orientation des ados doit tenir compte de sa personnalité, de ses aspirations et de son potentiel.

Il y a des métiers dans lesquels on ne fera pas d'effort car ils sont en concordance avec ses préférences comportementales.

Quand on souffre d'un handicap, on a intérêt à repérer le domaine dans lequel on sera plutôt en facilité qu'en effort.

C'est une véritable aide pour les bilans d'orientation professionnelle, même si c'est plus difficile à utiliser pour les adolescents chez qui les préférences ne sont pas toujours clairement installées.

POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.opp.eu.com/fr/Pages/home.aspx
- > www.16-types.fr/16types.html
- > Pierre CAUVIN et Geneviève CAILLOUX
- Les Types de personnalités - Les comprendre et les utiliser avec le MBTI et le CCTI, ESF éditeur, coll. Formation permanente, 2009, 232 p.
- Deviens qui tu es, éditeur Le Souffle d'Or, coll. Chrysalide, 1998, 265 p.
- > Véronique AURIOL : pro@venirs



Vincent Lochmann, Patrick Gohet et J.L. Garcia



Il est possible de travailler avec les adolescents en ateliers collectifs ou de manière individuelle et ludique pour les aider à préciser leur profil comportemental et leur donner des pistes de réflexion vers une orientation professionnelle.

Chaque personne est une combinatoire de préférences, il y a en tout 16 grands types de personnalité à partir de 4 dimensions possibles qui sont :

1. D'où tirez-vous retrouver votre énergie ?

- > soit de l'« **Extraversion** » : vous vous ressourcez avec l'extérieur, les autres = métiers de contact et d'action ;
- > soit de l'« **Introversion** » : vous puisez votre énergie dans votre monde intérieur, vos pensées, ce que vous connaissez = métiers de recherche, d'analyse.

2. Comment recueillez-vous l'information ?

- > soit par la « **Sensation** » : vous êtes dans le présent, le concret, le détail, le sensoriel = métiers avec une finalité complète et des résultats mesurables ;
- > soit par la « **Intuition** » : vous êtes dans le futur, la synthèse, le global, dans la mise en place de solutions nouvelles = métiers d'imagination ou d'intuition.

3. Comment prenez-vous vos décisions ?

- > soit par la « **Pensée** » : vous prenez des décisions de manière cartésienne = métiers techniques ou théoriques qui demandent des comportements rationnels ;
- > soit par le « **Sentiment** » : vous prenez des décisions en fonction de vos valeurs personnelles et l'impact qu'elle suscite sur les autres = métiers de service à destination des autres.

4. Quel est votre mode d'action préféré ?

- > soit par le « **Jugement** » : préférence pour ce qui est structuré, vous planifiez longtemps à l'avance votre travail = métiers de type projet (processus, règles, délais...) ;
- > soit dans la « **Perception** » : vous n'aimez pas le cadre, vous êtes ouvert à l'inconnu = métiers de gestion d'imprévu ou de loisirs. ✍️

CONCLUSION

☛ **Vincent LOCHMANN** : Tous ces parcours que nous avons entendus et qui ont été réussis l'ont été grâce à de bonnes rencontres : un professeur, un principal, une association. Mais il ne faut plus que ce soit une histoire de rencontre ou de hasard, il faut qu'on contribue à ce que la réussite de ces jeunes se passe normalement.

☛ **Jean-Louis GARCIA** : Merci à Patrick Gohet de nous avoir soutenus depuis 2007, lors de la 1^{re} Journée nationale des Dys, vous êtes le témoin de notre partenariat. Le champ à investir est immense. Le parcours est bien avancé, ce qui se passe en 2010 est totalement différent de ce qui se passait il y a une dizaine d'années, mais on a encore devant nous un chantier titanesque.

Je souhaite que l'Education nationale s'investisse fortement dans la formation pédagogique de ses futurs enseignants. Je suis ancien instituteur et quand j'entends qu'un élève a redoublé toutes ses classes, on a vraisemblablement été dans la maltraitance. S'approcher de l'enfant, l'appivoiser ça ne s'invente pas, ça ne s'improvise pas.

Les tables rondes ont montré à quel point le mouvement associatif, les familles, l'entreprise ordinaire avancent. Le mouvement citoyen est en marche, c'est rassurant, à nous de le faire avancer encore plus vite pour que les objectifs fixés par la loi de 2005 soient atteints.

☛ **Patrick GOHET** : Quel chemin parcouru, mais quel chemin encore à parcourir !

Je voudrais féliciter la FFDys pour cette éclosion progressive qui a été jalonnée par plusieurs étapes. Vous avez révélé le problème sur le plan public. Vous l'avez fait connaître en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés, que ce soient les familles, les professionnels et partenaires publics. Et puis vous avez rencontré sur votre chemin l'APAJH, que je remercie de s'être emparé d'un sujet important, méconnu, et trop longtemps maltraité. Ce partenariat est d'importance et je vous remercie de le faire durer.

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, dont on m'a confié la présidence il y a un an, est une structure représentative de la société : il est composé des associations, des organisations gestionnaires, des syndicats, des caisses, des organismes de recherche, des représentants des communes, des départements, des régions... L'APAJH et la FFDys en font partie. La FFDys préside, après l'APAJH, la commission Education, Scolarité, Coopération Education ordinaire/Education adaptée, Enseignement supérieur.

Le CNCPH a 3 vocations :

- il donne son avis quand le gouvernement le lui demande, il est d'ailleurs obligé de le lui demander quand il s'agit d'un texte en application de la loi 2005 ; quand il a besoin de savoir ce que le milieu du handicap en pense ;
- il peut aussi donner son avis seul : il a une capacité d'autosaisie ;

Avec **Patrick GOHET**, président du CNCPH
Jean-Louis GARCIA, président de l'APAJH
 et **Vincent LOCHMANN**, président de la FFDys

- c'est un lieu de dialogue : mon ambition est qu'il devienne un lieu où l'on imagine, où l'on expérimente tout ce qu'on doit faire pour que la société française s'approprie la question du handicap. Sa composition fait qu'il est naturel qu'il devienne cette instance-là, plus encore qu'il ne l'a été jusqu'à présent, et les questions que vous avez traitées tout au long de la journée sont des questions qu'il faut situer au niveau des enjeux de la société française. D'ailleurs, tous les efforts que l'on fera pour les jeunes et les adultes concernés par ces troubles cognitifs, en règle générale, profiteront à d'autres, par exemple sur le plan de la pédagogie...

En dépit du contexte de crise, il ne faut pas ralentir l'effort, il faut au contraire l'accentuer et l'approfondir. La loi de 2005 est un peu comme celle de 1975 : il faut une dizaine d'années pour donner à un texte de société tout ce qu'il comporte comme promesses de progrès. On est à mi-chemin. Le CNCPH doit être un instrument de cette marche en avant. Il y aura un rendez-vous important l'année prochaine, puisque la loi de 2005 prévoit tous les 3 ans une Conférence nationale du handicap. La prochaine aura lieu en juin 2011. Le CNCPH sera une des instances qui fournira en analyses, en propositions, en réflexions.

(...) Récemment, j'ai remis les insignes de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur à Françoise DE SIMONE qui fut la Présidente de la FFDys pendant dix années. A cette occasion, j'ai rappelé que ce qui nous distinguait des autres espèces, c'est que nous, les êtres humains, nous ne fonctionnons pas à l'instinct, mais par convention que l'on conçoit et que l'on conclut entre nous. Et des consensus que l'on crée, il en est un qui est essentiel et qu'en tant de crise on peut malmenier : quels que soient son origine, ses convictions, son état physique, mental et intellectuel, un être humain doit être considéré comme égal en valeur à n'importe quel autre membre du corps social. Or, quand il y a une crise, on a tendance à voir se développer des égoïsmes catégoriels (...) et ce sont toujours les êtres humains les plus fragiles qui en sont victimes. Il faut donc que l'on soit d'une extrême vigilance (...).

Et toutes les propositions visant le progrès, en particulier en acquisition de la connaissance, c'est ce que vous avez fait tout au long de cette journée pour faire reculer ce type de comportement obscur, c'est au quotidien que ça se construit. (...) Les difficultés auxquelles vous êtes confrontés quotidiennement, c'est une réalité qui est difficile à vivre mais c'est elle est source de beaucoup de richesse, de beaucoup de progrès et d'humanité.

Dans les paravents que l'on met en place, toute cette richesse a sa place.

Merci pour ce que vous faites, continuez-le, vous me trouverez toujours à vos côtés. 



LA LOI N° 2005-102

pour l'égalité des droits et des chances,
la participation
et la citoyenneté
des personnes handicapées

-> impose aux entreprises de plus de 20 salariés une obligation d'emploi de 6 % de Travailleurs Handicapés dans leur effectif

-> Une sanction sévère est prévue pour les entreprises qui ne respectent pas cette obligation, sous la forme d'une contribution à l'AGEFIPH

-> L'obligation d'aménager le poste de travail, de le rendre accessible et de développer le dispositif de compensation : s'il y a refus de l'entreprise, cela peut conduire à des pénalités et/ou à être accusé de discrimination

-> L'organisme AGEFIPH visite les entreprises qui n'accueillent pas de personnes handicapées.

-> CE QU'IL FAUT RETENIR <-

POUR REUSSIR DANS LE MONDE DU TRAVAIL AVEC SON HANDICAP...

- 1/ Préciser ses compétences
- 2/ Communiquer les aménagements dont il a besoin
- 3/ Faire un stage en immersion
- 4/ Faire si possible un travail en alternance avec un CFA
- 5/ Ne pas dissimuler son handicap, même s'il ne se voit pas, cela permet de chercher les moyens de compensation et ainsi atténuer les difficultés
- 6/ Informer les salariés, répondre à leur questionnement, à leurs peurs grâce à un réseau handicap
- 7/ Former et sensibiliser l'encadrant (le tuteur) : il doit être un accompagnateur, même s'il n'a pas les compétences dans le même champ professionnel.
- 8/ L'entreprise doit veiller à la continuité de la prise en charge à la suite d'un changement de tuteur ou de l'équipe encadrant, afin d'éviter une perte de confiance du travailleur handicapé

LES STEREOTYPES concernant la personne handicapée et leurs implications en milieu professionnel - source AGEFIPH, IMS -

Un stéréotype, c'est l'image que l'on a d'un groupe de personnes et non pas d'un concept.

Un des stéréotypes les plus courants rencontrés en milieu professionnel à propos des personnes handicapées est qu'il est : « difficile pour les personnes handicapées d'être à la fois chaleureuses et compétentes »...

Un stéréotype négatif entraîne de la dévalorisation qui conduit nécessairement à un problème de bien-être, d'estime de soi. Les tests professionnels sont alors moins bons qu'à l'ordinaire, ce qui entraîne un moindre succès qui renforce la dévalorisation. C'est le cercle vicieux.

La menace est plus forte encore si le handicap est invisible. Mais des défenses sont possibles :

- les associations (solidarité, partage, bouclier)
- les groupes professionnels.

Réduire la stigmatisation et les stéréotypes doit se faire par les deux groupes des personnes : personnes handicapées et valides.

Cette enquête auprès de quatre grandes entreprises françaises — AREVA, L'OREAL, ALSTOM, CNP —, comportait :

- 360 participants, dont 56% niveau bac+5, français, en couple avec enfant(s), 38 ans de moyenne et 10 ans d'ancienneté dans leur société.
- 60% participent au recrutement et managent de 1 à 450 employés.

A la question « **Que vous évoque le mot handicap ?** », on peut noter :

- 644 avis positifs
- 443 neutres
- 1071 avis négatifs (51%).

Les avis sont déconnectés du monde professionnel : 0,5% des sondés parlent de recrutement et dans le positif, seulement 20% réfèrent aux compétences !

Il y a beaucoup de compassion, d'empathie, alors qu'on est dans le champ professionnel...

Les stéréotypes négatifs

- fragiles
- lents
- perturbés
- tristes

Les stéréotypes positifs

- motivés
- déterminés
- sympathiques

Autre point important de l'enquête, **le handicap est méconnu** : les résultats aux tests sur le monde du handicap donnent une note de connaissance de 7 sur 20...

Par exemple, les sondés pensent que :

- 31% des personnes handicapées ont un handicap congénital (c'est 20% en réalité)
- 11% des personnes handicapées ont le niveau Bac+3 (c'est 1,8% en réalité)
- le taux légal de travailleurs handicapés est à 3 ou 0 ou 10 % (c'est 6% en réalité)

Le handicap est appréhendé de manière très hétérogène : aveugles, épileptiques, diabétiques, dépressifs, sourds, asthme.

Pour les personnes dépressives l'image est homogène et négative avec un « risque de contagion » du service environnant...

Le stéréotype dépend du niveau d'études :

- au dessus de Bac+3, les stéréotypes sont plus forts (on peut penser que les personnes s'identifient moins)
- l'âge, l'ancienneté et le sexe ne font pas de différence

Il dépend également du niveau d'engagement de la Direction :

- il diminue si l'entreprise est perçue comme engagée. Le changement des pratiques en dépend
- la communication interne est utile et change la nature et l'homogénéité du stéréotype.

Ce dernier point est important et légitime les actions de sensibilisation auprès des salariés, des directions et des DRH dans les entreprises.

Intégrer une personne handicapée dans cette enquête est évoquée positivement mais renforce le stéréotype — effet pervers de la familiarité.

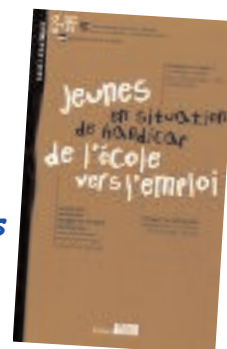
Conclusions :

1. Le handicap est un sujet sensible, tabou avec « risque de contagion » ! Il y a une mise à distance qui rend difficile la mobilisation du management.
2. Les stéréotypes sont plus négatifs que positifs et éloignent du champ professionnel pour tomber au mieux dans l'empathie ou la compassion.
3. La sensibilisation est essentielle, par l'action, la communication, par le contact direct ou indirect. Il faut créer de la symbolique en entreprise et porter la démarche par la direction générale.
4. Il n'y a pas de différence par les différences de genre (H/F), l'âge, l'ancienneté, mais différence par le niveau de diplôme : plus il est élevé plus le stéréotype est marqué. Cela renforce le besoin de sensibilisation et d'engagement au niveau de la direction de l'entreprise. 

Olivier BURGER, vice-président AAD France, Pôle Emploi

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ADULTES DYSPHASIQUES

- Enquête faite de juin à septembre 2010 -



AAD, après 12 ans d'existence, s'est trouvée confrontée aux difficultés d'orientation et d'insertion professionnelles de ses jeunes adultes.

C'est la raison qui a poussé Vincent LOCHMANN, l'un de ses administrateurs, aujourd'hui président de la FFDys, à se lancer dans la rédaction d'un guide en partenariat avec la FLA (actuellement FFDys) :

Jeunes en situation de handicap : de l'école vers l'emploi.

6 ans plus tard, AAD reprend, en l'actualisant, cette enquête initiale, à l'occasion de la 4^e Journée nationale des Dys « Un projet, un métier, un emploi pour les dys ».

Les objectifs de l'enquête

1. L'objectif premier de cette nouvelle enquête est de **faire un état des lieux sur la situation des jeunes adultes dysphasiques de plus de 16 ans et sur leur parcours de l'école à l'entreprise** dans le contexte actuel de l'emploi.

2. Le deuxième objectif est de voir **si les dispositifs d'aide à l'emploi**, qui ont fait l'objet de modifications légales en 2004, et destinés à aider des personnes en difficulté, **ont limité et compensé les inégalités de la situation de nos jeunes face à l'emploi**. Aidés des résultats et des témoignages, cette enquête nous permettra d'intercéder auprès des instances institutionnelles.

3. Le troisième objectif de cette enquête est de **suivre le parcours de ces jeunes que nous avons connus et aidés lorsqu'ils étaient scolarisés et que nous avons, pour certains d'entre eux, « perdus de vue »**.

C'est pour nous l'occasion de leur présenter, ainsi qu'aux adultes que nous ne connaissions pas et qui se sont adressés à nous par l'intermédiaire de leurs lycées professionnels, organismes, site, les aides que nous pouvons leur apporter. Nous avons, en effet beaucoup travaillé sur les questions liées à l'enfance, mais depuis quelques années nous nous sommes penchés sur les questions concernant la formation et l'insertion professionnelles.

Les conditions de diffusion du questionnaire

Le questionnaire a été envoyé à tous nos adhérents ayant de jeunes adultes, aux établissements et organismes susceptibles d'accueillir des jeunes dysphasiques de 16 ans et plus (MDPH, centres référents, SESSAD, lieux de scolarisation et d'insertion professionnelle...) aux professionnels, associations, structures les plus à même d'aider ces jeunes (orthophonistes, services d'accompagnements...). Le questionnaire a été diffusé sur notre site, sur Facebook et bien sûr relayé par l'ensemble de nos antennes et relais sur toute la France.

Nous remercions vivement toutes les familles et les structures, qui en répondant ou en transmettant le questionnaire, nous ont permis de réunir plus de 80 réponses (le double de l'enquête de 2004).

Même si l'enquête ne porte que sur un faible échantillon au vu du taux de prévalence de la dysphasie, les résultats de cette enquête sont néanmoins significatifs. Ils témoignent de constantes que nous avons remarquées dans l'enquête de Vincent Lochmann et dans l'étude de Sylvie Franc en 2002 sur le devenir des enfants dysphasiques portant sur 70 jeunes de 16 ans et plus. Ils témoignent aussi d'un certain nombre d'évolutions.

Nous avons constaté que certains organismes, à qui nous nous sommes adressés, comme les MDPH, n'ont pas constitué de fichiers par type de handicap, d'où l'impossibilité de relayer notre enquête. Certaines MDPH se sont offertes cependant à relayer l'info auprès de partenaires locaux.

Quant aux Centres Référents, pour la plupart, il leur a été impossible de joindre les jeunes devenus adultes qu'ils avaient suivis par manque de moyens en personnel pour trier les dossiers ou pour retrouver des dossiers de médecins ayant quitté le service.

Les statistiques recueillies

**Consultez notre site
www.dysphasie.org
rubrique « Actualités »**

Les actions à mener

Afin de mieux aider les familles, nous avons à faire un travail très important sur notre fichier pour cibler systématiquement les structures d'insertion, de formation professionnelle et d'aide à l'emploi, les établissements d'accueil (ESAT, IMPRO...) afin de l'enrichir. L'idéal serait d'établir un fichier national pris en charge par AAD France ou une de ses antennes.

Des contacts seraient à prévoir avec des organismes d'orientation et d'insertion professionnelle afin de leur faire connaître les besoins spécifiques de nos jeunes en recherche d'emploi.

AAD a réalisé une **fiche-type des points forts et des points faibles** que nous pourrions leur communiquer. On pourrait ainsi espérer que les 43% de familles qui s'estiment mal renseignées puissent trouver des réponses plus adaptées.

Parallèlement, AAD doit pouvoir **fournir des informations concernant le rôle de ces structures**, quand et où les contacter (un certain nombre sont répertoriés dans le livre : *Jeunes en situation de handicap : de l'école vers l'emploi*).

De même, des **documents d'aide** sont à prévoir pour aider le jeune dans sa recherche d'emploi.

L'enquête fait apparaître une méconnaissance des parents concernant les ESAT : **des rencontres ou portes ouvertes** seraient à organiser par AAD France et ses antennes.

Concernant l'orientation, AAD conseille aux familles d'exiger un **bilan de compétence** auprès des organismes et des professionnels qui le pratiquent si ce n'est pas fait systématiquement. Chaque antenne est invitée à les répertorier dans les départements qu'elle couvre.

Il faut encourager les familles et les jeunes à **demandar la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et aider le jeune et sa famille dans la constitution du dossier de demande auprès des MDPH**.

Concernant la recherche d'emploi, AAD a mis en place une **CV-thèque** : elle est à optimiser et à faire connaître des professionnels.

Dans le cadre de la 4^e Journée des Dys, AAD s'associe à l'organisation des manifestations en région sur le thème de l'emploi. Ce type de sensibilisation est à reconduire régulièrement.

Conclusion

Nous rejoignons celles de l'étude du Dr Sylvie Franc. « On sait que l'évolution « naturelle » des enfants dysphasiques est l'échec scolaire et l'illettrisme. Nous devrions donc être relativement satisfaits des résultats présentés, l'obtention d'un diplôme et l'insertion professionnelle étant quasiment "la règle" pour nos jeunes dysphasiques. Il faut cependant constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des capacités intellectuelles (ni des efforts fournis) de ces enfants ».

Il nous semble nécessaire de maintenir un choix maximal : **intégration en milieu normal avec aménagements appropriés, et structures spécialisées** qui restent indispensables dans les cas sévères et dans les cas où la remédiation passe par un travail d'équipe quotidien et soutenu, lié à l'existence d'aménagements appropriés. Nous espérons que la mise en place des mesures préconisées par le rapport Ringard et les mesures qui ont suivi permettront de mieux appréhender les difficultés des enfants dysphasiques.

Nous pensons que **nos jeunes peuvent majoritairement travailler en milieu ordinaire, moyennant un tutorat et une sensibilisation de l'entreprise**. Nous souhaitons que de plus en plus d'entreprises jouent le jeu de l'inclusion, tout comme l'école actuellement.

Nous savons aussi que certains jeunes dysphasiques ont besoin de **structures protégées** et nous souhaitons que les structures actuelles soient **mieux connues de nos jeunes et inversement connaissent mieux nos jeunes afin de mieux les accompagner et de répondre à leur besoin**.

Cette enquête concerne l'insertion professionnelle des jeunes dysphasiques, une des clés de leur insertion sociale, mais qu'en est-il de la vie affective des adultes dysphasiques, autre clé de leur insertion sociale ?

Restent-ils isolés ou au contraire s'inscrivent-ils dans un réseau affectif familial et professionnel ?

Nous pourrions envisager de faire une enquête portant sur ces interrogations.

Nous pourrions alors espérer obtenir des résultats attestant non seulement de réussites scolaires et professionnelles, mais également d'un vécu social épanoui. 

Collectif AAD France

Les diplômes obtenus, les diplômes préparés,
la fonction et le secteur d'activité actuels,
les aménagements en milieu ordinaire

Consultez notre site
www.dysphasie.org,
rubrique « Actualités »



Est-ce que l'école a été une période heureuse pour vous ?

Je trouve que l'école a été une bonne période durant laquelle étaient liés le travail et l'insouciance ; l'envie d'intégrer un groupe, tout en cherchant sa différence. Je me souviens encore de certains cours, et les souvenirs qui me viennent sont des souvenirs positifs.

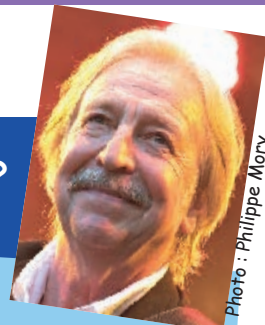


Photo : Philippe Morry

Pas toujours et cela dépendait souvent des difficultés rencontrées... et elles étaient fréquentes.

Qu'est-ce qui vous a donné l'amour des mots ?

Il est clair que quelques professeurs m'ont montré le chemin. Et puis il y a eu les livres qui nous permettaient de nous instruire, méditer, et créer dans le calme. D'une manière générale, ce qui me plaît le plus est de jouer avec les mots, leurs sonorités.

L'écoute répétée des chansons de Georges Brassens qui était un maître en la matière.

Demain, vous devenez aphasique, que faites-vous ?

Je m'orienterais vers le langage des signes et l'écriture pour communiquer. Je pense surtout que j'écouterai beaucoup plus... ce qui n'est pas un mal. Dans la pratique ce serait de trouver des spécialistes, lire, comprendre, et faire toutes sortes d'exercices pour améliorer, voire retrouver un peu la parole, en espérant que cela ne soit pas un parcours du combattant.

Je pense que je m'exprimerai par l'écriture.

Pourquoi avez-vous accepté de devenir parrain de notre association ?

Pour comprendre un peu mieux ces histoires de langage, et ce mal peu connu. Parce qu'il y a le mot « Avenir » qui sonne comme un Espoir !

Je réponds souvent favorablement aux associations caritatives en direction des enfants et vous entrez dans ces critères.

MC SOLAAR

HENRI DES

« TROUBLES DYS : FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE »

Le 9 octobre, AAD Alsace Bas-Rhin, APEDA et DMF ont organisées deux conférences au Pôle de formation du CCI de Strasbourg



« Quelles pédagogies spécifiques aux dys à l'école, quelles pistes pour l'emploi ? »

par le Dr Mazeau, neuropsychologue et auteur du livre *Neuropsychologie et Troubles des apprentissages*

et « Orientation et insertion professionnelle des dys, quelles remédiations et quels accompagnements humains et techniques. État des lieux et perspectives »

par Patrice Couteret, responsable du secteur troubles spécifiques des apprentissages à l'INSHEA de Suresnes.

Le 8 octobre, une soirée-débat ouverte aux professionnels et au public a eu lieu à Mulhouse, organisée par AADA 68, l'APEDA Haut-Rhin et la PEEP, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers :

« Donnons-nous la main autour des enfants dys ».

« La Fédération française des Dys (troubles cognitifs, du langage et des apprentissages) a choisi le thème de la formation professionnelle et de l'accès à l'emploi pour la 4^e Journée nationale de sensibilisation, le 10 octobre.

Les dynamiques équipes de parents d'enfants souffrant de déficiences peu apparentes ne baissent pas les bras. Ils ont décidé de sensibiliser les acteurs de l'insertion à la nécessité de proposer des solutions concrètes aux intéressés. « On ne réussit bien une insertion professionnelle qu'en la préparant par avance », par conséquent en sensibilisant à la fois les entreprises, les jeunes et leurs parents, insiste Aude

BROUCHET, présidente de l'Association Avenir dysphasie Alsace pour les troubles du langage. Cette année, trois élèves de l'institut St-Charles à Schiltigheim — où sont pris en charge, de manière spécifique, des jeunes souffrant de dyslexie ou de dysphasie —, ont obtenu le bac, un quatrième a décroché brillamment son CAP de paysagiste.

Mais tous les élèves n'ont pas la chance d'être bien entourés et bien suivis. « Nous aimerions que les autres jeunes réussissent, que tous trouvent une place », confie Eva PAIRE, vice-présidente d'AADA.

Beaucoup de jeunes souffrant d'un déficit subissent une orientation, plus qu'ils ne la choisissent. Peaufiner



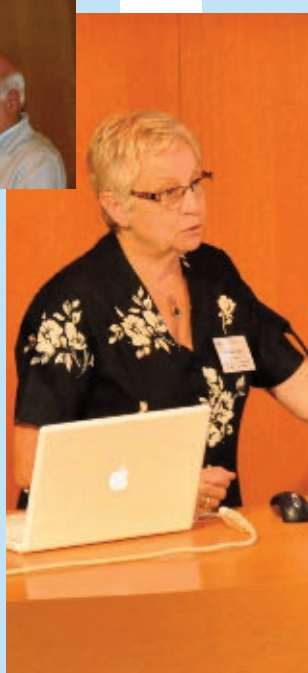
un projet pour qu'il ait des chances d'aboutir est évidemment l'essentiel.

« L'insertion professionnelle est préférable aux aides, c'est un moindre coût pour la société », insiste Aude BROUCHET. « Les possibilités de poursuite d'études sont réelles », constate Nicole SANTA-CREU, déléguée de l'association DMF (Dyspraxique Mais Fantastique) Bas-Rhin.

Patrice COUTERET, responsable du pôle troubles spécifiques au sein d'un organisme* de formation des enseignants évoquera le 9 octobre à Strasbourg les formidables possibilités de l'outil informatique.

« Il peut aider les jeunes dysphasiques ou dyspraxiques à gagner en autonomie et en prise d'initiatives. »

Neuropsychologue infantile, le Dr Michèle MAZEAU insistera en début de rencontre sur « les capacités trop souvent ignorées



des enfants souffrant de troubles dys. Le fait qu'on n'ait pas su les exploiter » entraîne trop souvent « une scolarité chaotique ».

« Il faut pouvoir proposer à ces jeunes une réelle égalité des chances », notamment en classe de troisième, déterminante pour l'orientation professionnelle. » ✍

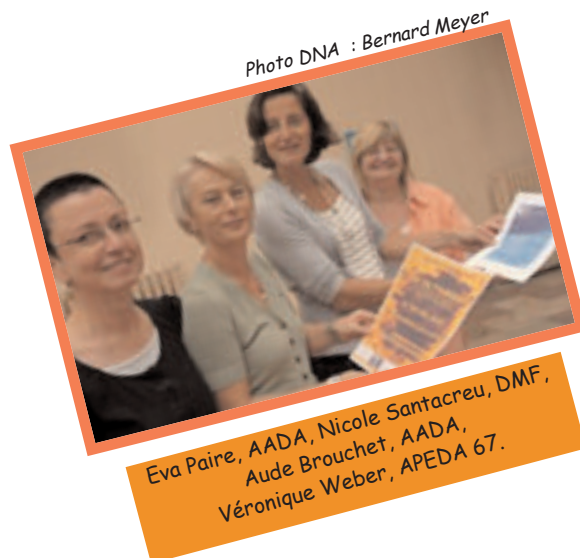
Laurence REY

© *Dernières Nouvelles D'Alsace*, Mardi 05 Octobre 2010. - Tous droits de reproduction réservés

* L'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés propose des cycles spécifiques aux enseignants du premier et du second degré, ainsi qu'aux inspecteurs de l'Éducation nationale.



Photo DNA : Bernard Meyer



Eva Paire, AADA, Nicole Santacreu, DMF, Aude Bouchet, AADA, Véronique Weber, APEDA 67.

GRÂCE À LA MOBILISATION DES ADHÉRENTS, LE BILAN DU 10/10/2010 EST POSITIF EN FINISTÈRE



140 professionnels : enseignants, médecine scolaire, orthophonistes... ont assisté à la conférence organisée à Morlaix, le vendredi 8 octobre 2010.

En deux ans, les trois conférences organisées par AAD BRETAGNE 29 — Brest en 2008, Quimper en 2009 et Morlaix en 2010 —, auront rassemblé 500 professionnels de Santé et de l'Éducation.

Les permanences et activités — randonnées et promenade musicale et contée, adaptée aux enfants —, des samedi 9 et dimanche 10 octobre, organisées à Relecq-Kerhuon et à Botmeur, avec DMF et APEDYS 29, ont également été l'occasion pour de nouvelles familles d'échanger et d'adhérer.

« FAIRE QUATRE fois les enfants lire avant de le mettre »

CONFÉRENCE DYSPHASIE ET SCOLARITÉ

Le 8 octobre 2010
à 20h30 à Morlaix
Institut en Soins Infirmiers
18 rue Kersaint Gilly

- signes d'alerte
- consultation neuropédiatrique
- bilan neuropsychologique
- rééducation...

avec la participation
du Dr Sylviane PEUDENIER, neuropédiatre au CHU de Brest,
du Dr Thomas DAILLAND, neuropédiatre du CHU des Pays de Morlaix,
d'Anne-Marie TONITATO, neuropsychologue au CMPP de Morlaix
et d'Isabelle HUE, orthophoniste.

4dys

« Il faut adapter l'école aux enfants »

« La Journée des Dys jouera avec les sons plus que jamais le « 10/10/2010 ». Au menu, des rencontres avec les associations sur les dyslexies, dysphasies, dyspraxies et autres dys...

Parler, bouger et écrire... Autant de parcours du combattant pour certains enfants victimes de troubles de l'apprentissage. Ces difficultés sont regroupées sous la syllabe «Dys». La dyslexie la plus connue touche l'écrit et son automatisme. La dysphasie atteint le langage. Elle est plus rapidement diagnostiquée, dès deux ou trois ans lorsque l'enfant ne peut associer deux mots. Souvent l'apprentissage de l'écriture est aussi problématique. Enfin, la dyspraxie est la maladresse gestuelle: des mouvements routiniers exigent beaucoup d'efforts à ces enfants. Il existe aussi des dyscalculies, dysorthographies... Problème neurologique « Les dys ont un problème neurologique, ce sont des enfants intelligents mais qui n'ont pas les bonnes clefs », expliquent Frédéric Tacon de l'association Avenir dysphasie et Pascale Maingain, d'APEDYS 29 pour les dyslexiques. Avec une troisième association, Dyspraxique mais fantastique, ils proposent un week-end d'information et de randonnée.

Ensemble, ils se battent aussi pour obtenir des moyens pour leurs enfants, qui représentent 6 à 8% d'une classe d'âge de façon générale, dont 4 à 5% de dyslexiques, 1% de cas sévères

Nathalie et Frédéric TACON-RIVIERE, présidents

et 1% de dysphasiques. «Les dyslexiques sont dépistés en CE1 le plus souvent quand ils ont déjà 18 à 20 mois de retard en lecture». Toutes les associations souhaitent la mise en place d'un dépistage précoce et d'une formation des enseignants. « Et ils sont demandeurs ! Nous avons organisé des conférences pour les professionnels qui ont rassemblé 300 à 200 personnes à chaque fois », dit Frédéric Tacon.

Des enfants arrivent à compenser leurs dys, d'autres auront besoin de l'aide d'un ordinateur ou d'une AVS (auxiliaire de vie scolaire). Deux CLIS (classe d'intégration scolaire) à Brest et Quimper et une UPI (Unité pédagogique d'intégration) à Quimper accueillent quelques élèves ou collégiens. C'est insuffisant.

« Un projet de SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) avait obtenu un feu vert mais rien ne s'est concrétisé. On souhaite, pour les dys sévères, la création de structures pluridisciplinaires au sein de l'école, comme cela existe dans d'autres pays. Cela n'obligerait plus les enfants à courir chez le médecin, l'orthophoniste ou l'orthoptiste après l'école. Cela serait au final moins coûteux que les conséquences de l'échec scolaire. Ce n'est pas à ces enfants de s'adapter à l'école, mais l'inverse ».

Catherine Le Guen

source : Le Télégramme de Brest du 04/10/2010.

DANS LE CADRE MAGNIFIQUE DE LA CORDERIE ROYALE

Une excellente journée riche en activités pour les enfants, leurs parents et les professionnels présents...

Les enfants se sont appliqués à la confection d'un dessin sur un petit carton. Mais il ne s'agit pas de n'importe quel carton car celui-ci était ensuite attaché solidement à un ballon ! Très fiers de leur dessin, les enfants ont aussi inscrit leur nom. Une fois l'autorisation obtenue, ils ont pu enfin lâcher leur ballon et pour leur plus grand bonheur le voir s'envoler... Quatre ballons ont déjà été retrouvés, le plus loin a échoué en Loire-Atlantique...

Ensuite les enfants ont chanté brillamment une petite chanson *Le Grand Cerf*, apprise par Laure l'orthophoniste... Puis les petits dys ont partagé un goûter sur les pelouses de la Corderie Royale, avec en prime le soleil au rendez-vous...

Pour clôturer cette journée déjà bien remplie, une gentille dame responsable du centre pédagogique de la Mer est venue inviter tout ce petit monde à la rejoindre dans les salles de la Corderie. Là, ils ont pu visiter et savourer le monde de la mer en s'initiant même aux nœuds marins et en fabricant un petit objet qu'ils ont gardé.



Pendant ce temps-là, les parents et les professionnels découvraient un diaporama qu'ils pouvaient commenter à volonté et poser les questions qui les « rongeaient »...

En bref, les centres référents semblent poser beaucoup de problèmes en Charente-Maritime et les diagnostics se font attendre. **Les parents doivent savoir que ce passage par un grand hôpital n'est pas obligatoire car des diagnostics réalisés chez des professionnels, et ensuite reconnus par un neuropédiatre, suffisent dans la plupart des cas.**

L'autre point soulevé est la scolarisation qui « butte » toujours par manque de formation des enseignants, professeurs et AVS. Le SESSAD fait du bon travail, mais malheureusement il ne peut satisfaire la demande : 9 enfants diagnostiqués dysphasiques en 2009 sont en liste d'attente au SESSAD...

Notre projet est d'obtenir **l'ouverture d'une classe spécifique pour les troubles du langage en Charente-Maritime, pilotée par un enseignant formé sur la dysphasie.** Ce projet sera un de nos principaux objectifs.

Les échanges entre parents et professionnels — orthophonistes, médecin de PMI, enseignants, AVS, orthophonistes, directrice et éducateurs du SESSAD... —, ont été riches et cordiaux.

L'association AAD17 « a du pain sur la planche » ! 

Sandrine CHATAIN, présidente

CETTE 4^e JOURNÉE NATIONALE DES DYS FUT UNE VRAIE PREMIÈRE !

L'ensemble des associations dys de l'Essonne, AAD, APEDYS, DMF, avait coorganisé avec le Conseil Général une manifestation qui s'est révélée passionnante et constructive.

Quelque **160 personnes** avaient répondu à l'appel et une garde d'enfants, assurée par les Scouts unitaires de France, était proposée pour permettre aux parents d'écouter les débats.

Une table ronde s'est organisée sur le thème de la formation et de l'insertion professionnelles.

Il est difficile en peu de mots de résumer la richesse des interventions.

Nous avons remarqué deux prises de parole symboliques résumant l'ambiance de cette journée.

-> **Jérôme GUEDJ**, vice-président du Conseil Général chargé de l'action sociale a expliqué la restructuration de la MDPH pour améliorer le service aux usagers. Nous notons la proposition de trouver avec les associations des pistes de travail en commun. Une revendication concrète sera portée par les élus et par les associations pour **la création d'un centre référent sud-francilien**. En effet, ce bassin couvre une population de 2 millions d'habitants.

-> Le **témoignage emblématique d'Eric LEROY** a beaucoup ému les participants. Ce consultant en informatique, diagnostiqué attardé mental à 5 ans, a connu l'échec scolaire, la "galère", la révolte, les petits boulots... Jusqu'au jour où il rencontre un médecin qui suspecte un trouble dys. Les bilans révèlent aussi un QI hors norme. Grâce à son soutien, Eric a suivi des études supérieures. Il travaille aujourd'hui auprès de détenus et de jeunes en difficulté sociale, auxquels il enseigne l'informatique.

Comment mieux illustrer l'importance du dépistage précoce et d'un accompagnement adapté ?

A l'issue de cette journée, on peut cependant exprimer un regret : parmi les troubles dys, la dysphasie demeure le trouble le moins bien connu des intervenants scolaires et médico-sociaux.

A nous, tout jeune relais, de travailler pour sa reconnaissance ! ✍

Olivier CHOURROT, président



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES DYS à l'Ecole supérieure de Commerce de Saint-Etienne

Pour cette 4^e Journée nationale des Dys, nous avons bénéficié du soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Etienne, en les personnes de **Benoît FABRE, délégué à l'apprentissage, Thierry VIDONNE, délégué à l'insertion et de Frédérique BREMENSON, conseiller au cabinet du président et des élus de la CCI.** Nous avons ainsi disposé d'un lieu de prestige : l'Ecole Supérieure de Commerce de Saint-Etienne.



Jean-Jacques REY, représentant le Conseil Général, a ouvert cette 4^e édition des Journées Dys, en tant que suppléant du conseiller général délégué à l'insertion, et en tant que président de la MDPH de la Loire. Il nous a présenté une des compétences du département : **l'insertion.** Depuis 2004, le Conseil Général a adopté une nouvelle organisation centrée sur **l'accompagnement.** Il a développé les financements des structures d'insertion : 16 000 h d'accompagnement ont été financées au niveau de l'accueil, l'intégration, l'accompagnement dans l'emploi, la sortie de l'accompagnement jusqu'à l'insertion. Le Conseil Général affiche une réelle volonté politique dans ce domaine, avec une organisation où chacun peut trouver sa place et la volonté de mobiliser tous les acteurs tournés vers l'intégration sociale.

Sybille GONZALEZ-MONGE, du centre de référence des troubles des apprentissages de Lyon-Est, a présenté tous les troubles cognitifs que peut présenter un enfant dys, point de départ des répercussions à l'âge adulte et leur incidence sur la vie professionnelle. Mme GONZALEZ est d'abord revenue sur l'historique de la dysphasie, en présentant les différentes pathologies. 5 à 8% d'enfants d'âge préscolaire sont touchés, avec des troubles de la motricité, de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, des troubles de la communication et de la perception visuelle. **Ces enfants ont des difficultés de compréhension de l'implicite, et peuvent donc développer des troubles de l'interaction sociale.** Des études sur le devenir à l'âge adulte ont été faites sur les traumatisés crâniens. Aujourd'hui, sont nécessaires des passerelles à l'âge adulte des centres référents. Se pose aussi le problème des bilans à l'âge adulte. Des études seraient à développer sur l'évaluation de la qualité de vie et d'intégration sociale des jeunes dys.

Karina FOUGERAND-GRONVOD, ergothérapeute en libéral à Lyon, est venue présenter les aménagements à apporter aux personnes dyspraxiques sur leur lieu de travail, insistant sur la décomposition des tâches.

Une différence est à faire entre ergothérapie et ergonomie : **l'ergothérapeute** intervient dans le domaine de rééducation, la réadaptation et l'insertion. Elle s'attache à mettre en lien la personne avec ses activités quotidiennes : élémentaires, domestiques, scolaires, professionnelles et les loisirs. Elle s'adresse à des per-

sonnes qui présentent des incapacités, en situation de handicap temporaire ou définitif, ou ayant des déficiences de nature somatique, psychique, cognitive ou intellectuelle. Une rééducation leur permettra de développer ou maintenir leur potentiel d'indépendance et d'autonomie, social, scolaire et professionnel, dans leur projet de vie.

-> **L'ergonomie** est l'étude scientifique de la relation entre l'homme et ses moyens, les méthodes et le milieu de travail. Ces connaissances sont appliquées à la conception de systèmes qui pourront être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité.

L'ergothérapeute auprès des adultes dyspraxiques s'appuie sur une méthode systématique et sur l'intervention sur le lieu de travail. Une évaluation est faite sur la confiance en soi, l'environnement, les habitudes, l'organisation en groupe et en individuel et les attentes de la société. Mme FOUGERAND a présenté un récapitulatif des difficultés rencontrées dans l'emploi par une personne dyspraxique (dans 65% des cas, on note la fatigabilité, élément rarement pris en compte). Elle a rappelé que le but de l'accompagnement est de passer de l'insertion à l'intégration, en se rapprochant et devenant membre du monde du travail.

Maria REIS-REOCREUX, formatrice à la MFR de St-Chamond, s'est présentée comme accompagnatrice de projets. Les MFR pratiquent la pédagogie de l'alternance. A St-Chamond, 7 jeunes sont reconnus dys, de la 3^e au Bac Pro de commerce. Les formateurs ont bénéficié de 4 jours de formation sur les dys. Des supports adaptés sont donnés, la fatigabilité est prise en compte.

Marielle PETIT, adhérente d'AAD-Loire et parent, est intervenue en tant qu'enseignante au lycée agricole de Montravail, et membre du groupe d'animation et de professionnels du ministère de l'Agriculture, créé pour répondre à la loi de 2005. Les établissements de l'enseignement agricole ont mis en place

un **réseau Dys** pour répondre aux difficultés des élèves dys (20% des élèves ont des troubles des apprentissages) et à celles des enseignants. Avec pour objectif que l'élève soit heureux, puisse s'insérer socialement et professionnellement. Les maîtres de stage ont été réunis pour présenter les dys avec l'enseignant référent du secteur.

Marielle était accompagnée de **Philippe MONOD**, président du **CA du lycée de Montravel**, chef d'entreprise d'une dizaine de salariés, administrateur de la **MSA** et de l'association **Solidel** (regroupant la MSA et des associations gestionnaires d'établissements et des services d'aide par le travail). Celui-ci a présenté le lycée Montravel comme précurseur, éco citoyen, travaillant sur le développement durable et l'intégration des jeunes en difficultés. **L'horticulture peut accueillir ces jeunes**. Il faut une volonté de la structure, de l'entité

(employeur, chef d'entreprise) pour que tout le personnel suive. Depuis plus de 20 ans, la profession horticole est très soudée dans la Loire. Elle a un excellent rapport avec les écoles, les MFR, l'inspection du travail et la MSA. Une réflexion est faite sur le problème de l'accueil des jeunes en stage, sur leur bien-être en entreprise. La commission des maîtres de stage permet de réguler l'accueil des stagiaires en entreprise. Est soulevé le problème du permis de conduire, élément essentiel à l'intégration.

Jordan, 23 ans, est venu témoigner de son parcours de jeune dysphasique. Diagnostiqué à 6 ans, il a fait de l'orthophonie de l'âge de 3 ans à 18 ans. Son parcours scolaire a été émaillé de problèmes avec les autres élèves, étant leur souffre-douleur quotidien au collège. Il a ensuite intégré un petit lycée, y a passé un CAPA et un BEPA sans aide, avec un lecteur-scripteur et un tiers temps pour passer le BEPA. Un avis défavorable des enseignants ne lui a pas permis de poursuivre en Bac Pro. Il est inscrit à Pôle Emploi depuis un an. Aujourd'hui, Jordan aimerait avoir une vie sociale et passer son permis de conduire.

Une table ronde a suivi avec pour sujet :

« **La place des dys dans le milieu professionnel : Accès, Accompagnement et Maintien** » dans "Un projet, un métier, un emploi". Se sont succédés : **Thierry VIDONNE**, délégué Insertion à la CCI et chef d'entreprise; **Marie-Odile FAYOLLE**, médecin du travail à la MSA ; **Philippe MONOD**, MSA ; **Claire GIRARD**, formatrice au CFPPA ; **Laurent GASPARD**, directeur-adjoint à CAP Emploi ; **Mme QUENTIN**, chargée de mission ARPEJEH ; **Jochen THEILEN**, référent régional des personnes handicapées à l'AFPA. ; **Robert FOREST**, directeur de l'association HandicaRéussir.

Thierry VIDONNE a parlé de la problématique de recrutement dans l'entreprise, et de la nécessité de trouver une adéquation avec la population en recherche d'emplois difficiles. **La CCI Formation propose des stages pour les maîtres de stage, dont une session pour la population handicapée**. Des chefs d'entreprise et des membres de la CCI travaillent pour favoriser l'insertion professionnelle. Dans la Loire, **70 associations s'occupent d'insertion**, quelques-unes sont en contact avec l'entreprise, font un choix du candidat et l'accompagnent. Un **réseau « Recruter autrement » a été créé, avec 13 associations, la CCI s'engageant pour le développement de la réinsertion professionnelle**.

M. MONOD a parlé des points forts des personnes handicapées, notamment leur grande mémoire visuelle, leur sincérité. Un grand nombre d'entre elles développent des troubles musculo-squelettiques dus aux travaux répétitifs.

Mme QUENTIN a présenté **ARPEJEH** (Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés), dont le but est de faire se rencontrer les jeunes handicapés de la terminale au Master, d'offrir des entrées dans les entre-

prises par le biais de stage. Des actions-cibles sont menées pour les coordonnateurs d'ULIS, les conseillers d'orientation-psychologues.

M. THEILEN a présenté l'**AFPA** au niveau régional : **340 formateurs, 12 psychologues du travail, 150 métiers**. L'AFPA accueille **650 personnes handicapées par an**, dont des personnes en ESAT depuis 2001. Elle a des projets avec l'**ADAPEI** et d'autres établissements dans la Loire. Des métiers sont accessibles.

L'association **HandicaRéussir** facilite les orientations au moment des ruptures (fin de 3^e), accompagne les familles tout autant que les jeunes. Les accompagnements sont personnalisés, en lien avec l'Education nationale, les structures ou CAP Emploi. Une place importante est accordée aux parents, le jeune est pris dans sa globalité. L'orientation est un parcours sur plusieurs années.

En conclusion, les choses avancent : **des dispositifs d'accompagnement à l'emploi, des interfaces existent**. Il faut poursuivre les actions de sensibilisation aux troubles dys à ces partenaires afin que les jeunes dys accèdent à une meilleure qualité de vie professionnelle et sociale.

Avenir Dysphasie Loire déplore l'absence de l'association DMF42 à cette journée. De nombreuses familles d'enfants dyspraxiques nous ont sollicités, des adhérents de DMF42 ont demandé notre soutien à l'élaboration de dossiers... 

Sandrine Augros, secrétaire





Notre soirée "Journée des dys 2010" a connu un succès qui a dépassé toutes nos espérances.

La salle de 250 places n'était pas assez grande : il a fallu ajouter des chaises et certaines personnes sont restées debout.

Il y a eu environ 350 participants. ✍



LA JOURNEE DES DYS DANS L'OISE

Cette 4^e Journée nationale s'est tenue à l'université technologique de Compiègne le samedi 9 octobre.

L'événement fut organisé par quatre associations de parents et de professionnels bénévoles de l'Oise :

Les Deux Ailes de l'Enfant
DMF 60
APEDYS Oise
Avenir Dysphasie Picardie

Certes ces associations représentent des troubles « dysfférents » mais elles partagent les mêmes objectifs :

- > **écouter et conseiller les familles**
- > **informer les parents et les professionnels**
- > **communiquer sur la réalité de ces troubles auprès des instances publiques, en particulier sur la nécessité d'un repérage précoce et de prises en charge adaptées.**

L'association Les Deux Ailes de l'Enfant est une association locale. Elle contribue aussi au développement de structures scolaires adaptées dans l'Oise. Elle fut, par exemple, il y a 9 ans à Compiègne, à l'origine de l'ouverture de la première classe accueillant des enfants dyslexiques, dysphasiques ou dyscalculiques.

Près de 400 participants : parents, enseignants, orthophonistes et étudiants en orthophonie ont assisté

Les Dys et l'Ecole Les Dys et l'Emploi

à la conférence sur

« La prise en charge des enfants dys à l'école »

L'intervention d'**Alain DE BROCA**, neuropédiatre au centre de référence - CHU d'Amiens Nord a été particulièrement remarquée. Il a présenté les avancées en matière de repérage et de diagnostic et a rappelé que ces troubles sont indépendants de l'intelligence des enfants et qu'ils n'entravent pas les capacités d'apprentissage à condition que les modalités soient appropriées.

Mme MASSOU, secrétaire générale de la MDPH de l'Oise a rappelé les modalités de reconnaissance de ces troubles. En effet, cette reconnaissance est indispensable pour la mise en place de compensations dans un premier temps à l'école, puis au niveau professionnel : aménagements, matériel, aides humaines, aides financières... (voir résumé de son intervention p.43).

Enfin trois expériences d'accompagnement scolaire ont ensuite été présentées :

- **CMPRE du Bois-Larris à Lamorlaye**
- **CLIS de l'école Saint Germain à Compiègne,**
- **Dispositif du collège de N-D-de-la-Tilloye à Compiègne.**

La participation de **M. Thierry HAZARD**, inspecteur ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves handicapés) au débat fut aussi très appréciée (voir résumé de son intervention p. 43).

Le public pouvait aussi rencontrer directement de nombreux acteurs répartis sur **18 stands** notamment :

- > **les quatre associations organisatrices,**
- > **les professionnels de la santé** : orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthoptistes.
- les organismes, tels que : la **MDPH**, l'**IEN-ASH 60** (service gérant le matériel attribué aux enfants handicapés), l'**IPSHO Cap emploi**, le **lycée professionnel horticole de Ribécourt**, le **collège** et le **lycée professionnel de Compiègne (N-D-de-la-Tilloye)**, l'**URLIP** (Union Régionale pour la lutte contre l'illettrisme en Picardie)...
- > **des présentations d'outils informatiques, des ateliers de gestion mentale, des livres pour les enfants dys, mais aussi des ouvrages de référence** pour les parents et les professionnels furent mis à disposition des visiteurs.

« Les Dys et l'Emploi »

s'adressait plus particulièrement aux adolescents et jeunes adultes en situation d'insertion professionnelle.

Deux expériences d'accompagnement en lycée professionnel en formation « Jardin - Espaces verts » et « Services à la personne » ont été présentées.

Les aménagements pédagogiques, les outils d'évaluation et l'insertion en milieu professionnel furent explicités sans oublier les difficultés d'application rencontrées. Notamment, la mise en place d'un PPS sur un cycle de deux ans (CAP), l'obtention d'une AVS, une méconnaissance des troubles dys par les structures d'accueil et par certaines familles démunies, qui associent encore le trouble dys à un trouble mental.

Puis l'**IPSHO** (Insertion Professionnelle et Suivi des Handicapés de l'Oise) a présenté une association loi 1901. **Son rôle est d'accompagner individuellement les personnes handicapées et d'offrir des services et des aides aux entreprises** pour accueillir celles-ci. Ses résultats en 2009 sont les suivants :

- 1484 personnes accueillies, 897 nouveaux dossiers, 589 personnes accueillies dans le cadre du PPAE (partenariat de co-traitance avec pôle Emploi)
- 680 entreprises clientes
- 493 placements réalisés (169 CDI et 324 CDD)
- Aide à l'insertion professionnelle des jeunes : 137 jeunes accompagnés, 27 contrats d'apprentissage signés et 2 contrats de professionnalisation réalisés.

Proméo Formation accueille chaque année **2000 jeunes en formation par alternance**. Ces apprentis font l'objet d'un suivi individualisé, et bénéficient d'un encadrement dans la recherche d'un stage. Ce parcours peut donc convenir à des jeunes dys...

Il m'est difficile de présenter cette journée si dense et j'ai sans doute omis certains points ! Justement j'oubliais de préciser que :

Le **ROTARY de Compiègne** nous a également beaucoup aidés. D'ailleurs, il a réalisé un **concert** unique de piano au théâtre impérial de Compiègne au profit de notre Association Avenir Dysphasie Picardie.

Le thème est bien choisi : la musique des mots... des mots justement qui manquent tant à nos jeunes dysphasiques.

Christian DARRE, éditeur de **La Fée des Mots**, originaire de La Rochelle s'est déplacé pour la quatrième fois à notre Journée dys dans l'Oise : le concept est de favoriser le goût de la lecture auprès des enfants parfois récalcitrants grâce à la réécriture de grands classiques de la littérature jeunesse, avec en prime une personnalisation de l'œuvre,

Et enfin, **SOM DYS**, une nouvelle association dys de la Somme est venue également nous soutenir...

D'après notre enquête réalisée sur un échantillon de 60 personnes, le public a été globalement très satisfait. En raison de la richesse des activités proposées, tous n'ont malheureusement pas pu rencontrer certains professionnels ou faire certaines activités. ✍

Odile FOURNEAU, présidente



POUR EN SAVOIR PLUS

- > Les Deux Ailes de l'enfant : francport@aol.com
- > APEDYS Oise : aavachette@wanadoo.fr
- > DMF 60 : mpg-dmf60@hotmail.fr
- > IPSHO : capemploi@ipsho.org
- > La Fée des Mots : www.lafeedesmots.fr

Intervention de M. Thierry HAZARD, inspecteur ASH de l'Education nationale (Oise)

Dans l'Oise, environ 2% de la population totale d'élèves handicapés sont scolarisés en milieu ordinaire et en milieu spécialisé.

Actuellement, le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu spécialisé représente environ 1000 élèves, et a plutôt tendance à baisser.

En revanche, en milieu ordinaire, l'augmentation est franche : environ 40% en 2 ans.

Le pourcentage d'élèves handicapés en 2^d degré est d'environ 40%, ce qui est plus que dans le reste de la France (environ 30 à 35%).

Il existe un effort actuellement sur le 2^d degré : notamment, des formations sur les troubles spécifiques du langage. Il est prévu des interventions d'une journée auprès d'équipes concernées par les troubles spécifiques du langage (TSL ou troubles spécifiques des apprentissages). Le pourcentage cible comme indicateur suivi par la loi organique pour la scolarisation des handicapés est de 2% et nous y sommes déjà. L'année dernière, il était de 1.85%.

Moyens à notre disposition :

- Dans le 1^{er} degré : les classes ordinaires, les **CLIS TSL**, les **CLIS 1** (j'en profite pour préciser que, dans les textes, les CLIS 1 ne sont pas des CLIS consacrées uniquement aux enfants présentant des retards mentaux, mais aussi pour les enfants porteurs de troubles importants des fonctions cognitives, les CLIS 2 sont pour les troubles auditifs, type 3 troubles visuels et type 4 moteurs), les **CMPRE à Lamorlaye**.

- Pour le 2^d degré : les classes ordinaires, et à titre expérimental, des **dispositifs TSL**. Enfin je rappelle qu'il existe également des UPI, mais qui, depuis juin 2010 se nomment **ULIS** : Unités Localisées d'Inclusion Scolaire.

En ce qui concerne le 1^{er} degré, les CLIS TSL font actuellement l'objet d'une réflexion entre des enseignants référents et les enseignants des CLIS TSL pour clarifier les missions. Ceci se fera en communication interne (Education nationale) et externe (MDPH).

Il est prévu que les élèves soient en mesure d'accéder à une 6^e ordinaire.

Ce projet réunit les enseignants, le CSAT TSA (partenaire CLIS Nogent et Beauvais), la DDASS (maintenant ARS) et les SESSAD. Nous soulignons au passage les difficultés de ces dernières à recruter des orthophonistes. Il faut donc développer une stratégie et prévoir un parcours. En ce qui concerne les CLIS 1, les objectifs ne sont pas identiques, mais ils sont compatibles et ces élèves seront accueillis en milieu ouvert.

En milieu ordinaire, ce qui est le cas majoritaire, nous regroupons ces enfants dans une même classe, plutôt bilingue, anglais/allemand avec dispense d'anglais. Néanmoins, on identifie également des problèmes avec l'allemand, ce qui soulève une réflexion pour trouver d'autres solutions. Par exemple, une AVS temps plein et une intervention extérieure du SESSAD ?

Intervention de Mme MASSOU, secrétaire générale de la MDPH de l'Oise

La MDPH possède un **Pôle Enfant** (précédemment CDES) et un **Pôle Adulte** (précédemment COTO-REP). Le passage de l'un à l'autre n'est pas une question d'âge, ce qui compte c'est la situation de l'enfant. Par exemple : dans un lycée, on n'est pas forcément dans un système rattaché à l'Education nationale. Un apprenti âgé de 16 ans dans une formation en alternance (lycée professionnel) dépend du Pôle Adulte. Un jeune de 27 ans qui suit un parcours universitaire est rattaché au Pôle Enfant.

L'intérêt d'avoir les deux pôles regroupés au sein de la MDPH est de suivre la totalité du parcours de l'enfant. Le processus vers une insertion professionnelle est facilité en donnant les moyens de compenser son trouble dys. Par exemple des étayages sont mis en place.

La RQTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) permet de solliciter le FIPHFP (Fonds d'Insertion) et l'AGEFIPH (Logiciel et Matériel).

L'obligation légale est de 6 % de travailleurs handicapés dans le public et dans le privé (pas de cotisation nécessaire si moins de 20 salariés). Auparavant, dans le public, il n'y avait pas de cotisation, on ne donnait rien. Dans le privé, on donnait une contrepartie financière. Le **FIPHFP permet d'obtenir les moyens pour maintenir en place le salarié.**

Actuellement, le Conseil Général a 2% de travailleurs handicapés, mais un accord est prévu pour passer à 3.6% en 3 ans. La MDPH a 15% de travailleurs handicapés.

Pour la prise en charge, c'est le lieu du domicile qui compte. On travaille dans l'Oise et on réside dans l'Aisne : c'est par conséquent la MDPH de l'Aisne qui prend en charge.

Attention à bien **différencier invalidité d'incapacité**. L'invalidité repose sur une indemnisation de type sécurité sociale avec un barème. C'est La MDPH qui prend en charge l'incapacité. Elle évalue les difficultés de la vie courante (ex : personne tétraplégique qui habite un immeuble au 7^e étage dont l'ascenseur tombe souvent en panne).

Encore aujourd'hui, beaucoup ne souhaitent pas mentionner qu'ils bénéficient d'une RQTH par peur de mettre en danger leur emploi. ✍️

Michel CARTERET, vice-président

L'ÉDITION 2010 À MARSEILLE A ENCORE ÉTÉ UNE BELLE RÉUSSITE !

La combinaison des interventions des professionnels Education nationale, médicaux et Mission Handicap en entreprise, d'une part, avec les activités en extérieur pour les enfants par des animations sportives, culturelles et festives, d'autre part, a drainé tout au long de la journée environ 400 personnes dans le site magnifique de la faculté des Sciences de Luminy aux portes des calanques de Marseille.

Cette belle réussite est le fruit d'une collaboration étroite entre notre association et l'association DMF délégation 13, avec qui nous partageons l'organisation depuis le lancement de cette Journée nationale il y a quatre années maintenant.

Les embûches ont été nombreuses ces dernières années, mais l'adversité n'a pas eu raison de nous, et c'est avec grand plaisir que nous vous avons encore présenté un programme alléchant où se sont succédé dans la matinée des interventions de professionnels de l'Education nationale.

Une **inspectrice chargée de mission pour les maternelles** qui nous rappelle l'importance fondamentale du repérage précoce des enfants présentant un retard d'apprentissage du langage et/ou de la motricité dans les plus petites classes et qui conclut en disant « Il ne faut pas laisser le temps au temps », car ces enfants ne peuvent pas mettre « les bouchées doubles », le rôle des enseignants est de repérer les difficultés de l'enfant et de les signaler aux professionnels compétents.

Suit le **professeur d'hôtellerie en lycée hôtelier** qui nous fait partager son expérience de terrain avec les enfants dys dans sa section, des aménagements pédagogiques pratiques pour aider à la mémorisation des pratiques professionnelles, la planification des tâches, etc. Le projet professionnel se mûrit depuis la 4^e.

Ensuite, le **proviseur de lycée en ZEP**, très motivé, porteur d'un **projet ULIS dys**, qui connaît bien ces troubles et, fort de l'expérience d'un confrère déjà doté d'un même dispositif dans son établissement depuis trois années, nous expose tout le travail à effectuer en amont pour la réussite de son projet.

La matinée se termine par l'intervention très attendue par les nombreux enseignants présents dans la salle, des **inspectrices académiques et ASH** qui nous présentent la politique académique en matière de prise en charge des enfants atteints de troubles dys. Le **plan de formation des enseignants de 1^{er} mais aussi de 2^d degré est exposé en détail**, ainsi que la mise en place d'un **réseau d'établissements par bassin sensibilisés aux troubles dys**, dotés d'un groupe de travail et de pilotage sur cette problématique.

La « team Dys », formée il y a 5 ans au sein de

l'académie poursuit ses travaux en collaboration avec le réseau de santé des troubles du langage **RESODYS de l'équipe marseillaise du Dr Michel HABIB**.

La pause du déjeuner a été le moment où tous les parents bénévoles de nos associations ont œuvré à la confection et la vente de boissons, sandwiches, hot-dog, pizza, crêpes, pâtisseries dans une ambiance conviviale et festive. Durant toute la journée se sont succédé activités ludiques et festives à l'extérieur pour les enfants, qui étaient eux aussi de la fête : clowns, ventriloque, jeux d'échecs géants, conteuses pour les plus petits, tombola, initiation country, basket, guitare, Viet do dao. L'ensemble de ces animations fut encadré par des associations amies bénévoles.

L'après-midi a redémarré par un échange avec une **responsable Mission Handicap du groupe AREVA**. Ce grand groupe mène depuis une dizaine d'années un engagement grandissant pour l'aide et l'insertion au travail des personnes handicapées. « Handicap visible (souvent moteur) et handicap invisible, faut-il le mentionner sur le CV ? » La réponse de la responsable a été claire : soit sur le CV ou soit à l'entretien qui peut suivre, il faut le préciser, car des aménagements sont possibles. La reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH), notifiée par la MDPH est souvent, voire toujours nécessaire pour une véritable reconnaissance et la mise en place d'un dispositif adéquat. Ce qui est certain, c'est que l'entreprise recrute une personne pour ses compétences et non parce qu'elle est handicapée. Le recrutement d'une personne porteuse d'un handicap invisible, dont les dys, est aujourd'hui un nouvel objectif que s'est fixé ce grand groupe, fort de son expertise auprès des personnes à handicap visible. Exemple à suivre...

Suit l'intervention de deux professionnelles, **membres du SESSAD dys de RESODYS, l'orthophoniste**, tout d'abord, pour nous présenter les différentes formes de pathologies dys dont elle s'occupe : dysphasie, dyslexie, dysorthographe, dyscalculie... et nous donne en concentré pour chaque trouble les signes d'appel et les aménagements scolaires souhaitables afin de faire le lien



POUR EN SAVOIR PLUS

-> www.ia13.ac-aix-marseille.fr
rubrique ASH

indispensable entre le soin et l'école sous forme d'un PAI pour les cas les plus légers et d'un PPS pour les cas sévères, de dysphasie et de dyspraxie.

Pour compléter les bilans de l'orthophoniste, nous avons choisi de vous faire découvrir le **contenu d'un bilan neuropsychologique** trop souvent réduit à la simple recherche du quotient intellectuel. Il est bien plus que cela : il permet d'abord de confirmer le trouble spécifique des apprentissages et du langage (QI non déficient) et ensuite, en explorant les autres fonctions cognitives par une grande variété d'épreuves et en analysant leurs scores, il y a un « véritable ping-pong » entre les compétences et les difficultés de l'enfant (l'enfant par rapport à lui-même : écart inter-échelles). La notion de degré de gravité va permettre d'évaluer les ressources de l'enfant pour déterminer son profil cognitif et orienter sa rééducation. Le SESSAD dys a mis en place un **modèle neuropsychologique de rééducation, le PIRA**, qui est appliqué à tous les enfants du dispositif : une histoire de petits bonhommes, où le détective, le bibliothécaire, l'explorateur, l'architecte, le menuisier, travaillent de concert à la tâche rééducative, comme une véritable équipe humaine pluridisciplinaire tant indispensable à nos enfants dys.

Les associations de troubles dys regrettent que les professionnels du SESSAD de RESODYD (orthophoniste, psychologue, neuropsychologue, psychomotricienne, éducatrice spécialisée, pédagogue, ergothérapeute) n'interviennent que pour une dizaine d'enfants. Certains sont scolarisés dans trois dispositifs : CLIS et ULIS dys (15 actuellement dans l'académie, bravo !) dans le secteur Est de Marseille, laissant sans réponse acceptable les notifications de décision MDPH vers ses dispositifs. Siège des plus hautes instances de la région PACA, la cité phocéenne ne semble pas avoir pris la mesure de nos besoins pourtant identifiés...

Nous mesurons le chemin qui reste à parcourir pour une qualité et une continuité de la prise en charge de nos enfants dys avec une équité territoriale régionale.

Le final, en beauté, a été le **plateau des dys avec des enfants** — nos enfants —, **jeunes ados qui ont témoigné avec volonté et courage de leur vie quotidienne**, des difficultés qu'ils rencontrent à l'école et ailleurs aussi, sur les lieux de stage et de travail. Ils sont conscients des efforts et des moyens mis à leur disposition (AVS, ordinateur, compréhension des enseignants, projet de scolarisation, etc.), mais restent encore tristes et parfois révoltés devant certaines situations qu'ils vivent.



Pour conclure : à la question inquiète d'une maman pour son enfant, Sacha, un jeune dys, a répondu : « Ne vous en faites pas : ça viendra, son épanouissement ! ». Leçon d'espoir...

L'épanouissement harmonieux de nos enfants c'est bien cela l'essence même de notre engagement associatif.

Merci aux enfants, à leurs parents, aux intervenants, aux visiteurs professionnels, aux associations partenaires et institutionnels présents au forum, sans oublier le soutien financier du Rotary Club de Salon-de-Provence pour AAD, à nos représentants politiques de la mairie de Marseille et à notre députée des Bouches-du-Rhône, qui apportent leur indéfectible soutien à nos actions au service des enfants dys de nos deux associations.

Merci à tous ceux que j'ai oubliés et ceux que je n'ai pas pu nommer, pour la réussite de cette belle journée... ! 

Cathy PIASCO, présidente

LA 4^e JOURNÉE DES DYS À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT DE LA PRÉFECTURE DE LYON



AAD Rhône, APEDYS Rhône,

1, 2, 3, Dys, Compter avec les dyspraxiques et l'APAJH se sont associées pour préparer et organiser cet événement. Un grand merci à tous les bénévoles des différentes associations qui se sont retrouvés lors de nombreuses réunions afin que ce projet aboutisse !

Cette année, la Journée nationale des Dys s'est présentée dans le Rhône selon deux axes distincts :

-> Une première soirée « conférence-débat » le vendredi 8 octobre 2010, organisée dans le salon de l'Hôtel du Département, était à destination des professionnels.

En raison du nombre de places limité à 300 personnes, nous avons choisi de procéder par invitations, envoyées majoritairement aux professionnels de santé, de l'éducation : ainsi, Mme CHRISTIN, notre inspectrice d'académie, plusieurs inspecteurs ASH, conseillers pédagogiques, de nombreux enseignants, ainsi que des orthophonistes, neuropsychologues, médecins scolaires, enseignants référents... La MDPH avait aussi ses représentants. Les associations organisatrices avaient une trentaine d'invitations à donner à leurs adhérents.

M. Michel MERCIER, ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, président du Conseil Général du Rhône, était représenté par M. François BARADUC, vice-président du Conseil général du Rhône en charge du Handicap. Après une introduction présentant la soirée, la présidente d'APEDYS a ouvert la conférence au nom des trois associations.

Les intervenants de la soirée :

- Le professeur Pierre FOURNERET, pédopsychiatre d'un centre de référence et du réseau E=MCDys a défini les différents troubles.
- M. Michel PETIT, inspecteur de l'Education nationale ASH, conseiller auprès du recteur, a présenté les

différents dispositifs mis en place par l'inspection académique du Rhône en terme de handicap. Les chiffres sur les demandes d'aménagements/accompagnements étaient explicites, car ils ont montré l'importance des dys : 1877 élèves relèvent des TSLP (soit 18% des élèves avec handicap).

- Mme Christine CROS, médecin-conseiller technique de l'inspection académique du Rhône a complété les propos de M. Petit en retraçant ce qui est fait en général en France et plus spécifiquement dans le Rhône pour les dys.
- Enfin, Philippe LIOTARD, sociologue, maître de conférences de l'université Claude-Bernard, a apporté son regard sur les différentes interventions pour conclure.
- Olivier REVOL, pédopsychiatre à l'Hôpital neurologique de Lyon était également présent pour gérer les temps de parole et apporter ses propres connaissances et expériences entre les différentes interventions.

Les temps forts :

Trois témoignages ont animé cette conférence : ces trois parcours ont éclairé par leur sincérité les difficultés rencontrées, mais aussi, les espoirs et réussites indispensables pour avancer et se construire. Ils ont été fortement applaudis. Voir ci-contre celui de Sara, jeune fille dysphasique.



Les différentes interventions étaient claires, avec des présentations projetées dans différents endroits de la salle, afin que tous puissent suivre les explications.

Les problèmes rencontrés à la rentrée ont été peu abordés, car ce n'était peut être pas le meilleur moment pour en parler : accompagnement AVS non mis en place, accompagnement AVS réduits en temps par rapport à la notification. Fermeture de la seule UPI lycée TSA...

Notre association a rendez-vous avec notre inspectrice pour aborder ces différents problèmes.

Cette soirée s'est terminée par quelques questions et un cocktail offert par le Conseil général du Rhône, ce qui a permis de poursuivre les échanges. ✍

TEMOIGNAGE DE SARA mon parcours

Je suis la troisième enfant de mes parents, qui sont tous les deux éducateurs spécialisés. J'ai deux frères aînés. Je ne m'en souviens pas, mais dès 2 ans, mes parents ont remarqué des différences de parole et de langage. J'ai donc, dès 3 ans, commencé l'orthophonie. A l'école, j'avais beaucoup de mal à suivre les autres. La maîtresse me mettait souvent au coin.

Je me souviens d'écrire mon prénom ou mon nom à l'envers, il était barré d'une grosse croix rouge. Je ne comprenais pas pourquoi. Au CP : la catastrophe !!!... J'ai refait un autre CP, sans succès. Je parlais très mal, les autres enfants ne me comprenaient pas, se moquaient et me traitaient même de débile.

Je me refermais sur moi-même, après avoir été une enfant très joyeuse. Seuls, mes parents et mes frères me comprenaient quand je m'exprimais.

En CE1, je n'allais à l'école que l'après-midi et le matin, ma mère prenait le relais pour le calcul et la lecture.

A 8 ans, après une cure Tomatis, j'ai changé d'orthophoniste. Elle était une spécialiste de la rééducation logico-mathématique.

Elle connaissait bien les troubles de la dysphasie. Elle a mis, pour la première fois, un nom sur mes difficultés. Elle m'a aidé jusqu'à mes 21 ans. Elle a aidé aussi mes parents, qui sur les conseils de l'Education nationale ont décidé, à partir de mes 9 ans de me faire l'école à la maison.

Mes parents ont choisi de ne plus suivre les programmes et de me faire travailler à partir de ce que j'aimais.

Malgré mes difficultés, j'avais envie d'apprendre : je faisais des exposés, des recherches, des jeux, de la cuisine, les courses, du sport, du dessin, de l'histoire, des sciences, de la géographie. Je m'ouvrais à la culture, aux arts. J'ai aussi géré mon poulailler.

Progressivement, j'ai ainsi appris à bien parler, à lire, à me situer dans le temps où j'étais bien perdue, grâce aux inventions de mon orthophoniste et de ma mère.

Mes frères m'ont beaucoup soutenue, même s'ils étaient jaloux, à certains moments, de mon statut et du temps que mes parents me consacraient.

Je faisais du cheval toutes les semaines. Je rencontrais ainsi d'autres enfants de mon âge. C'est cela qui me manquait le plus. J'ai toujours eu du mal à me faire des amis de mon âge.

Mes parents auraient bien aimé me scolariser dans certaines matières au collège, mais les AVS étaient encore très rares et cela ne se faisait pas à la campagne.



Comme j'aimais beaucoup les animaux, j'ai suivi dès 15 ans des cours privés par correspondance d'assistante vétérinaire. Cela m'a donné la possibilité de faire un stage de toilettage canin.

J'ai ainsi découvert un métier à ma portée. Grâce à la mission locale, je me suis formée dans une école de toilettage de Lyon. J'ai bien découvert le métier, obtenu un diplôme et appris aussi à me déplacer seule en ville.

Je ne me sentais pas encore suffisamment formée, j'ai donc fait différents stages chez des toiletteurs qui voulaient bien m'accepter.

Je me suis aperçue que ce serait difficile d'avoir un salon de toilettage seule et je ne trouvais pas d'employeur.

Je faisais à ce moment-là la conduite accompagnée. J'ai travaillé dur pour obtenir mon code ; là encore, soutenue par mes parents qui ont su trouver des créations pour que je comprenne, car c'était très difficile pour moi.

J'ai ensuite parcouru plus de 20 000 km avec mon père et mes efforts ont payé, j'ai eu mon permis du premier coup !!! Une belle victoire pour moi !

Grâce à cela et pour continuer à me former, j'ai commencé à aller chez des voisins, chez des amis toiletter leur chien.

Je me suis équipée en matériel et par le bouche à oreille, j'ai eu de plus en plus de clients.

Lors d'un voyage, j'ai fait garder ma petite chienne dans une famille d'accueil. Cela m'a donné l'idée de développer cette activité de garde familiale.

Je fais partie d'un club d'éducation canine depuis 6 ans, ce qui me permet de mieux comprendre les comportements des chiens et de mieux savoir m'en occuper.

Depuis janvier 2009, je suis auto-entrepreneur : à la fois pour le toilettage à domicile et la garde familiale.

Grâce à ce statut, c'est plus facile pour les papiers et même si j'ai toujours besoin d'aide, je comprends bien comment cela marche.

Je suis fière de mon activité, de réussir malgré mon handicap, d'être respectée, reconnue, appréciée pour mon travail.

En conclusion, je rappelle qu'il est très important d'être soutenu, valorisé, quand on a des difficultés.

On a besoin d'un regard très positif pour avancer. ✍️

POUR EN SAVOIR PLUS

-> L'enregistrement de la conférence, ainsi que des photos sont accessibles sur le site dédié aux journées DYS dans le Rhône : <http://rhone.dys.free.fr/>

« Etre DYS en 2Mille Dys »

-> Le dimanche 10/10/2010 après-midi, était organisé au même endroit, ouvert à tous, avec différentes activités proposées.

Ainsi, des stands de différentes associations présentaient leur travail : les quatre associations organisatrices, les associations de Parents d'élèves, l'association Hyper super, la MGEN et l'ARPEJH, renseignaient les différents visiteurs.

Une présentation des différents troubles dys fut organisée dans une salle permettant les échanges entre les personnes présentes toujours en quête de réponses.

Pour les enfants, le stand « parcours psychomotricité » animé par des adultes a eu un franc succès. Un autre petit stand de maquillage transformait de petits lutins en papillons, fleurs...

Un lâcher de ballon aux couleurs multicolores éclaira le ciel de Lyon de mille couleurs. Un goûter fut offert par les associations pour le plus grand plaisir des petits et grands gourmets. Tout cela en musique grâce aux percussions du groupe « Les Boutoukailleurs » !

Au final, beaucoup de familles et de professionnels sont venus à notre rencontre. Malheureusement, les différents médias de Lyon, pourtant sollicités, n'ont pas couvert l'événement... Toutefois, la MGEN a présenté un article sur la manifestation dans son prochain bulletin départemental et a proposé une animation « table ronde », à destination des professionnels de la communauté éducative ayant un rôle à jouer dans le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des personnes dyslexiques. Les trois associations dys, dont la nôtre, étaient invitées. ✍

Aurélien BEAUCHAUD, président



« LES DYS, EN ROUTE VERS L'EMPLOI ! »



A Nantes, la 4^e Journée nationale des Dys a réuni environ **250 personnes**.

De nombreux jeunes et leurs parents sont venus chercher des informations auprès des professionnels de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes en difficulté d'apprentissage. Mais outre la qualité des interventions de ces professionnels, c'est le débat qui a donné à la table ronde toute sa richesse.

Etienne, 17 ans, a été le premier à témoigner : il a réalisé quatre stages pour confirmer son intérêt d'aller travailler dans la maçonnerie. Et de surcroît, il a lui-même décroché son téléphone pour convaincre les entreprises de lui ouvrir les portes.

Amélie, aujourd'hui aide médico-psychologique, a raconté son parcours d'adolescente et la difficulté d'être éloignée des siens. Elle a surmonté son anxiété en apprenant et en s'aidant des autres, parce qu'à plusieurs on est plus fort et parce que dans un club ados on y apprend autant la vie qu'à l'école.

Céline a suivi des cours de théâtre au conservatoire et a refusé que certains enseignants disent d'elle qu'elle était limitée.

Leur parcours a été (et l'est encore) jalonné d'obstacles, mais ils ont compris quelles méthodes et quelles postures leur permettaient d'avancer.

Après ces témoignages, c'est la contradiction qui a véritablement lancé le débat avec cette question :

faut-il ou non mentionner sur son cv son handicap ?

Nous avons entendu l'approche plus rationnelle d'un chef d'entreprise et celle plus émotionnelle de la personne handicapée...

Forts de toutes ces informations, nos jeunes ont pu ensuite participer à des ateliers pratiques :

- comment faire son CV,
- comment passer un entretien d'embauche,
- comment préparer son permis de conduire.

Et le soir, place à la détente avec les dys font la fête. Pour les jeunes d'AAD 44, ce fut l'occasion de présenter le **projet du clip : Je slame la dysphasie**.

Ce clip n'est pas terminé mais déjà bien entamé et bien révélateur de la cohésion et de l'enthousiasme qui soutient ce groupe de quinze jeunes, travaillant le chant depuis plusieurs mois.

A chacun, merci et bravo et vivement la sortie du clip !

Je laisse le mot de la conclusion à **David RIVAL**, journaliste et animateur de ce forum sur l'emploi :

« Dans cinquante ans, si j'anime toujours des tables rondes sur le champ de l'emploi, il est probable que la conclusion de celles-ci soient la même que celle d'aujourd'hui : **placer le mot confiance comme finalité de la démarche de chaque personne**, de surcroît si elle présente une spécificité qui la place dans une minorité. Dans la salle, des acteurs ont exposé leurs recettes, observations et luttes qui les animent au quotidien. **On peut subir le regard, l'influence, les découragements des autres ou décider de chercher les bons interlocuteurs**. Un entrepreneur investit là où cela rapporte. Les témoins que j'ai entendus ce samedi sont des entrepreneurs : ils savent ce qu'ils veulent et se donnent les moyens d'y parvenir. Tout peut s'apprendre. » 

Avec mes remerciements,

Dominique ISSARTEL, présidente

Je slame la dysphasie.

Je suis dysphasique.
Je t'explique :
La fée des mots
Ne s'est pas penchée sur mon berceau
Alors c'est vrai, pour parler
J'ai des difficultés
Et même des dys-fficultés.

Alors je slame la dysphasie,
Et c'est un vrai défi.
Tu veux bien m'écouter,
Je veux bien t'expliquer.

Je veux bien t'expliquer,
Mais va falloir t'accrocher.

Des fois quand je veux parler, on ne me comprend pas,
Alors les mots, j'les dis pas
Et pourtant les idées dans ma tête, elles sont là.

Et moi, les mots très compliqués
Je peux les prononcer
Les verbes, je peux les conjuguer
Mais c'est pour lire et pour écrire que je suis en difficulté.

Moi pour parler, je dois signer
Car les mots sont carrément bloqués...

Tu veux savoir ce qu'il vient de dire,
Je vais t'le dire avec plaisir :
(Je m'appelle François et j'utilise la langue des signes et pour cette fois,
C'est toi qui reste sans voix...)

Je slame la dysphasie
Et c'est un vrai défi.
Ce qui me fait le plus envie,
C'est d'avoir plein d'amis,
Sortir, rire, profiter de la vie
Et pour ça, j'suis comme toi,
Je crois...

Je slame la dysphasie,
Pour être accepté comme je suis.
Quand je pense à l'avenir,
Je veux le réussir...
J'ai envie d'une famille et d'enfants
Mais je me pose plein de questions
Et je n'ai pas toujours de solution...
Alors j'avance pas à pas
Et je ne baisse pas les bras.

Je slame la dysphasie
Et c'est un défi
Que j'ai réussi
Car tu m'as écouté
Et moi je t'ai expliqué.
Je slame la dysphasie
Et toi, qu'as-tu à me raconter ?
À moi de t'écouter...



LA RECETTE DU SUCCÈS ?

L'équipe organisatrice de la 4^e édition de la Journée nationale des Dys en Seine-et-Marne a rempli son « contrat » !
En effet, le premier objectif était de dépasser le taux de participation des années précédentes : 2008 = 100 personnes,
2009 = 200 personnes...
et... 2010 = 300 personnes !



La recette du succès ?

Ingrédients de base

- des associations de parents
- des professionnels
- des partenaires

Matériel

- un lieu convivial pour les stands
- une salle de conférence
- un espace dédié aux plus jeunes

Epices

- des animateurs

Préparation

- ◆ Vous réunissez dans un premier temps les associations ;
- ◆ puis vous sélectionnez des professionnels très différents mais complémentaires pour séduire les goûts de chacun ;
- ◆ vous mélangez le tout et vous laissez reposer quelques semaines afin que chaque « ingrédient » puisse mûrir et développer tous ses « arômes » (idées) ;
- ◆ Pendant ce temps de repos, vous sélectionnez les « contenant » pour accueillir la préparation. Ces derniers doivent à la fois être souples et de grande capacité. Gardez à l'esprit que l'esthétique du « moule » est important pour ouvrir les appétits !



- ◆ En parallèle, pour assurer la participation des convives, engagez une campagne de publicité alléchante. Les consommateurs aussi différents soient-ils souhaitent visualiser le menu. Les supports choisis doivent mettre en valeur ce plat savoureux et copieux.

◆ Lorsque toutes ces conditions sont réunies, le jour « J », vous versez le mélange homogénéisé dans le plat adapté. Servir aussitôt.

A consommer sans modération ...

Les « plus » pour un plat seine-et-marnais

-> les associations : Avenir Dysphasie 77, Dys 77 et DMF 77 ;

-> les professionnels : M. Gire, principal du collège Les Blés d'Or, Mme Achon Perron, orthophoniste, Mme Fazilleau, psychomotricienne, les Dr Levi et Mertz, médecins scolaires, Mmes Leloutre, Bigex et Martin, ergothérapeutes, Mme Gbiorczyk, 3^e adjointe à la mairie de Bailly-Romainvilliers, M. Rousseau, opticien, Mme Gallet, enseignante spécialisée, Centre Ressource TSA 77, Mmes Doyen-Julien et Osinki, musicothérapeutes et Mme Lucas, art-thérapeute ;

-> les partenaires : Association Degré Diversité, CECCIA (outils et aides technologiques) ;

Les extras : Mme Anne-sophie Domart (Ludothèque) et le personnel de la Médiathèque

-> le matériel : l'espace « La Ferme de la Corsange » gracieusement mise à disposition par la mairie de Bailly-Romainvilliers : salle de conférence, ludothèque et médiathèque.

-> la communication : diffusion par mail, courrier du « menu » et affichage par les familles adhérentes des associations.

Nous tenons à souligner la collaboration précieuse de M. Tourneroche, inspecteur ASH, conseiller technique départemental pour la scolarisation des élèves handicapés du 77, qui a relayé l'information accompagnée d'une introduction très « incitative ».



« Les enfants présentant des troubles dys ont le sentiment que quelque chose dysfonctionne, que l'on attend d'eux autre chose que ce qu'ils sont en mesure de produire. »



Valérie Le Grasse, présidente Dys 77



Nicole Angles, vice-présidente et Edwige de Bardonnèche

Verdict des « consommateurs » 😊

Messages élogieux sur l'organisation et la qualité des interventions.

Les plus gourmands furent bien sûr les parents et les professionnels de l'éducation.

Une 5^e JND ? 😊

L'enthousiasme des « convives » et le souhait des intervenants de revenir en 2011 répondent à la question...

Donc, à nos fourneaux pour concocter un plat encore plus ambitieux en octobre 2011 ! ✍️

Edwige de Bardonnèche,
présidente Avenir Dysphasie 77

Valérie Le Grasse,
présidente Dys 77

é KéSACo ?

Pour s'y retrouver dans la jungle des sigles...

AAH = Allocation aux Adultes Handicapés

ACTP = Allocation Compensatrice pour Tierce Personne

ADAPT = Association pour l'insertion sociale et professionnel des personnes handicapées

AEEH = Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, remplace l'AES depuis 2005

AAPH = réseau dans les Ardennes

AGEFIPH = Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

APAJH = Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

APEDA = Association française de Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage du langage écrit et oral

APEDYS = Association de Parents d'Enfants Dyslexiques

ASH = Adaptation Scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés, remplace l'AIS depuis 2006

AVS = Aide de Vie Scolaire

AVS i = Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'intégration individuelle d'élèves handicapés

AVS co = Auxiliaire de Vie Scolaire pour l'intégration collective d'élèves handicapés

CAMSP = Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CAPA-SH : Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements Adaptés et la scolarisation des enfants en Situation de Handicap

2 CA-SH : Certificat Complémentaire pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des enfants en Situation de Handicap

CAT = Centre d'Aide par le Travail

CCAS = Centre Communal d'Action Sociale

CDA = Commission des Droits et de l'Autonomie, abrégé de la CDAPH

CDAPH = Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée, remplace les CDES depuis 2006

CDCPH = Conseils Départementaux Consultatifs des Personnes Handicapées

CDO = Commission Départementale d'Orientation pour Enseignements Adaptés du Second Degré

CDOEA = Commission Départementale d'Orientation pour Enseignements Adaptés

CEM = Centre d'Education Motrice

CFA = Centre de Formation des Apprentis

CFPA = Centre de Formation Professionnelle pour Adultes

CIO = Centre d'Information et d'Orientation

CLIS = Classe d'Intégration Scolaire

CMP = Centre Médico-Psychologique

CMPP = Centre Médico Psycho-Pédagogique

CNSA = Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie

CNCPH = Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

CORIDYS = Coordination des Intervenants auprès des personnes souffrant de Dysfonctionnements neuropsychologiques

COTOREP = Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnels

CREAI = Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée

CSE = Conseil Supérieur de l'Education

DGESCO = Direction Générale de l'Enseignement Scolaire

DMF = Dyspraxique Mais Fantastique

EGPA = Enseignement Généraux et Professionnels Adaptés

EN = Education Nationale

EPE = Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation

EPL = Etablissement Public Local d'Enseignement (établissement scolaire d'enseignement secondaire)

EREA = Etablissement Régional d'Enseignement Adapté

ESAT = Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESS = Equipe de Suivi de la Scolarisation

FFDYS = Fédération Française des Dys

FNASEPH = Fédération Nationale des Associations au Service des Elèves Présentant une Situation de Handicap

FNO = Fédération Nationale des Orthophonistes

GIP = Groupe d'intérêt public (EN, CAF, associations...).

GRETA = Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement

GRTH = Garantie de Ressource des Travailleurs Handicapés

IA = Inspecteur d'Académie

IA-DSDEN = Inspecteur d'Académie - Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale

IA-IPR = Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional

IA-IPR-ASH = Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional chargé de l'Adaptation scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés

IEN = Inspecteur de l'Education Nationale

IEN-ASH = Inspecteur de l'Education Nationale pour l'Adaptation scolaire et la Scolarisation des élèves Handicapés, remplace l'IEN-AIS

IEM = Institut d'Education Motrice

IME = Institut Médico-Educatif, remplace l'IMP (pour enfants) et l'IMPro (pour ados et jeunes adultes)

INS-HEA = Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés, remplace le CNEFEI depuis 2005

IR = Institut de Rééducation

IRP = Institut de Rééducation Psychothérapique

ITEP = Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique

IUFM = Institut Universitaire de Formation des Maîtres

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social

MDPH = Maison Départementale de la Personne Handicapée

MPA = Matériel Pédagogique Adapté

ORISEP = Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions

P_{CH} = Prestation de Compensation du Handicap

PAI = Projet d'Accueil individualisé

PIA = Projet Individuel d'Aides

PIPS = Projet Individualisé de Parcours Scolaire

PPRE = Programme Personnalisé de Réussite Educative

PPS = Projet Personnalisé de Scolarisation, remplace le PIIS depuis 2005

R_{ASED} = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

RQTH = Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

S_{APAD} = Service d'Assistance Pédagogique à Domicile

SARAH = Service d'Accompagnement Régional des Apprentis Handicapés

SEGPA = Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté, remplace les SES

SEES = Section d'Education et d'Enseignement

Spécialisés, dans les IME, destinée aux plus jeunes

SESSAD = Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SIPFPro = Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle, dans les IME, destinée aux ados

SSEFIS = Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (malentendants)

T_{DAH} = Trouble de Déficit d'Attention/Hyperactivité

TED = Trouble Envahissants du développement

TFC = Troubles des Fonctions Cognitives

TICE = Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education

TSA = Troubles Spécifiques des Apprentissages

TSL = Troubles Spécifiques du Langage

U_{LIS} = Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire, remplace l'UPI

UFA = Unité de Formation par Apprentissage

UPI = Unité Pédagogique d'Intégration

W_{ISC} = Wechsler Intelligence Scale for Children

QUELQUES SITES* pour se promener dans dysnetland...

ADMINISTRATIONS

CNHANDICAP

www.cnhandicap.org

Conseil National Handicap rassemblant des personnes handicapées, des professionnels et des membres de la société civile d'horizons divers. S'intéresse au handicap sous toutes ses formes et à tous les âges.

Il s'appuie sur huit Forums inspirés des axes de travail de l'Université Lyon II et repris pour les États généraux nationaux en 2005.

CNSA

www.cnsa.fr

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

DERPAD

www.derpadd.com

Dispositif public au service des professionnels de l'enfance et de l'adolescence en difficulté.

HANDISCOL

www.education.gouv.fr

Toutes les mesures (plan de scolarisation, cellule d'écoute, guides, groupes départementaux) mises en place depuis 1999 pour favoriser la scolarisation des enfants et adolescents handicapés en milieu scolaire ordinaire (école, collège, lycée). S'adresse aux parents et aux enseignants.

MDPH

www.mdph.fr

Site internet de la Maison départementale des personnes handicapées : les textes législatifs, l'organisation, les liens utiles, les missions.

satisfactionmdph.fr

Questionnaire sur la satisfaction des usagers de la MDPH.

RESEAU-DOC

www.reseau-doc.fr

Structure soutenue par le CTNERHI, regroupant les centres de documentation traitant du handicap.

Le but : développer une synergie entre les centres du secteur du handicap.

SECRETARIAT D'ETAT AUX PERSONNES HANDICAPEES

www.handicap.gouv.fr

Site portail du gouvernement concernant les personnes en situation de handicap. Il regroupe de nombreuses informations : références DASS, DRASS, CDES, informations officielles.

ASSOCIATIONS

AAD France

www.dysphasie.org

Qu'est-ce que la dysphasie ?

Quelles sont les différentes formes de dysphasie ?

Que faire ?

A quels professionnels s'adresser ?

Que deviennent les adultes dys ?

Quels sont les droits des dysphasiques ?

Pour connaître nos objectifs et nos actions, les actualités de la dysphasie et des autres troubles dys et pour déposer ou consulter un CV dans notre CV-thèque !

ADAPT

www.ladapt.net

Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

APAJH

www.apajh.org

Association pour adultes et jeunes handicapés.

Association laïque, à but non lucratif, elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle travaille avec les services publics.

APEDA

www.apeda-france.com

Association française de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit et oral.

L'AAEH, l'AAH et la PCH expliquées en images

par l'ASAUS2a (Association de Soutien et d'Aide aux Usagers des établissements du groupement A Stella et de la Corse du Sud)

<http://asaus2a.blogspot.com/2010/02/laeeh-laah-et-la-pch-en-video.html>

QUELQUES SITES... dans Dysnetland

APEDYS

www.apedys.org

Association de Parents d'Enfants Dyslexiques.

CORIDYS

www.coridys.asso.fr

Association et centre de documentation sur les troubles du langage, dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyspraxie, dyscalculie, hyperactivité, troubles attentionnels.

DMF

www.dyspraxie.org

Dyspraxique Mais Fantastique : association de parents et amis de personnes dyspraxiques.

FFDYS

www.ffdys.fr

Fédération française des Dys, qui regroupent les troubles cognitifs spécifiques et les troubles du langage et des apprentissages. Elle intervient auprès des ministères de l'Education nationale et de la Santé. Ses associations membres sont l'APEDA, DMF, ECLORE, Tête en l'Air et AAD France.

FNO

www.orthophonistes.fr

Fédération nationale des orthophonistes.

TETE EN L'AIR

www.teteenlair.asso.fr

Association pour les enfants atteints d'une lésion cérébrale.

DROIT

DROIT DU HANDICAP

www.droit-du-handicap.com

Site comprenant des informations relatives aux droits des personnes en situation de handicap.

Ces informations sont commentées par les différents auteurs afin de permettre aux internautes non juristes de mieux comprendre leurs droits et de les mettre en pratique.

EMPLOI

DROIT AU SAVOIR

www.droitausavoir.asso.fr

Association dans le domaine de la scolarisation et de l'insertion professionnelle pour les jeunes en situation de handicap étudiants ou en formation professionnelle. La Ffdys fait partie des associations membres.

HANGAGES

www.hangages.org

Réseau d'entreprises mobilisées pour l'emploi des personnes handicapées.

HANDIPOLE

www.handipole.org

Site d'information sur les politiques d'emploi en faveur des personnes handicapées.

Repères juridiques, ressources documentaires, statistiques, aspects pratiques et contacts pour les programmes départementaux d'insertion des travailleurs handicapés (PDITH d'Ile-de-France) : mobilisation des entreprises, insertion des jeunes handicapés, maintien dans l'emploi, formation professionnelle...

HISTOIRE 2 COMPRENDRE

www.histoires2comprendre.com

Livret réalisé à l'occasion de la 2e Journée nationale des Dys (2008), par les sociétés Areva, Crédit Agricole, Thales et Total, pour faire comprendre, de manière très pédagogique, ce que sont les troubles de la dyslexie, de la dysphasie, de la dysgraphie, de la dyscalculie et de la dyspraxie.

HANPLOI

www.hanploi.com

Hanploi.com est la première plate-forme Internet de recrutement des personnes handicapées.

PASS POUR L'EMPLOI

www.passpourlemploi.fr

Rencontres Entreprises & Handicap entre l'ADAPT et la Société Générale.

UNIRH

www.unirh.com

Insertion professionnelle des personnes handicapées.

UNITH

www.unith.org

Union nationale pour l'insertion des travailleurs handicapés.

ETRANGER

APEAD

calm.nexenservices.com

Association belge de parents d'enfants aphasiques et dysphasiques.

AQEA

www.dysphasie.qc.ca

Association québécoise de la dysphasie.

AQETA

www.aqeta.qc.ca

Association québécoise des troubles d'apprentissage.

ASBL

www.ameliore.org

Centre européen belge de recherche, d'action et de formation traitant les troubles du langage chez les enfants dyslexiques sévères, dysphasiques et aphasiques. Sa présidente est Gisèle Lovenfosse.

EDA

www.dyslexia.eu.com

Association européenne de dyslexie.

RESEAU SUISSE POUR LA DYSPHASIE

www.dysphasie.ch

DYSPHASIE.LU

www.dysphasie.lu

Association luxembourgeoise de la dysphasie.

OUTILS / LOGICIELS

ACLIE

www.aclie.com

Outil sensoriel pour apprendre la grammaire et la conjugaison. S'adresse aux orthophonistes, aux enseignants et aux parents.

ANTIDOTE

www.druide.com

Correcteur orthographique, de grammaire et dictionnaire. Vérifie aussi les répétitions et les tournures délicates (éditeur Druide Informatique).

ORTHOMALIN

www.orthomalin.com

Outils orthophoniques (théoriques et pratiques) et forum entre orthophonistes.

CECIAA DYSLEXIE

dyslexie.ceciasa.com

Société qui vend du matériel informatique pour les déficients visuels. Ils ont lancé il y a quelques années un département « Troubles des apprentissages » et distribuent ainsi des outils pour les DYS. Ils ont subventionné la 1^{re} journée des DYS et ont aussi participé à la 3^e Journée à Grenoble.

MEDIALEXIE

www.medialexie.com

Société qui vend des logiciels et des formations pour compenser la dyslexie, troubles spécifiques

du langage et handicaps de la communication.

SKIPPY

www.lecolepourtous.education.fr

Logiciel de prédiction de mot (éditeur Jabbla).

SPEAKBACK

www.mysoft.fr

Logiciel de synthèse vocale (éditeur Mysoft).

OUTILS DE TESTS

ODEDYS

cognisciences.com

Outil de dépistage des dyslexies.

REPERDYS

www.reperdys.com

Outil de repérage des troubles spécifiques du langage écrit.

INTEGRATION SCOLAIRE & PARTENARIAT

<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr>

Des documents et une réflexion sur les structures et les modalités de la scolarisation des enfants handicapés, ainsi que des témoignages.

Site de Pierre Baligand, IEN AIS honoraire, membre d' AAD Charente-Maritime.

PEDAGOGIE

ENSEIGNONS.BE

www.enseignons.be

Portail pédagogique belge francophone, animé par des enseignants.

L'ECOLE POUR TOUS

www.lecolepourtous.education.fr

Réussir à l'école l'accompagnement de tous les élèves.

RESSOURCES DYS GARCHES

<http://crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/index.php>

« Aider les élèves souffrant de troubles des apprentissages ». Ce blog s'adresse aux enseignants et aux parents. Il a été conçu par Frédéric Plessiet, enseignant référent spécialisé de l'EREA de Garches.

SESSAD

archives.handicap.gouv.fr

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

FIL SANTE JEUNES

www.filsantejeunes.com

Centre de soutien, composé de médecins, psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, avec une documentation, une « Boîte à Questions » et des forums de discussion.

RECHERCHE

A.N.A.E.

www.anae-revue.com

Revue de neuropsychologie du développement et des apprentissages.

ARTA

www.arta.fr

Association pour la recherche des troubles de l'apprentissage (C. Billard, J. Fagard, M. Touzin,...).

COGNI-SCIENCES

www.cognisciences.com

Groupe de travail de l'IUFM de Grenoble, auquel participe le Dr Michel Zorman.

L'activité porte sur l'étude des processus du développement, d'acquisition et d'apprentissage du nourrisson à l'enfant. Elle s'appuie sur les neurosciences et la clinique du normal au pathologique (langage oral, motricité fine et globale, langage écrit, attention, calcul).

CTNERHI

www.ctnerhi.com.fr

Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations.

Créé en 1975 conçu par les pouvoirs publics, il comprend 53 adhérents, dont 19 CREA et 34 associations et organismes œuvrant dans le champ du handicap ou de l'inadaptation. Il entretient de nombreux contacts internationaux. Il assure notamment la mission de centre collaborateur français de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF).

GELBERT

www.contact.gelbert.free.fr

Les troubles de type aphasique (Gisèle Gelbert).

GENEDYS

www.genedys.org

Projet de recherche pluridisciplinaire et collaboratif visant à élucider les bases cognitives, cérébrales et génétiques de la dyslexie et de la dysphasie dé-

veloppementales. Il a démarré en février 2007 et durera jusqu'à fin 2010.

Le projet implique des laboratoires du CNRS, de l'INSERM, de l'Institut Pasteur ainsi que des services hospitaliers à Paris, Lyon, Marseille, Toulouse et Grenoble. Il fait également partie d'un projet européen sur les bases génétiques de la dyslexie (projet Neurodys).

INSHEA

www.inshea.fr

Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

Une nouvelle référence bibliographique vraiment intéressante sur la scolarisation et l'insertion des jeunes handicapés, publiée par l'INSHEA : http://laboutique.inshea.fr/boutique/fiche_produit.cfm?ref=N48&type=31&code_lg=lg_fr&num=11

INSERM

www.inserm.fr

Institut national de la santé et de la recherche médicale.

NEURODYS

www.neurodys.com

Projet européen pour clarifier les bases biologiques de la dyslexie développementale. 15 groupes de recherche de 9 pays y participent.

RESEAUX

RESEAU NORMANDYS

www.reseau-normandys.org

Réseau pour faciliter la prise en charge des enfants et ados présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages en Basse-Normandie.

RESEAU TAP

www.reseautap.org

Réseau troubles des apprentissages d'Ile-de-France Sud pour promouvoir une meilleure prise en charge des enfants dys.

RESODYS

www.resodys.org

Réseau régional troubles du langage et déficits d'apprentissage à Marseille.

Le WHO'S WHO d'AAD France

CA de janvier 2011

PÔLE COMMUNICATION



com
FFDys
Journée
des Dys
Vincent
Lochmann



Europe
Eva Paire



support
com
Edwige
de
Bardonnèche



site
internet
Marie
Chevalier



journal
Frédérique
Scheibling-
Sève



commission
CNCPh
Nathalie
Groh

PÔLE ADHERENTS aad france



support
aux
familles
EN
Ile-de-Fr
Arlette Drapeau



club Dix
Dys
Patricia
Duquesnoy



support
aux
familles
EN
Ile-de-Fr
A.-Marie Le Vaillant



suivi
de
dossier
Françoise
Moyne



Jeunes
adultes
insertion
pro
Joëlle Morel

FONCTIONS SUPPORT



trésorier
Christophe Boloch



secrétaire
support aux
familles
Marie-France Ricard



secrétaire
Sylvie
Guillou



FFDys
Marie
Mermet



présidente
Martine
Rousseau



vice-
président
contact
entreprise
insertion
pro
Olivier Burger

SANTÉ

EDUCATION

EMPLOI

Un Groupe, des Antennes

www.dysphasie.org
avenir.dysphasie@wanadoo.fr

AAD AIN (01)

Corinne REIGNEUX

642, rue du Morbier - 6 lot.
Le Vieux Chêne
01600 Toussieux
06-08-78-71-89
06-07-46-77-22
avenirdysphasie01@orange.fr

AAD ALSACE (39, 67, 90, 25)

Aude BROUCHET

19, rue de Benfeld
67118 Geispolsheim-Village
03-88-68-88-81
avenirdysphasie67@gmail.com
aude.bouchet@gmail.com

RELAIS AAD ALSACE (90, 39, 25)

Marina CORNEVEAUX

23 b, rue des Cerisiers,
90300 Offemont
03-84-26-60-14
marina.corneveaux@wanadoo.fr

Marie LAGUEUX

Sur Carlet
39160 Saint-Amour
03-84-44-03-39
marieourse@tiscali.fr

AAD ALSACE HAUT-RHIN (68)

Elisabeth SCHNEBELEN

(secrétaire)

72, rue de Masevaux
68120 Richwiller
Annick HUMBLLOT (présidente)
03-88-59-81-77
annick.humbloit0182@orange.fr

AAD ANJOU (49)

Catherine RANGEARD

73, rue du Bon-Repos
49000 Angers
09-66-81-85-01
aadanjou@wanadoo.fr

AAD AUVERGNE

(03, 15, 43, 63)

Béatrice COHADE

appt 652, bât 6
22, rue de Nohanent
63100 Clermont-Ferrand
06-61-18-82-47
avenirdysphasieauvergne@wanadoo.fr

AAD BRETAGNE

(22, 29, 35)

Laurence DAVROU

34, rue de la Garenne
35510 Cesson-Sévigné
02-99-83-39-92
laurence.davrou@wanadoo.fr

RELAIS AAD BRETAGNE (29)

Fr. & Nath. TACON-RIVIERE

4 street Pont Ar C'Hoasi
29830 Portsall
02-98-48-70-43
02-98-05-56-68
frederic.tacon@orange.fr

AAD CHARENTE-MARITIME (16, 17, 79)

Sandrine CHATAIN

5 rue de la Prée, Le puits neuf
17380 Tonnay-Boutonne
05-46-26-71-21
06-30-19-08-26
aad17@hotmail.fr

AAD CHAMPAGNE (10)

Jean-Louis CASSARD

26 bis, rue Jules-Didier
10120 St-André-Les-Vergers
09-77-94-05-14

RELAIS AAD ESSONNE (91)

Isabelle et Olivier CHOURROT

12, rue Jean-Argeliès
91260 Juvisy-sur-Orge
01-70-58-09-75
olivier.chourrot@gmail.com
<http://aad91.hautetfort.com/>

AAD GIRONDE (33)

Marie-Pierre CARNEL

35, rue Maurice-Berteaux
33400 Talence
05-56-99-01-28
mpcarnel@orange.fr

RELAIS AAD HERAULT (34)

Corinne BOUCHE-BRIFFA

21, impasse du Faisan
34920 Le Crès
04-67-87-94-43
famille.briffa@orange.fr

AAD LOIRE (42)

Anne MAERTENS

6, rés. La Feuilletière
42390 Villars
04-77-20-95-10
avenir.dysphasie.42@free.fr

AAD LORRAINE (54, 55, 57, 88)

Alain HELLERS

9,1 rue St-Jean
57480 Kirsch-les-Sierck
03-82-83-79-70
alain.hellers@wanadoo.fr

RELAIS AAD LOT-ET-GARONNE (47)

Jacqueline DAUBAS

76, bd Edouard-Lacour
rés. Pasteur
47000 Agen
06-10-03-89-07
emmanuelle.daubas@orange.fr

Pour tous les départements qui ne sont pas couverts par une antenne ou un relais adressez-vous à AAD France

AAD MAKATON

3, rés. Les Terrasses
40 rue Wagram
85000 La Roche-sur-Yon
02-51-05-96-77 (et fax)
makaton@laposte.net
www.makaton.fr

RELAIS AAD MARNE (51)

Virginie BISIAUX
15, rue L'Hermitte
51120 Les Essarts-lès-Sézanne
03-26-81-12-18
06-78-00-07-72
dmm.bisiaux@laposte.net

AAD MIDI-PYRENEES (09, 12, 31, 32, 65, 81, 82)

Thierry JOURJON
c/o Maison des Associations
81, rue St-Roch BP 74184
31031 Toulouse cedex 4
06-59-94-26-21
aadmidiptyrenees@laposte.net

AAD NORD-PAS-DE-CALAIS (59, 62)

Anne SION
208, rue du G^{al}-de-Gaulle
59370 Mons-en-Barœul
03-20-47-84-37
fax : 03-20-47-51-19
avenir@dysphasie5962.org

RELAIS AAD HAUTE-NORMANDIE (27, 76)

Régine TOUPIN
551 allée du Vauchel
76380 Montigny
02-35-36-88-44
toupinregine@yahoo.fr

AAD PARIS REGION-EST (75-19^e & 20^e, 93, 94, 95)

Nicole EVEZARD
41, rue Roger Salengro
93140 Bondy
01-48-50-70-63 (et fax)
aad.parisregionest@laposte.net

AAD PICARDIE (02, 60, 80)

Odile FOURNEAU
36 b, av. de Joinville
60500 Chantilly
06-84-15-63-06
odile.fourneau@sfr.fr

AAD PROVENCE (05, 06, 13, 83, 84)

Cathy PIASCO
Esp. Citoyen, mas Dossetto
bd Robert-Schuman
13300 Salon-de-Provence
04-90-55-32-63
tribu.piasco@sfr.fr

AAD RHÔNE (07, 26, 38, 69)

Roger TRAUCHESSEC.
14, av Salvador-Allende
69500 Bron
04-78-41-43-38 (et fax)
a-a-d-r@wanadoo.fr

AAD HAUTE-SAVOIE (74)

Frédéric DUCLOS
10, av. du Gavot
74500 Evian-les-Bains
04-50-70-73-55
aad.haute-savoie@wanadoo.fr

AAD VAL-DE-LOIRE (18, 36, 37, 41, 45, 72)

chez **Isabelle BOLTON**
14, lot⁺ Clos de la Cuze
37360 St-Antoine-du Rocher
aad-vdl@delphi.phys.univ-tours.fr

RELAIS AAD VAL-DE-LOIRE (45, 72)

Colette DEQUEANT
7, rue M.-Vionnet
45170 Chilleux-aux-Bois
02-34-00-22-22
06-83-23-48-55
collettedequeant@sfr.fr

Eliane BACHELIER

1, pl. des Etamines
72560 Change
02-43-40-03-93
b.helyan@wanadoo.fr

AAD 44 (44, 53, 56, 85)

Dominique ISSARTEL
4, rue des châtaigniers
44230 St-Sébastien-s/Loire
02-28-01-85-25
06-62-10-91-88
dominiqueissartel.aad44@orange.fr

AAD 77

Edwige DE BARDONNECHE
9, rue du Château-d'Eau
77540 Courpalay
06-07-32-74-19
edwige.debardonneche@wanadoo.fr

AAD France

 01-34-51-28-26
du lundi au jeudi de 9h à 12 h

Association Avenir Dysphasie France



« Parce que tous les enfants ont droit à la parole »



AAD France est

une association de parents
et de professionnels
ayant pour but
de venir en aide
aux enfants ou aux adultes
ayant une dysphasie

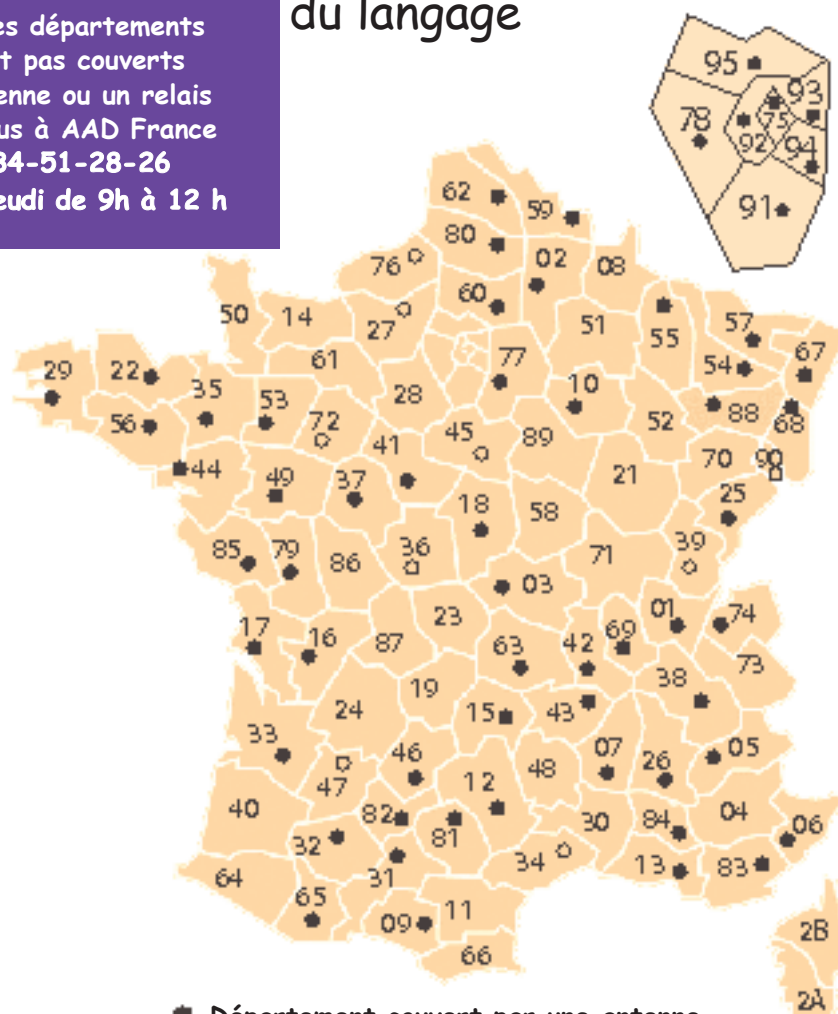
ou des troubles complexes
du langage

Un Groupe, des Antennes

Pour tous les départements
qui ne sont pas couverts
par une antenne ou un relais
adressez-vous à AAD France

☎ 01-34-51-28-26

du lundi au jeudi de 9h à 12 h



● Département couvert par une antenne

○ Département couvert par un relais

Voir adresses au verso